



MONTREAL RESEARCH LABORATORY ON CANADIAN PHILANTHROPY

LaboMTL - Working Paper #6

juillet 2015

Étude de cas sur le Groupe de travail des bailleurs des fonds pour le développement des jeunes enfants

David Longtin

CRISES

Université du Québec à Montréal (UQÀM)

The authors gratefully acknowledge the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC) funding under the Partnership Development Grant "Philanthropic action of Canadian grantmaking foundations: Investigating their social innovation and catalytic role in social change".



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

ÉTUDE DE CAS SUR LE GROUPE DE TRAVAIL DES BAILLEURS DE FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE

DOCUMENT DE TRAVAIL –NE PAS DIFFUSER

Réalisé par

David Longtin

Sous la direction de

Jean-Marc Fontan

13 juillet 2015

CONTENU

Méthodologie.....	3
Sources et méthodes de collecte de données	3
Méthode de traitement des données	4
Qualification des collaborations.....	4
Méthode d'évaluation des effets	5
Contexte	6
Évolution des politiques publiques et du cadre légal et réglementaire en petite enfance	6
Les politiques et programmes fédéraux en matière de petite enfance.....	6
Les politiques provinciales et territoriales en matière de petite enfance.....	9
La participation des fondations canadiennes aux débats publics entourant le cadre politique et institutionnel en petite enfance	10
Collaborations entourant le Groupe de travail.....	14
La création et la définition du mandat du Groupe de travail	14
Le portrait des fondations membres du Groupe de travail.....	16
Portrait des collaborations	20
Les réalisations du Groupe de travail et de ses membres	24
Les effets des activités du Groupe de travail	28
Revue de presse : couverture médiatique de l'étude Le point sur la petite enfance 3	28
Revue de littérature scientifique : réception dans les débats académiques	38
Influence sur la conception des politiques publiques provinciales.....	42
Annexe	47
Bibliographie	58

MÉTHODOLOGIE

SOURCES ET MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES

Afin de réaliser cette étude de cas, différentes sources ont été consultées. En premier lieu, une recherche documentaire a été réalisée afin de recueillir des informations entourant les organisations membres du Groupe de travail des bailleurs de fonds pour le développement des jeunes enfants (ci-après, Groupe de travail). La consultation des informations et de la documentation disponible sur les sites internet des fondations parties prenantes au Groupe de travail, en particulier les rapports annuels, a permis de situer leur mission, vision et champ d'intervention respectifs. Les renseignements financiers disponibles à l'Agence de revenu du Canada ont permis de dresser un portrait de leurs actifs, passifs, revenus et dépenses. De même, des informations relatives à leur statut d'organisme de bienfaisance y ont été consultées (Agence de revenu du Canada, 2015a, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i).

Afin de situer l'émergence du Groupe de travail dans son contexte historique, différents documents ont été consultés. D'une part, l'étude *Le point sur la petite enfance 3 (Early Years Study 3)*, financée par le Groupe de travail, a permis de dresser un portrait du contexte politique et institutionnel entourant les interventions en petite enfance au sein des différentes provinces canadiennes et des institutions fédérales lors de l'apparition du Groupe de travail (McCain, Mustard et McCuaig, 2011). Différents documents gouvernementaux ont été consultés afin de vérifier et compléter les informations présentées dans ce rapport. D'autre part, divers documents de réflexion provenant du milieu de la philanthropie canadienne, notamment de la revue *The Philanthropist*, faisant mention du Groupe de travail ont été consultés afin de mieux comprendre la nature des activités du Groupe de travail et le contexte de sa création (Pearson, 2010; 2014; Gibson, 2009).

Afin de qualifier la nature des collaborations s'étant développées entre les membres du Groupe de travail et d'en comprendre la dynamique, quatre entrevues semi-dirigées, d'environ une heure, ont été réalisées auprès d'informateurs clés membres du Groupe de travail. La grille d'entrevue commune aux différentes études de cas (voir Grille d'entrevue en Annexe), a été adaptée afin de mieux cerner l'expérience spécifique du Groupe de travail en s'inspirant des travaux de D'Amour et al. entourant les relations de collaboration interorganisationnelles (D'Amour, 1997; D'Amour et al., 2003a, 2003b, 2005, 2008; Roy, 2011, 2013). Les entrevues ont ainsi permis de recueillir des informations concernant le contexte ayant mené à la création du Groupe de travail, la nature des collaborations entretenues entre ses membres ainsi que les impacts potentiels, tels que perçus par les informateurs, des activités du groupe. Les entrevues, qui étaient enregistrées, ont été transcrites intégralement afin de permettre leur traitement. De même, les comptes rendus des réunions tenus par le Groupe de travail entre 2011 et 2015 ont été consultés afin de comprendre la dynamique des relations entre les membres du Groupe de travail. Outre le contexte de création du Groupe de travail, les informations ont permis d'éclairer la nature des informations échangées et des collaborations entre ses membres, la dynamique des interactions lors des réunions du Groupe de travail et la coordination des actions communes au sein du groupe. Sur la base des informations recueillies lors des entrevues, la recherche documentaire a été approfondie afin de documenter les différents projets et événements relatés par les personnes interrogées et les comptes rendus de réunions.

Afin d'évaluer l'impact potentiel des activités du Groupe de travail, une revue de presse entourant la publication des études *Early Years Study 1, 2 et 3* a été réalisée. Un corpus de 209 articles de journaux, comprenant tous les articles de la presse canadienne référant aux études *Early Years Study 1, 2 ou 3* entre 1999 et 2015, a été constitué. Ce corpus a permis d'évaluer la couverture médiatique temporelle et géographique de la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3 (Early Years Study 3)*, principale réalisation du Groupe de travail, en comparaison avec la parution des deux études précédentes. La réception de l'étude au sein des débats publics entourant l'éducation et les services de garde à la petite enfance a aussi pu être évaluée. En second lieu, une revue de la littérature scientifique référant aux études *Early Years Study 2 et 3* a été effectuée. Celle-ci a permis de comparer l'impact des deux études sur les débats scientifiques entourant le développement des jeunes enfants et de mieux comprendre les éléments retenus de l'étude *Le point sur la petite enfance 3 (Early Years Study 3)* par le milieu de la recherche universitaire et institutionnelle. Finalement, divers documents gouvernementaux – appuyés par les événements relatés dans la presse et dans les entrevues semi-dirigées – ont permis d'évaluer l'impact potentiel du Groupe de travail sur les politiques publiques.

MÉTHODE DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Afin de traiter les informations recueillies au sein de diverses sources, une méthodologie d'analyse de contenu a été adoptée. Le contenu des comptes rendus de réunions, les entrevues semi-dirigées ainsi que le corpus d'articles de journaux et les publications académiques référant à l'étude *Le point sur la petite enfance 3* ont été codés suivant différentes grilles de lecture des documents afin de répondre aux deux principaux objectifs de recherche, soit qualifier la nature des collaborations entre les membres du Groupe de travail et évaluer l'impact des collaborations des membres du Groupe du travail.

QUALIFICATION DES COLLABORATIONS

Les transcriptions des entrevues semi-dirigées ont été codées à partir des variables identifiées dans le modèle de collaboration interorganisationnelle (D'Amour, 1997; D'Amour et al., 2003a, 2003b, 2005, 2008; Roy, 2011, 2013) selon une méthodologie d'analyse de contenu. La codification, réalisée à l'aide du logiciel NVivo 10, visait à classer l'information de manière à documenter les différentes variables du modèle et ainsi faciliter leur comparaison. Les travaux inspirés de ce modèle proposent dix variables réparties en quatre dimensions de la collaboration (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Dimensions et variables du modèle de collaboration interorganisationnelle de D'Amour et al.

Variables	Définitions
Dimension 1 : Gouvernance	
Centralité	Existence d'une autorité centrale claire qui guide l'action vers la collaboration au plan stratégique et politique afin de favoriser l'adoption ou la modification de structures et de processus collaboratifs.
Leadership	Existence d'un leadership local (formel ou informel) qui favorise le développement interprofessionnel et interorganisationnel. Les partenaires sentent que leur point de vue est considéré et qu'ils participent à la décision.
Soutien à l'innovation ou expertise	Existence d'un soutien à l'apprentissage et accès à une expertise interne ou externe pour accompagner les nouvelles activités et les nouveaux partages de responsabilités générés par la collaboration.
Connectivité et concertation	Existence de lieux de discussions et de construction de liens entre les partenaires afin d'aider la coordination en permettant l'ajustement en réponse aux problèmes qui se présentent.
Dimension 2 : Finalisation	
Finalités	Présence de buts communs et partagés permettant de développer une approche consensuelle.
Allégeances	Présence d'intérêts convergents qui influencent l'orientation des décisions et des actions.
Dimension 3 : Formalisation	
Ententes formelles	Existence d'ententes formelles permettant de clarifier les responsabilités des différents partenaires (ex. contrats, de protocoles, de lettres d'engagement, etc.)
Infrastructure d'information	Existence d'une infrastructure permettant l'échange systématique d'information entre les partenaires.
Dimension 4 : Intériorisation de la collaboration	
Connaissance mutuelle	Les acteurs se connaissent personnellement et professionnellement (valeurs et compétences, cadre de référence, services offerts, approche similaire, étendue de la pratique).
Confiance	Sentiment de confiance partagé entre les partenaires réduisant l'incertitude liée à la compétence des autres et à leur capacité d'assumer des responsabilités.

Ce modèle a comme avantage de permettre l'analyse des processus de collaboration dans une approche des systèmes d'action en contexte professionnel interorganisationnel et de pouvoir être opérationnalisé dans un nombre réduit de variables.

Afin de mieux comprendre la dynamique des relations au sein du Groupe de travail, les comptes rendus des réunions ont été codés en différenciant les intervenants (invités, membres du groupe, personnel de soutien), leur participation (absent, présent, animation, présidence), leurs modes de participation (coordination des rencontres, échanges d'informations et discussions; prise de responsabilités liées à l'action, prises de décision) et les différents dossiers et projets faisant l'objet d'une discussion entre ses membres. Ceci a permis de mieux éclairer différentes dimensions du modèle de collaboration interorganisationnelle, tels que le leadership informel au sein du groupe, l'accès à une expertise interne ou externe, la coordination des actions à travers les discussions des membres, les points de convergence et de divergence en ce qui a trait aux finalités poursuivies, les échanges d'informations entre les membres ainsi que le développement de projets conjoints.

Finalement, l'étude a tenté de dresser un portrait des réseaux de collaborations au sein de projets impliquant des membres au Groupe de travail. Les informations ont été recueillies sur la base des entrevues, des comptes rendus de réunions et de la documentation produite par les membres du Groupe de travail dans le cadre de leurs activités.

MÉTHODE D'ÉVALUATION DES EFFETS

Le Groupe de travail semble être un réseau d'apprentissage, soit un groupe de bailleurs de fonds se rassemblant pour s'informer de ce qui se déroule dans les champs où ils interviennent, partager des informations et explorer des stratégies pour réaliser des investissements plus efficaces. Ainsi, le Groupe de travail est décrit, dans divers documents de réflexion de la revue *The Philanthropist*, comme un groupe sans structure formelle, dont les activités sont centrées sur des échanges d'expériences et d'idées lors de réunions sur la manière d'amener des changements de politiques publiques canadiennes dans le domaine du développement de la petite enfance (Pearson, 2010). L'évaluation des effets des collaborations du Groupe de travail a donc été centrée sur trois champs potentiels d'impacts.

D'une part, la recherche a tenté d'évaluer la couverture médiatique des actions du Groupe de travail et sa capacité à constituer le développement de la petite enfance en enjeu public et à fournir une légitimité à la participation des fondations au sein de ce débat public. Pour ce faire, un corpus de 209 articles de journaux de la presse canadienne parus entre 1999 et 2015 référant aux études *Early Years Study 1, 2* ou *3* a été constitué. Ce corpus a permis de comparer la couverture médiatique de l'étude *Le point sur la petite enfance* avec les deux études précédentes – non soutenues par le groupe de travail. De plus, l'analyse du contenu thématique, des modes d'énonciation et des personnes ou des organisations auxquelles font référence les articles de journaux a permis de caractériser la nature des débats publics entourant sa diffusion.

En second lieu, la recherche a évalué l'influence de la parution de cette étude sur le monde académique et le développement de la recherche en petite enfance. Un corpus de 220 publications académiques (étude, présentation de conférence, rapport de recherche, livre, thèse et mémoire, etc.) citant les études *Early Years Study 2* et *3* a été constitué. Sur la base des références faites à ces études, leur rayonnement dans le monde académique a été comparé. D'autre part, une analyse de contenu a été réalisée à partir des extraits des 60 publications référant à l'étude *Le point sur la petite enfance 3* afin d'identifier les éléments retenus par le milieu académique lorsque des chercheurs, conférenciers, enseignants, etc. se réfèrent à cette étude.

Troisièmement, à partir des transcriptions d'entrevues, des comptes rendus de réunions, de la revue de presse et de la documentation disponible la recherche a tenté d'évaluer l'influence du Groupe de travail sur les politiques publiques, en répertoriant les politiques, programmes et mesures gouvernementales ainsi que les cadres légaux et réglementaires qui ont été introduits à la suite de la parution et de la diffusion de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*.

CONTEXTE

ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE EN PETITE ENFANCE

La création du Groupe de travail des bailleurs de fonds pour le développement des jeunes enfants s'insère dans un contexte politique et institutionnel où plusieurs politiques publiques, tant fédérales que provinciales, ont été mises en place afin de favoriser le développement des jeunes enfants, établissant un cadre légal, réglementaire et normatif, ainsi que des mécanismes assurant le financement et la prestation de services par diverses organisations publique, privée et sociale.

Poursuivant en outre l'objectif d'offrir, sur une base volontaire, une éducation accessible, abordable et de grande qualité subventionnée par l'État à tous les enfants de deux à cinq ans, l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, réalisée grâce au financement du Groupe de travail, dresse d'ailleurs un portrait comparatif du contexte politique et institutionnel entourant les interventions en petite enfance au sein des différentes provinces canadiennes et des institutions fédérales (McCain, Mustard et McCuaig, 2011). Grâce à ce portrait, il est possible d'identifier les éléments jugés pertinents aux débats publics entourant le cadre politique et légal régulant les interventions en petite enfance ainsi que de retracer l'implication des acteurs qui deviendront parties prenantes des activités du Groupe de travail dans les débats entourant les politiques publiques.

La prochaine section présente un survol historique de l'évolution du contexte politique et institutionnel en petite enfance tel que le rapporte l'étude *Le point sur la petite enfance 3*¹ ainsi que des interventions des acteurs liés au Groupe de travail. Le portrait est complété par des informations provenant de publications gouvernementales fédérale, provinciale ou territoriale.

LES POLITIQUES ET PROGRAMMES FÉDÉRAUX EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

Depuis les années 1960, le gouvernement fédéral est intervenu dans le domaine de la petite enfance par l'entremise de transferts de fonds aux gouvernements provinciaux et territoriaux, l'instauration de mesures fiscales s'adressant aux familles canadiennes et à l'administration de programmes gouvernementaux dans ses champs de compétences exclusifs ou partagés.

Les transferts de fonds aux provinces et territoires et les mesures fiscales en matière de petite enfance

Établi en 1966 par le gouvernement du Canada, le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) offrait aux gouvernements des provinces et territoires un financement en matière de programmes d'assistances sociales. Dans ce cadre, les fonds fédéraux rattachés au RAPC, octroyés dans un objectif de prévention et d'atténuation de la pauvreté à travers l'établissement de programmes sociaux provinciaux, pouvaient être utilisés par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour développer et financer des services de garde pour les familles à faible revenu, incitant ceux-ci à établir des normes en matière de services de garde afin de répondre aux conditions établies par les dispositions du programme de financement fédéral.²

Toutefois, en 1996, le gouvernement fédéral dissout le RAPC – abolissant, de ce fait, les conditions s'y rattachant³ – et remplace les fonds par une subvention pour chaque province et territoire versée dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux et territoriaux à titre de soutien des services de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'assistance sociale et des services sociaux (ministère des Finances du Canada, 2015a, 2015b). En 2000, le gouvernement fédéral met en place l'Initiative de développement de la petite enfance (IDPE) et conclut l'Entente sur le développement de la petite enfance (EDPE). « En vertu de cette entente, 500 millions de dollars étaient versés annuellement pour des programmes visant à promouvoir la santé des enfants et des mères, à améliorer le soutien offert aux parents et aux communautés et à renforcer l'apprentissage et les soins en début de vie » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.86). Le budget 2001 prévoit un investissement de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, soit de 2001-2002 à 2005-2006

¹ Source : *Le point sur la petite enfance* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance en Colombie-Britannique* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance de l'Alberta*, *Profil de l'éducation de la petite enfance de Saskatchewan* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance du Manitoba* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance de l'Ontario* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance du Québec* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance du Nouveau-Brunswick* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard* (2011), *Profil de l'éducation de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador* (2011)

² Les transferts fédéraux étaient des subventions conditionnelles de partage des coûts qui visaient à encourager la mise en place de programmes nationaux et à assurer une qualité comparable d'une province à l'autre.

³ La seule obligation qui demeure est l'interdiction d'exiger une période de résidence dans la province pour être admissible au programme

(ministère des Finances du Canada, 2015b). Bien que l'entente misait sur une vision globale de la petite enfance, la plupart des provinces auraient concentré leurs efforts sur les informations et les ressources pour les parents, allouant seulement une faible proportion du financement aux programmes de développement de la petite enfance. (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.86). Dans le budget de 2003, le gouvernement s'engage à accorder un financement annuel de 500 millions de dollars pour deux années additionnelles, soit 2006-2007 et 2007-2008 et ainsi qu'à affecter 320 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir des programmes à l'intention des enfants autochtones et des Premières nations (ministère des Finances du Canada, 2015b).

Afin d'améliorer l'accès aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, une entente-cadre entre les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés des services sociaux est conclue en 2003. Le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (CMAGJE) encadre par des principes de disponibilité, d'accessibilité, de qualité, d'inclusion et de choix les dépenses provinciales et territoriales découlant des transferts de fonds en soutien aux programmes ciblant les enfants d'âge préscolaire. (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.86-87) En vertu de l'EDPE, 900 millions de dollars sur cinq ans – soit de 2003-2004 à 2007-2008- sont réservés dans le budget de 2003 afin de bonifier l'aide fédérale aux provinces et territoires. « Aux termes de l'entente-cadre, l'aide financière à l'appui de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants s'est chiffrée à 225 millions de dollars en 2005-2006, à 300 millions en 2006-2007 et à 350 millions en 2007-2008. » (ministère des Finances du Canada, 2015b). De plus, le gouvernement fédéral affecte en 2003 35 millions de dollars additionnels -et à partir de 2004, 45 millions de dollars - sur cinq ans aux programmes s'adressant aux Premières nations.

Suite à l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé, signé en février 2003, le TCSPS est restructuré afin de créer deux transferts distincts, soit le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), devant entrer en vigueur au 1^{er} avril 2004. 62 % du budget du TCSPS est affecté à la santé et 38 %, à l'éducation postsecondaire, aux programmes à l'intention des enfants et aux autres programmes sociaux (ministère des Finances du Canada, 2015a).

En octobre 2004, le gouvernement fédéral lance également le programme *Fondations – Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants* - aussi appelé l'Initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) - qui visait à mettre sur pied un système national d'éducation et de garde des jeunes enfants fondé sur des principes de qualité, d'inclusion universelle, d'accessibilité et de développement, réservant dans le budget de 2005 cinq milliards de dollars répartis sur cinq ans afin de financer le programme. Dans le cadre de cette initiative, des fonds de 700 millions de dollars sont versés aux provinces et aux territoires en 2004-2005 et 2005-2006. Des accords bilatéraux sont également négociés avec les dix provinces canadiennes, bien que seulement trois accords aient été parachevés avant les élections générales de 2006.⁴ Or, dès 2006, le gouvernement conservateur nouvellement élu annonce la fin du financement du programme, mettant fin aux accords. Les derniers transferts fédéraux aux administrations provinciales et territoriales dans le cadre de l'initiative, totalisant 650 millions de dollars, sont versés au cours l'année financière 2006-2007 afin de faciliter la transition. (ministère des Finances du Canada, 2015b; McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.87)

En remplacement de l'AGJE, en 2006, le gouvernement instaure, dans le cadre du son *Plan universel pour la garde d'enfants*, la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)⁵ et s'engage à investir annuellement 250 millions de dollars dans l'Initiative sur les places en garderie (IPG) offrant des mesures fiscales incitant les employeurs à créer des garderies en milieu de travail⁶. L'IPG devait soutenir la création de 125 000 nouvelles places dans le cadre d'initiatives privées et communautaires. Cependant, en 2007, à la suite d'un rapport de Ressources humaines et Développement des compétences Canada soulignant

⁴ Une entente fédérale-provinciale-territoriale a été conclue en février 2005. Elle énonçait les quatre principes sur lesquels le système devrait reposer : qualité, universalité, accessibilité et développement. Dans son budget de 2005, le gouvernement fédéral a réservé 5 milliards de dollars sur cinq ans à cet effet. D'avril à novembre 2005, il a négocié des accords bilatéraux provisoires avec les dix provinces. Trois accords seulement (Ontario, Manitoba et Québec) ont été parachevés avant la tenue des élections générales de 2006. Compte tenu des progrès déjà faits par le Québec, son entente n'a porté que sur le financement. Les autres documents provinciaux indiquaient les mesures à prendre pour concrétiser les quatre principes. Une disposition autorisait l'une ou l'autre partie à mettre un terme à l'entente moyennant un préavis d'un an. (Eggleton et Wilbert, 2009, p.85-86)

⁵ « La Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) : mesure d'aide directe aux parents sous forme de paiements mensuels de 100 \$ par enfant de moins de 6 ans, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006. On estime que la valeur totale des versements mensuels de la PUGE aux parents canadiens en 2012-2013 sera de près de 2,7 milliards de dollars. [...] Les versements de la PUGE sont assurés par l'Agence du revenu du Canada au nom de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. » (ministère des Finances du Canada, 2015b).

⁶ « [E]n complément d'un crédit d'impôt à l'investissement de 25 % accordé aux entreprises créant de nouvelles places en garderie en milieu de travail, le budget de 2007 a donné suite à l'engagement de verser 250 millions de dollars par an pour la création de places en garderie. Cette somme a été versée directement aux provinces et aux territoires en 2007-2008 sous forme de montant égal par habitant, et elle a été incorporée au TCPS à compter de 2008-2009. [...] Le TCPS est géré par le ministère des Finances. » (ministère des Finances du Canada, 2015b).

les lacunes de l'IPG⁷, le gouvernement fédéral transfère les fonds aux provinces et territoires à travers le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).⁸ Depuis 2007-2008, environ 10 % du TCPS est consacré aux programmes d'aide à l'enfance, ce qui représente en 2012-2013 plus de 1,2 milliard de dollars. En 2007, le financement du TCPS et du CMAGJE sont prolongés jusqu'en 2013-2014, le budget accordant des investissements additionnels afin de restructurer le TCPS⁹ et planifiant une augmentation annuelle des transferts en espèces de 3 % annuellement (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.89, ministère des Finances du Canada, 2015b). En 2015, le Ministère des Finances du Canada prévoit que le TCPS fera l'objet d'un examen en 2024.

En plus des transferts fédéraux aux gouvernements provinciaux et territoriaux, la Gouvernement du Canada a instauré diverses mesures fiscales s'adressant aux familles canadiennes ayant des enfants en jeune âge, notamment la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)¹⁰, le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE)¹¹, le Crédit d'impôt pour enfants (CIE), la Prestation pour enfants handicapés (PEH)¹² et la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE).¹³

Les programmes gouvernementaux fédéraux en matière de petite enfance

En plus des transferts de fonds et des mesures fiscales, le gouvernement fédéral intervient dans le champ du développement et de l'éducation des jeunes enfants grâce à différents programmes relevant de ces compétences exclusives ou partagées. Ainsi, le « gouvernement fédéral joue un rôle direct dans le financement des programmes d'éducation des jeunes enfants au sein des réserves des Premières Nations ainsi que pour le personnel militaire, les prisonniers fédéraux, les réfugiés et les immigrants au Canada. ». (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.88).

En matière d'affaires autochtones, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et l'Agence de la santé publique du Canada transfèrent des fonds aux communautés des Premières Nations afin de rembourser une partie des frais de scolarité des enfants en âge préscolaire au sein des réserves et à l'extérieur de celles-ci. Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA), offrant une préparation préscolaire aux enfants et de services aux familles des Premières Nations, est administré conjointement par Santé Canada pour les enfants vivant dans les réserves et par l'Agence de santé publique du Canada, dans les communautés urbaines et nordiques. AADNC finance pour sa part le PAPA dans 15 établissements du Nouveau-Brunswick. De même, Ressources humaines et Développement des compétences Canada finance l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits, un programme offrant aux parents qui travaillent des services de garde pour leurs enfants. AADNC a également signé des accords intergouvernementaux afin de rembourser une portion des coûts des programmes d'éducation de la petite

⁷ « La plupart des employeurs ont affirmé qu'ils comprenaient le rôle que les services de garde peuvent jouer dans le recrutement et le maintien en poste du personnel de leur entreprise. Ils sont également conscients qu'il est avantageux d'aider leurs employés à concilier leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. Néanmoins, la plupart des entreprises, en particulier les petites, ne se voient pas fournir des services de garde. La plupart sont prêtes à aider les employés à acquérir des services de garde au sein de la collectivité, mais comme il s'agit d'un avantage imposable, ils choisissent souvent de ne pas fournir ce soutien. Ils admettent l'intérêt d'établir des partenariats avec les fournisseurs de services de garde locaux, mais non de créer des garderies eux-mêmes, et selon eux, l'incitatif doit cibler les fournisseurs et non les employeurs. On a également soulevé le problème de l'équité en ce qui concerne les services de garde financés par l'employeur. Les participants craignent qu'une initiative axée sur les services de garde financés par l'employeur ait pour effet d'exclure les familles des zones rurales, les parents autochtones, les parents sans travail ou travailleurs indépendants et les employés dont l'employeur choisit de ne pas les aider à répondre à leurs besoins en services de garde. » (Eggleton et Wilbert, 2009, 2009, p.86-87).

⁸ « Depuis 2004-2005, le TCPS constitue le principal programme fédéral de transfert accordant une aide financière aux provinces et aux territoires à l'égard de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, y compris le développement de la petite enfance et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (auparavant, ce financement était accordé dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, ou TCSPS). Depuis 2007-2008, le TCPS fait l'objet d'une répartition théorique de manière à déterminer l'apport fédéral associé à chacun de ces domaines; plus précisément, 10 % du TCPS est théoriquement alloué aux programmes d'aide à l'enfance, 31 %, à l'éducation postsecondaire et 59 %, aux autres programmes sociaux. » (ministère des Finances du Canada, 2015b).

⁹ « Le budget de 2007 restructure le TCPS afin d'offrir aux provinces et aux territoires un soutien en espèces égal par habitant. Des investissements additionnels sont faits pour faciliter cette transition et pour améliorer la stabilité et la prévisibilité du soutien accordé aux provinces et aux territoires au titre des programmes d'éducation postsecondaire, des programmes à l'intention des enfants et des autres programmes sociaux. L'augmentation annuelle de 3 % des transferts en espèces dans le cadre du TCPS est également énoncée dans la loi. » (ministère des Finances du Canada, 2015b).

¹⁰ « En 2010, la Prestation fiscale canadienne pour enfants verse 112,33 \$ par mois pour chaque enfant et un supplément de 7,83 \$ par mois pour un troisième enfant et les enfants subséquents. Le montant de prestation est réduit lorsque le revenu familial net excède 40 970 \$. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.15)

¹¹ « Les familles dont le revenu net est inférieur à 23 855 \$ peuvent également être admissibles au Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) et à la Prestation pour enfants handicapés (PEH). Pour une famille comportant un enfant, la SPNE verse 2 088 \$ par année (174 \$ par mois). » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.15)

¹² « Les familles dont le revenu net est inférieur à 23 855 \$ peuvent également être admissibles [...] à la Prestation pour enfants handicapés (PEH). Pour une famille comportant un enfant, la SPNE verse 2 088 \$ par année (174 \$ par mois). » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.15)

¹³ « La Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) verse, après impôt, de 680 \$ à 950 \$ selon le revenu net et la composition de la famille (couple où les deux conjoints travaillent, un seul travailleur, aucun travailleur, parent seul). » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.15)

enfance correspondant à près de 800 places dans des réserves en Alberta et à 3 000 places dans les communautés des Premières Nations en Ontario (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.88-90).

Responsable des Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale soutient 43 Centres de ressources pour les familles des militaires, au Canada et à l'étranger, dont le mandat de ces centres consiste à favoriser le développement des enfants et des jeunes, à soutenir les parents et la famille des militaires canadiens en offrant des services de garde ou de référence.

Financés en vertu d'accords ministériels entre l'Agence de santé publique du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux et gérés par des comités conjoints, deux programmes visent à offrir des services à des personnes vivant dans des circonstances difficiles. Ainsi, le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) offre aux enfants de six ans ou moins des activités alors le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) s'adresse aux femmes enceintes, en particulier les femmes immigrantes ou autochtones vivant à l'extérieur de leur communauté.

Afin de permettre aux parents de suivre le Programme Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration défraie les services de garde encourus par les parents d'enfants âgés de moins de six ans.

Finalement, Service correctionnel du Canada offre le programme Mère-Enfant, qui permet aux enfants d'âge préscolaire de vivre avec leurs mères et de participer à des programmes d'éducation dans la communauté ou l'établissement correctionnel.

LES POLITIQUES PROVINCIALES ET TERRITORIALES EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

Encouragés par les diverses ententes avec le gouvernement fédéral, la majorité des gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté des politiques publiques et mis en œuvre programmes gouvernementaux en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants, interventions publiques encadrées par un cadre légal, réglementaire et normatif. Ainsi, depuis les années 1990, on assiste à une institutionnalisation croissante des pratiques dans le domaine de la petite enfance avec l'attribution de responsabilités relatives au financement, à la prestation, à la réglementation et à la surveillance des services de garde et d'éducation des jeunes enfants à divers ministères et organismes gouvernementaux.

Les politiques et programmes des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de petite enfance

Certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont désigné des ministères responsables des services à la petite enfance. Ainsi, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont intégré leurs ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Pour leur part, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon partagent ces responsabilités entre différents ministères et divisions administratives, généralement au sein du ministère de l'Éducation (voir Tableau 7).

La plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté des politiques publiques permettant une intégration de leurs interventions. Ainsi, les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador (Early Childhood Learning Division, Department of Education, 2011), de l'Île-du-Prince-Édouard (Éducation et Développement de la petite enfance, Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, 2010), du Nouveau-Brunswick (Education and Early Childhood Development, Government of New Brunswick, 2011), du Québec (ministère de la Famille du Québec, 2015), du Manitoba (Manitoba Family Services, Government of Manitoba, 2008), des Territoires du Nord-Ouest (Department of Education, Culture and Employment, Government of Northwest Territories, 2005) et du Nunavut avaient en 2011 mis en place des cadres stratégiques établissant leurs visions et leurs objectifs en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants qui devaient orienter leurs différents programmes (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.95).

Les programmes gouvernementaux en petite enfance ont été développés dans deux domaines d'intervention principaux, soit l'éducation et la garde des jeunes enfants. Les programmes en matière de garde des jeunes enfants interviennent surtout par le biais du financement des services de garde privés; de la régularisation des normes encadrant les services et, dans certains cas, de la gestion et la prestation de services de garde publics. Le volet éducatif est principalement encadré par la régulation de la qualification de la main-d'œuvre – tant au sein des services de garde et d'éducation privés que publics – et l'offre de services de garde éducatifs en milieu scolaire et l'accès aux programmes de prématernelle et de maternelle.

À l'exception du Québec, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard, la majorité des gouvernements provinciaux et territoriaux interviennent essentiellement dans la régularisation des normes de santé et de sécurité et le financement des services de

garde privés. « Les autorités peuvent collaborer à la planification ou appuyer d'autres infrastructures, mais les décisions concernant l'emplacement, le coût, le contenu et la clientèle reviennent aux exploitants » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, 102). Chaque province ou territoire a établi des règlements afin de protéger la santé et la sécurité des enfants que les exploitants doivent respecter pour obtenir un permis. Néanmoins, les exploitants sont peu encadrés en ce qui a trait aux normes de qualité de services offerts aux enfants (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, 111). Afin d'assurer un environnement d'apprentissage, les gouvernements ont misé sur la régulation de la qualification de la main-d'œuvre et l'établissement de politique de la main-d'œuvre encourageant le personnel qualifié à travailler et à demeurer dans le domaine.¹⁴

Le financement public de services de garde privés sert à encourager les exploitants à étendre leurs services ou soutenir le démarrage de nouvelles garderies. Les gouvernements provinciaux et territoriaux accordent des subventions pour l'ouverture de places de garde pour les parents à faible revenu; de retenues ou de crédits d'impôt et des subventions à des exploitants privés, à but lucratif ou non lucratif, afin compenser les charges salariales ou pour appuyer la participation des enfants ayant des besoins spéciaux.¹⁵ Des subventions par projets sont également accordées pour le capital, l'équipement et le démarrage (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96-97). Ainsi, plusieurs provinces les provinces « ont offert du financement afin d'accroître le nombre de places réglementées de garde d'enfants et ont adapté les exigences en matière de subvention afin de mieux refléter les coûts actuels des services de garde. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.102)¹⁶ L'octroi de subvention et les critères d'admissibilité servent à réguler l'accessibilité des prix des services de garde.¹⁷

L'offre publique de services de garde diffère entre les provinces et territoriaux. Ainsi, le Québec, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard sont les provinces qui offrent le plus de services publics, gérant de manière active les services de garde et offrant un financement direct d'exploitation des programmes de garderie d'enfants (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96-97). Plusieurs provinces donnent accès aux programmes de développement de la petite enfance par le biais de leur système éducatif, notamment de leurs programmes d'enseignement de prématernelle ou de maternelle, ainsi que par la mise sur pied de programme de maturité préscolaire ou de formation au rôle parental et de littéracie pour les familles ayant de jeunes enfants (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96, 102, 107-108).

La mise en place de ces politiques et programmes des gouvernementaux provinciaux a mené à une institutionnalisation croissante du champ de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. Ainsi, depuis les années 1990, l'ensemble des provinces canadiennes a adopté des lois et règlements encadrant le système éducatif et les services de garde (voir Tableau 7). Ce cadre fournit les assises juridiques des politiques et programmes gouvernementaux en matière de petite enfance. Les ententes internationales signées par le gouvernement du Canada, telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies et la Convention relative aux droits de l'enfant, jouent également un rôle dans la surveillance des progrès des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'amélioration de l'accès aux programmes de développement de la petite enfance et de services de garde (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.109-111).

LA PARTICIPATION DES FONDATIONS CANADIENNES AUX DÉBATS PUBLICS ENTOURANT LE CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL EN PETITE ENFANCE

¹⁴ « Chaque province et chaque territoire a des lois, des règlements et des normes qui régissent le fonctionnement des programmes réglementés de garderies d'enfants. Ils déterminent les exigences de dotation, notamment : la formation postsecondaire en développement de la petite enfance; le perfectionnement professionnel continu; le permis ou l'inscription auprès d'un gouvernement ou d'un organisme désigné; les vérifications des références; le processus pour reconnaître les qualifications acquises à l'extérieur du Québec. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.105)

¹⁵ « Des efforts ont également été réalisés pour inclure les enfants ayant des besoins spéciaux dans les services destinés à la population en général. Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et le Yukon ont ajouté des ressources additionnelles et du nouveau personnel pour appuyer l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux. De plus, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et le Yukon ont ciblé les groupes mal desservis, incluant les enfants en bas âge et les familles nécessitant des soins non traditionnels et saisonniers. Le Manitoba a augmenté le nombre de prématernelles à temps partiel afin d'offrir aux familles plus d'options d'apprentissage en début de vie, et la Nouvelle-Écosse a décidé d'accorder ses subventions d'exploitation à des programmes à temps partiel et pour les enfants d'âge scolaire. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96)

¹⁶ « Le plan du Québec de 2007 visant à créer 20 000 places additionnelles en services de garde subventionnés sur quatre ans n'a pris que deux ans à se réaliser, et 15 000 autres places devraient être financées en 2011. L'Alberta a également créé 20 000 places additionnelles, surpassant son objectif de 14 000 places, et la Colombie-Britannique a créé 10 000 places additionnelles et prévoit en créer 1 000 autres chaque année pendant cinq ans. Il y aura 6 500 places de plus au Manitoba, 3 500 places de plus en Saskatchewan, et le Nouveau-Brunswick élabore présentement sa stratégie afin de créer 10 000 places additionnelles, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard fait figure de proue avec son nouveau système pour les premières années mis sur pied grâce à une hausse de 33 % de son budget pour la petite enfance. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96)

¹⁷ « Certaines provinces et certains territoires, dont la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Yukon, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta, ont entrepris des démarches afin de traiter de l'accessibilité des prix des services de garde en augmentant leur plafond de subvention à cette fin, tandis que d'autres, notamment l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon, ont changé les critères d'admissibilité afin que plus de parents aient accès aux services de garde. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.96)

Le renouvellement des interventions des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le domaine de la petite enfance, à travers la mise en place de politiques publiques et de programmes gouvernementaux en matière d'éducation et de services de garde pour les jeunes enfants a été influencé par les débats publics qui se sont développés à partir des années 1990. Les fondations canadiennes, tant privées que publiques, intervenant dans le champ du développement des jeunes enfants ainsi que des acteurs qui seront impliqués dans les activités du Groupe de travail ont participé à ces débats publics.

Constitution d'un enjeu public concernant le développement des jeunes enfants

En 1992, le Groupe de travail pour les jeunes, créé par le gouvernement du Québec, publie le rapport intitulé *Un Québec fou de ses enfants* (Groupe de travail pour les jeunes, 1991). Sa diffusion participe alors aux débats entourant la priorité à accorder à l'octroi de ressources publiques dans des programmes ciblant le développement des jeunes enfants. Ce rapport exerce une influence sur la définition des politiques québécoises en matière de lutte à la pauvreté et de soutien aux familles. En outre, il influence la politique familiale du Québec instaurée en 1997 qui mise sur l'octroi d'une aide financière aux parents, l'établissement d'un réseau de services de garde et le congé parental. Le rapport inspire également l'apparition en 2001 des centres 1,2,3 Go! soutenus par Centraide du Grand Montréal. En 2000, la Fondation Lucie et André Chagnon est incorporée au Canada. En 2004, elle appuie la mise sur pied de Québec Enfants, un organisme faisant la promotion du développement global des jeunes enfants afin de contribuer à une entrée scolaire réussie (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015e, 2015f).

En 1999, la publication de la première *Étude sur la petite enfance*, réalisée en Ontario (McCain et Mustard, 1999), recommande d'intégrer les services destinés aux jeunes enfants ontariens au sein de centres communautaires de développement de la petite enfance et de centres d'éducation familiale. Influençant les débats publics tant dans les communautés scientifiques, financières que de la santé, l'étude inspire la création de projets de démonstration de centres intégrés du développement de la petite enfance, tels *First Duty à Toronto* (2000)¹⁸ (Corter et al., 2007a; 2007b; 2012), *Schools Plus* en Saskatchewan (2002) (Tymchak et SIDRU, 2001) et *Community Schools* en Australie. Ces projets de démonstration participent à des efforts en vue d'influencer la conception des politiques publiques par les gouvernements et de promouvoir les bonnes pratiques auprès des intervenants et des experts en petite. En 2004, le *Council for Early Child Development* (CECD) est créé afin de promouvoir les recommandations de l'*Étude sur la petite enfance* (1999). De 2006 à 2009, celui-ci est soutenu financièrement par la Lawson Foundation afin d'établir un réseau national faisant la promotion de l'évaluation des initiatives communautaires et des programmes en développement de la petite enfance ainsi que de produire et de diffuser une seconde étude sur le développement de la petite enfance au Canada qui sera intitulée *Early Years Study* (2007) (McCain, Mustard et Shanker, 2007).

Influence en faveur d'un cadre stratégique intégré d'interventions publiques en petite enfance et partenariats avec les gouvernements provinciaux

En 2007, le deuxième rapport sur la petite enfance, *Early Years Study 2: Putting Science into Action* (McCain, Mustard et Shanker, 2007), recommande l'intégration des programmes d'éducation de la petite enfance au système d'éducation publique, faisant des propositions concernant la gouvernance, les ressources, les installations, la dotation, les méthodes pédagogiques d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et le soutien aux familles. Sa réalisation et diffusion mobilisent l'Atkinson Centre à l'Institute for Studies in Education of the University of Toronto, financé par la Fondation Atkinson ainsi que l'Honorable Margareth Norrie McCain, présidente de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation, à titre de coauteur.

En 2008, les ministres provinciaux et territoriaux de l'éducation, regroupés au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, publient une déclaration commune, intitulée *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*, qui servira de cadre afin d'améliorer les systèmes d'éducation, les possibilités d'apprentissage et la réussite scolaire à l'échelle du Canada. Ce cadre s'articule autour de quatre piliers de l'apprentissage de la petite enfance à l'âge adulte, soit l'apprentissage et le développement de la petite enfance, les systèmes scolaires primaires et secondaires, l'enseignement postsecondaire et l'apprentissage et le

¹⁸ Le projet *First Duty à Toronto* a été mis sur pied en 2000 afin « de documenter et de parrainer les « bonnes pratiques » comme moyen d'informer les politiques publiques. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.4) Il s'agit d'un projet « visant à combiner trois types de services, soit les services de garde réglementés, les maternelles et les programmes d'aide parentale, en un seul programme d'éducation de la petite enfance accessible aux familles. L'objectif est de répondre simultanément à deux besoins sociaux urgents : offrir aux enfants le départ intelligent dont ils ont besoin pour l'école et pour la vie, tout en appuyant les parents qui travaillent, étudient ou s'occupent des autres membres de la famille. À l'origine, le projet était axé sur les enfants qui fréquentaient la prématernelle et la maternelle. En réponse aux besoins des familles, il s'adresse maintenant aussi aux jeunes enfants et offre un programme à plein temps et à longueur d'année pour les enfants d'âge scolaire. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.12) « Plutôt que de reposer sur des structures administratives et financières fragmentées et de souvent payer deux fois pour les mêmes enfants et familles, le programme combine les employés, les installations, l'équipement, les fournitures et l'administration afin d'en faire un centre efficace sur le plan financier et de donner l'envie aux parents d'y envoyer leurs enfants. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.13)

développement des compétences des adultes. En matière de petite enfance, les ministres de l'Éducation poursuivent l'objectif que tous les enfants aient « accès à une éducation préscolaire de haute qualité afin de veiller à ce qu'ils soient disposés à apprendre dès leur entrée à l'école » (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2008).

En 2009, un rapport du gouvernement de l'Ontario intitulé *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario* (Pascal, 2009), s'inspirant d'expériences soutenues par la Fondation Atkinson, recommande l'adoption d'un système unifié de services s'adressant aux enfants et familles et l'élaboration d'un cadre stratégique intégré devant orienter les interventions publiques envers les enfants de 0 à 12 ans. Ce cadre stratégique devait établir un continuum d'intervention par la mise sur pied de centres *Meilleur départ pour l'enfance et la famille* pour les enfants de 0 à 3 ans, d'un programme pour les enfants de 4 et 5 ans et de programmes de journée prolongée pour les enfants des écoles élémentaires. Le rapport recommande également d'instaurer des congés parentaux prolongés et des prestations parentales étendues.

En 2009, des partenariats sont conclus entre plusieurs fondations et gouvernements provinciaux afin de soutenir des initiatives locales et de mettre en place des sites de démonstration en matière de développement de la petite enfance.

Ainsi, le 17 juin 2008, le projet de loi 84 instituant le *Fonds pour le développement des jeunes enfants* est déposé à l'Assemblée nationale du Québec. Adoptée le 24 septembre 2009, la loi 7 crée un fonds partenarial, financé conjointement par la Fondation Lucie et André Chagnon et le Gouvernement du Québec, attribuant la responsabilité ministérielle au ministère de la Famille et des Aînés responsable de l'encadrement du réseau québécois des centres de la petite enfance. Afin d'administrer ce Fonds, une société de gestion du Fonds est créée le 30 novembre 2009, qui sera renommée le 16 avril 2010 Avenir d'enfants à la suite de la fusion des organismes 1, 2, 3 GO! et de Québec Enfants. Afin d'accomplir sa mission¹⁹, en 2015, l'organisme met à la disponibilité de 132 regroupements locaux de partenaires des ressources en appui au développement de meilleures initiatives et activités pour les jeunes enfants (Avenir d'enfants, 2015b).

De même, dans le cadre du projet *Early Childhood Development du Canada atlantique*, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation a conclu des « ententes avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard afin de mettre sur pied des sites de démonstration qui intègrent les ressources existantes des services de garde, de la maternelle, de l'éducation pour les enfants à besoins spéciaux et des centres de soutien pour la famille, dans des centres de la petite enfance alignés avec les écoles » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.68). Ces partenariats, s'inspirant de l'expérience ontarienne entourant *Toronto First Duty* et des rapports sur le développement de la petite enfance, s'intègrent alors dans des efforts afin d'influencer les politiques publiques en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants qui se mettent en place au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

En juin 2008, le comité ministériel sur le développement et la garde des jeunes enfants met en place la première stratégie provinciale à long terme en matière d'apprentissage précoce et de garde d'enfants au Nouveau-Brunswick, *Être prêt pour la réussite : Stratégie décennale pour la petite enfance au Nouveau-Brunswick* (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2008).²⁰ Durant sa première année de mise en œuvre, le gouvernement met en place quatre centres intégrés de services en la petite enfance, devant servir de site de démonstration des meilleures pratiques, allouant à chacun des projets pilotes une subvention annuelle de 100 000 \$ par année durant trois ans. En 2009, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation conclut un partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin d'ajouter cinq centres de services en petite enfance - intégrant les programmes préscolaires, de garde d'enfants de formation au rôle parental au sein des écoles -, de proposer une stratégie de recherche et d'évaluation, de soutenir le développement des sites et les communications et de participer au groupe de travail interministériel²¹ (Margaret and Wallace McCain Family Foundation, 2010).

En décembre 2006, en Nouvelle-Écosse, la commission d'enquête Nunn dépose un rapport, *Spiralling Out of Control, Lessons Learned From a Boy in Trouble* (Government of Nova Scotia and Nunn Commission of Inquiry, 2006; Government of Nova

¹⁹ La mission d'Avenir d'enfants consiste à « contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie. » (Avenir d'enfants, 2015a)

²⁰ Cette stratégie devait compléter différentes politiques sociales adoptées antérieurement, tels le plan provincial en éducation, *Les enfants au premier plan*; le plan provincial en santé, *Transformer le système de santé du Nouveau-Brunswick*; la stratégie provinciale en mieux-être, *Vivre bien, être bien*, et le plan provincial de réduction de la pauvreté, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick*.

²¹ Le groupe de travail interministériel est supervisé par le comité directeur interministériel sur les sites de démonstration des centres de développement de la petite enfance, formé de représentants des ministères du Développement social (président), de l'Éducation, de la Santé et du Bien-être, de la Culture et du Sport ainsi que de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation.

Scotia, 2007), comprenant 34 recommandations en vue d'améliorer le système judiciaire et de prévenir les actes criminels chez les jeunes. Parmi les mesures proposées, le commissaire recommande d'améliorer la coordination et la collaboration dans la prestation des programmes et services pour les enfants, les jeunes et les familles. En réponse à cette recommandation, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse adopte en 2008 la stratégie *Nos enfants en valent la peine* (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 2013). Dans le cadre de cette stratégie, le projet de démonstration *Schools Plus* forme des équipes de professionnels collaborant afin d'offrir aux enfants et familles des services intégrés au sein des écoles. Depuis la conclusion d'un partenariat entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et le Chedabucto Education Centre en 2009, *Schools Plus* inclut les programmes pour les enfants d'âge préscolaire et de soutien à la famille (Margaret and Wallace McCain Family Foundation, 2010).

En décembre 2009, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation a conclu un partenariat avec l'Eastern School District, le Public Health Nursing, le Collège Holland, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et CHANCES, afin de mettre en place le programme *Smart Start* avec la participation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce partenariat école-collectivité offre aux familles un continuum de services comprenant des services prénataux et postnataux, des conseils en nutrition, un programme de développement en début de vie, des services éducatifs préscolaires en milieu scolaire pour les enfants âgés de deux à quatre ans et des activités, des ressources et des informations pour les enfants et les parents. En septembre 2011, les sites de démonstration ont été intégrés à l'Initiative préscolaire d'excellence du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, lancée en mai 2010, et sont devenus des centres de la petite enfance. Une évaluation de la transition et de l'impact de l'Initiative sur les enfants, familles, éducateurs de la petite enfance et communautés a été réalisée conjointement avec des chercheurs le Collège Holland, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Margaret and Wallace McCain Family Foundation, 2010; Government of Prince Edward Island, 2010, 2013, Flanagan, Kathleen. 2010).

En 2010, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation, en collaboration avec la Martin Aboriginal Education Initiative, met en place des centres intégrés de développement de la petite enfance dans une communauté des Premières Nations de l'Ontario. (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.3)

À Terre-Neuve-et-Labrador, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation conclut en 2011 « un partenariat avec la Jimmy Pratt Foundation et la Faculté d'éducation de l'Université Memorial de Terre-Neuve afin d'appuyer la recherche et l'évaluation en petite enfance avec les gouvernements et les communautés » en mettant en évidence, grâce à ces 14 centres de services, les pratiques exemplaires en matière de programme d'éducation de la petite enfance et d'influencer les politiques publiques en faveur de services accessibles, de qualité et efficace (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.68).

L'influence des fondations membres du Groupe de travail s'exerce également à travers le soutien à la réalisation de veille et d'études en petite enfance, alimentant les discussions lors de différents événements publics. Ainsi, la Fondation Atkinson met sur pied un Fonds pour la petite enfance servant à améliorer l'accès au fils de presses, à offrir un support à l'organisation de rencontres et à soutenir la réalisation de sondages et d'études en vue de renforcer leurs réflexions et stratégies. De même la Fondation Lawson met sur pied des outils de surveillance et d'évaluation des programmes et politiques en petite enfance et conduit plusieurs recherches dans le domaine. Pour sa part, la Lyle S. Hallman Foundation finance des études, des symposiums et différentes plateformes de partage d'informations et soutient l'action de porte-parole en matière de petite enfance. Créé en 2011, la Fondation Jimmy Pratt adopte une stratégie similaire, finançant, en collaboration avec la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development, la réalisation de l'étude *Early Years Last A Lifetime* autour desquels sont organisés des discussions publiques lors discussions de groupe et de symposiums.

Ainsi, à travers la conclusion de partenariats avec différents gouvernements provinciaux, la mise sur pied de centres intégrés de services à la petite enfance servant de sites de démonstration ainsi que le financement, la réalisation et la diffusion des études *Early Years Study 1 et 2* ayant influencé l'adoption de cadre stratégique en matière de développement de la petite enfance, les fondations canadiennes, en particulier la Fondation Atkinson, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et la Fondation Lucie et André Chagnon, semblent avoir eu une incidence sur les débats publics, voire les politiques publiques et les programmes gouvernementaux en matière de développement, d'éducation et de garde des jeunes enfants.

COLLABORATIONS ENTOURANT LE GROUPE DE TRAVAIL

LA CRÉATION ET LA DÉFINITION DU MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail des bailleurs de fonds pour le développement des jeunes enfants est apparu en janvier 2009 dans le cadre des efforts de huit bailleurs de fonds canadiens²² en vue de développer la collaboration et le partage de connaissances et ainsi, améliorer l'efficacité de leurs actions. À l'initiative de Margaret Norrie McCain²³, présidente du conseil d'administration et membre fondatrice de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation, et d'Angie Killoran, alors directrice exécutive à la Lawson Foundation, diverses fondations œuvrant en développement de la petite enfance sont invitées à un colloque, tenu à Montréal le 29 et 30 janvier 2009²⁴, organisé par le *Council for Early Child Development* (CECD), conseil dirigé par le Dr J. Fraser Mustard et Clyde Hertzman, au cours duquel sont présentés les travaux soutenus par le conseil (Early Child Development Funders Working Group Meeting Minutes, 2011c). À l'exception de la Jimmy Pratt Foundation, qui ne sera fondée qu'en 2011, l'ensemble des fondations actuellement membres du Groupe de travail assistent à l'événement. Y participent également Fondations communautaires Canada (FCC) et Fondations philanthropiques Canada (FPC) (Entrevues 1, 2, 3 et 4). Pour les fondations, cet événement est l'occasion d'explorer leur volonté de se regrouper autour de valeurs et intérêts communs afin de partager leurs expériences, leurs expertises et, dans une moindre mesure, leurs ressources et de réfléchir à leur capacité de mener des actions s'inspirant des constats réalisés par les études *Early Years Study 1 et 2*, études corédigées entre autres par Margaret Norrie McCain et le Dr J. Fraser Mustard²⁵.

Lors de la création du Groupe, les fondations qui en deviendront membres entretenaient des relations d'intensité inégale. Alors que les relations de certaines fondations, telles la Fondation Lucie et André Chagnon ou la Lyle L. Hallman Foundation, se limitaient à une connaissance des organisations œuvrant en petite enfance; d'autres fondations, notamment la Lawson Foundation, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et la Atkinson Charitable Foundation, toutes trois situées à Toronto, avaient déjà développé des relations collaboratives dans le cadre de projets, voire, parfois, des formes de cofinancement (Entrevues 1, 2, 3, 4). Des réseaux interpersonnels s'étaient tissés entre les membres et le personnel de ces fondations dans le cadre de collaborations antérieures. Entre autres, la promotion de l'*Étude sur la petite enfance* (1999), corédigée par le Dr J. Fraser Mustard et Margaret Norrie McCain, avec le soutien logistique de Jane Bertrand²⁶, avait mené à la création en 2004 du CECD, qui fut financé de 2006 à 2009 par la Lawson Foundation (McCain et Mustard, 1999; The Lawson Foundation, 2015a, 2015b). En 2007, la réalisation de l'étude *Early Years Study 2 : Putting Science into Action*, sous la direction de CECD et financé par la Lawson Foundation, s'est adjoint de nouveau l'appui de Jane Bertrand, alors éducatrice en développement de la petite enfance au Atkinson Centre de l'Ontario Institute for Studies in Education de l'Université de Toronto (OISE/UT), un centre de recherche soutenu financièrement depuis 2001 par la Atkinson Charitable Foundation (The Atkinson Charitable Foundation, 2009, 2010, 2012; Atkinson Centre for Society and Child Development, 2011, 2012, 2013)²⁷,

²² Ces huit fondations sont :

²³ « L'honorable Margaret Norrie McCain a fondé et préside la Margaret & Wallace McCain Family Foundation. Ancienne lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, elle est une « championne » déterminée pour les jeunes enfants et leur famille. Elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités et les gouvernements du Canada atlantique à mettre sur pied des programmes intégrés d'éducation de la petite enfance. Margaret a coécrit *Étude sur la petite enfance* (1999) avec le Dr Fraser Mustard et *Early Years Study 2 : Putting Science into Action* (2007) avec le Dr Stuart Shanker. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.xi)

²⁴ Connecting Early Child Development and Schools Building Alliances for Children : Information-Inspiration-Interaction, Conference organized by the Council for Early Child Development in partnership with the Canadian Council Learning's Early Childhood Knowledge Centre and the Centre of Excellence for Early Childhood Development, January 29-30, 2009, Montreal.

²⁵ « Le Dr Fraser Mustard est un scientifique du domaine médical qui a compris l'importance du développement humain en début de vie sur le comportement ainsi que sur la santé physique et mentale tout au long de la vie. Il a été doyen de la faculté de médecine à l'Université McMaster et il a fondé l'Institut canadien de recherches avancées, en 1982. Fraser a conseillé des gouvernements nationaux et internationaux sur le développement humain en début de vie et il est membre du conseil d'administration de l'Aga Khan University. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.xi)

²⁶ « Jane Bertrand est directrice des programmes de la Margaret & Wallace McCain Family Foundation. Elle est éducatrice à la petite enfance et a été impliquée dans divers programmes pour les jeunes enfants et les familles, de même qu'à la mise sur pied de plusieurs politiques et recherches en petite enfance. Elle a également été membre du corps enseignant à la School of Early Childhood au George Brown College. Jane a été coordonnatrice de la recherche pour l'*Étude sur la petite enfance* (1999) et pour l'*Early Years Study 2 : Putting Science into Action* (2007). » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.xi)

²⁷ En 2001, le Atkinson Charitable Foundation a financé la création d'une Chaire de recherche, la Atkinson Charitable Foundation Chaire in Early Child Development and Education, alors que l'Ontario Institute, en partenariat avec la Atkinson Charitable Foundation et le George Brown College a établi un nouveau centre de recherche, la Atkinson Centre for Society and Child Development, visant à lier la recherche scientifique en matière de développement de la petite enfance à l'élaboration de politiques publiques et à l'amélioration des pratiques dans le domaine. (Atkinson Centre for Society and Child Development, 2011, p.3)

et de Kerry McCuaig²⁸, alors consultante sur les politiques familiales. (McCain, Mustard et Shanker, 2007). Le Dr Carl Corter, président du développement de la petite enfance à la Atkinson Charitable Foundation avait également fourni son expertise. Outre les collaborations antérieures entre certaines fondations, les fondations connaissaient les autres organisations philanthropiques œuvrant dans le domaine du développement des jeunes enfants et étaient, pour la plupart, membres des mêmes réseaux associatifs, tels Fondations philanthropiques Canada (FPC) (Entrevue 2, 3).

Ainsi, sous le *leadership* de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et de la Lawson Foundation, les membres du Groupe de travail se sont rassemblées autour de l'objectif commun de favoriser l'accessibilité à l'éducation de la petite enfance (Entrevue 4). Les fondations étaient alors motivées par le partage de leurs expériences et un désir d'apprendre d'autres fondations. Outre ses motivations communes, les fondations ayant choisi de participer au Groupe de travail y ont adhéré pour différents intérêts spécifiques (Entrevues 1, 2, 3, 4). Pour la Fondation Lucie et André Chagnon, l'objectif était de favoriser la mise en place de réformes des politiques publiques en matière de famille et de la petite enfance dans les autres provinces canadiennes et d'en assurer la pérennité, en partageant aux autres fondations qui y interviennent les connaissances et les expériences quant à la mise en place des différents arrangements institutionnels existants au Québec. Pour la Margaret and Wallace McCain Family Foundation, dont la mission est centrée exclusivement sur la petite enfance, sa participation visait à promouvoir une meilleure compréhension du développement des jeunes enfants et un meilleur accès aux services éducatif. Pour la Lyle S. Hallman Foundation, intervenant au plan local, le Groupe de travail était une occasion d'apprendre de l'expérience de fondations agissant à une échelle provinciale ou nationale et ayant une longue histoire dans le domaine de la philanthropie et de mener des actions dépassant le cadre local de ses interventions. Pour les fondations de plus petite taille et plus récentes, telles la Lyle S. Hallman Foundation ou la Jimmy Pratt Foundation, il constituait une opportunité de profiter du réseautage de fondations et de leur expérience afin d'évaluer des projets émergents.

Avec la mise sur pied du Groupe de travail, des discussions ont lieu lors des rencontres du Groupe de travail de 2009 à 2010 afin de travailler à la définition d'un objectif commun. En avril 2010, les membres établissent un consensus autour de l'objectif poursuivi par le Groupe de travail, soit l'« accès à une éducation de qualité, financée par des fonds publics, pour tous les enfants à compter de l'âge de deux ans. » (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015a, Early Child Development Funders Working Group Meeting Minutes, 2011c) Le Groupe de travail vise ainsi que soit offerte « une éducation subventionnée par l'État à tous les enfants de deux à cinq ans » qui « serait accessible, abordable et de grande qualité, et sur une base volontaire » et pour laquelle « les parents décideraient si leurs enfants en profiteraient et à quelle fréquence. » Cet objectif est au cœur d'une « plus grande bataille visant à élargir la portée de la responsabilité du gouvernement afin d'assurer le succès des jeunes enfants et de leur famille. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011). Rassemblés autour de motivations convergentes, l'établissement d'un mandat commun n'a pas fait l'objet de divergences entre les membres du Groupe. Il serait plutôt devenu une motivation pour l'implication des membres (Entrevues 3, 4).

Outre cet objectif commun, les membres partagent une conception du rôle du Groupe de travail et des activités que celui-ci doit mener. Le groupe est conçu comme une « ressource mise à la disposition de ses membres, dont le but est de soutenir la collaboration et le partage des connaissances afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions auprès des jeunes enfants. » (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015a)²⁹ Il sert essentiellement de réseau d'apprentissage, offrant aux fondations l'occasion de partager des informations concernant leur domaine d'intervention et de réfléchir à des stratégies pouvant accroître l'efficacité de leurs actions.³⁰ Dès sa mise en place, le Groupe de travail est conçu comme un réseau informel non contraignant et préservant l'autonomie des membres dans lequel la participation est volontaire, le fonctionnement n'est pas régulé par des normes formalisées et les décisions sont prises par consensus.

L'apparition du Groupe de travail suit une tendance plus générale observée par Fondations philanthropiques Canada (FPC) au Canada. En effet, depuis la crise financière de 2009, des relations de collaboration se développent de plus en plus entre bailleurs de fonds, allant de la discussion et à la mise en place d'alliances stratégiques, à la fois dans un objectif de rationaliser

²⁸ « Kerry McCuaig est chargée de projet en politique sur la petite enfance au Atkinson Centre for Society and Child Development de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto et elle est experte-conseil du travail portant sur la petite enfance pour la Atkinson Charitable Foundation, la Margaret & Wallace McCain Family Foundation et le Early Child Development Funders Working Group. C'est la deuxième étude à laquelle Kerry a contribué. Elle a participé en 2007 à *Early Years Study 2: Putting Science into Action*. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.xi)

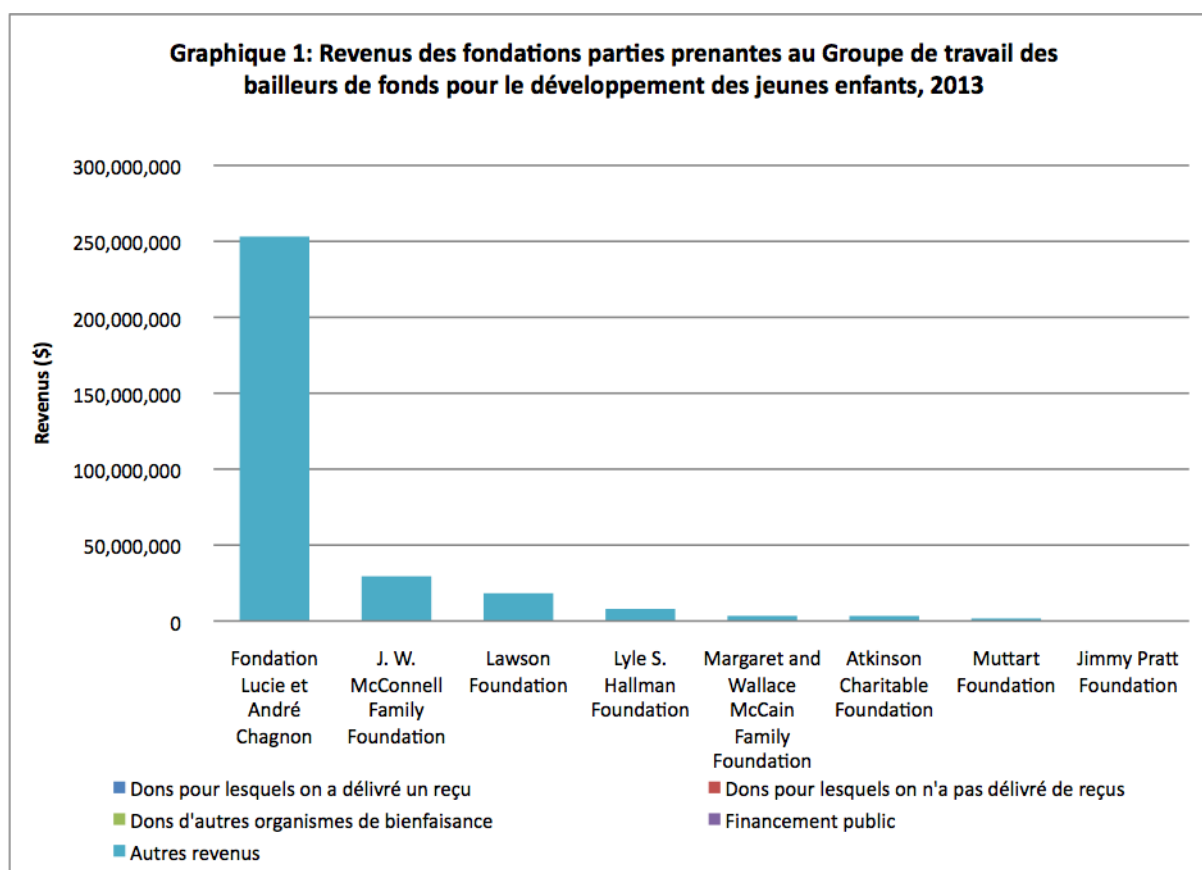
²⁹ Cette conception est reprise sur les sites Internet des différentes organisations parties prenantes de manière uniforme, ce qui constitue un indice d'une formalisation de la conception du mandat.

³⁰ L'expression est utilisée par la Fondation de la famille J.W. McConnell afin de décrire le mandat du Groupe de travail. Selon Pearson (2014), un réseau d'apprentissage consiste en un type de collaboration dans le cadre duquel les parties prenantes se réunissent régulièrement afin de partager des informations concernant leur domaine d'intervention et de réfléchir à des stratégies pouvant accroître l'efficacité de leurs actions.

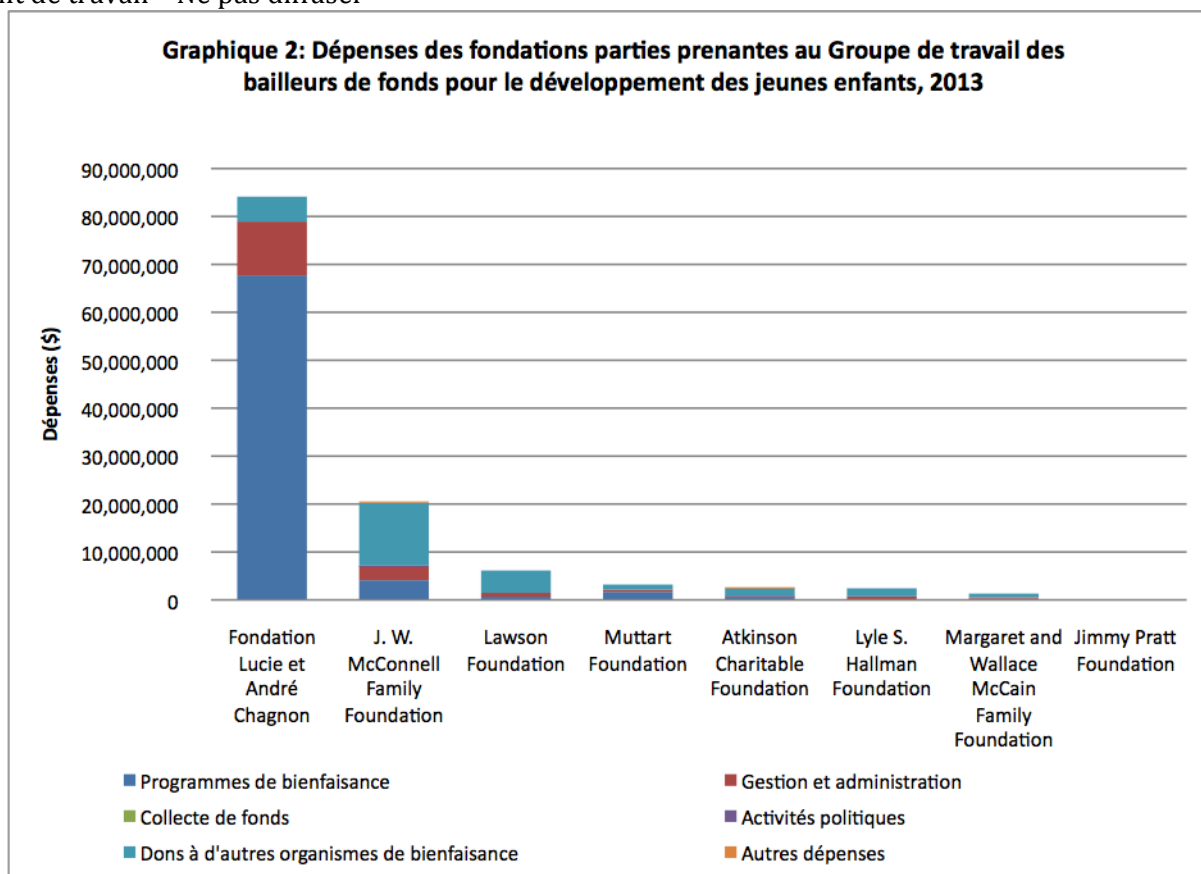
les ressources, de développer des stratégies ciblant des enjeux sociaux complexes dans les communautés, d'accroître l'impact des actions auprès des organisations financées et d'influencer les politiques publiques (Pearson, 2010; 2014). Ces collaborations couvrent un champ diversifié de pratiques, allant de l'échange régulier d'informations sur les champs financés, au partage de connaissances afin de faire des apprentissages collectifs, à la mise en commun de personnel et d'infrastructures; à l'exploration de stratégies, à la mise en place de structure de cofinancement et à la coordination d'actions de plaidoyer concertées afin d'influencer les politiques publiques, mobilisant les acteurs à des degrés d'implication variés. D'ailleurs, des outils visant à renforcer la collaboration entre bailleurs se développent dans le milieu de la philanthropie aux États-Unis, influençant les réflexions des organisations philanthropiques canadiennes (Pearson, 2010; Gibson, 2009).

LE PORTRAIT DES FONDATIONS MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

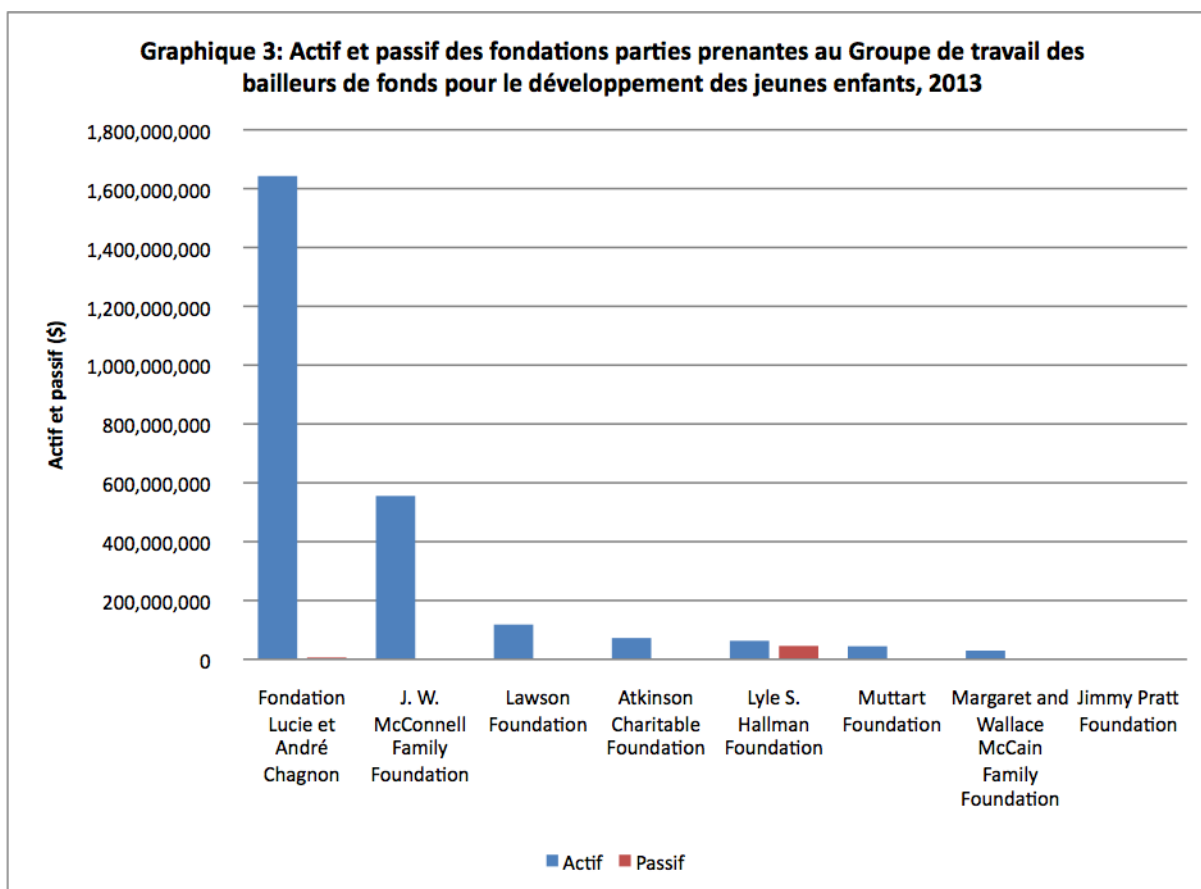
Les huit bailleurs impliqués au sein du Groupe de travail sont de tailles diversifiées, tant sur la base de leurs actifs, de leurs revenus que de leurs dépenses (voir Graphique 1 et Graphique 2). Ainsi, le Groupe de travail comprend deux des plus importantes fondations canadiennes sur la base de leurs actifs, soit la Fondation Lucie et André Chagnon, avec un actif de 1 642 812 000 \$ en 2013, et la J.W. McConnell Family Foundation, détenant un actif de 555 390 406 \$. D'autre part, il comprend la Lawson Foundation, qui figure parmi les 25 fondations canadiennes dont l'actif se situe entre 100 millions et 500 millions de dollars, possédant un actif en 2013 de 118 137 206 \$. La Atkinson Charitable Foundation (actif de 72 326 574 \$ en 2013), la Lyle S. Hallman Foundation (actif de 62 911 704 \$ en 2013), la Muttart Foundation (actif de 44 330 704 \$ en 2013) ainsi que la Margaret and Wallace McCain Family Foundation (actif de 29 506 903 \$ en 2013) figurent, pour leur part, parmi les 150 fondations les plus importantes au Canada. Finalement, une fondation de petite taille a joint le groupe de travail en 2010, la Jimmy Pratt Foundation, détenant en 2013 un actif de 26 212 \$ (Imagine Canada et Fondations philanthropiques Canada, 2014; Agence de revenu du Canada, 2015a, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i).



Sources : Agence de revenu du Canada, 2015a, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i.



Sources : Agence de revenu du Canada, 2015a, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i.



Sources : Agence de revenu du Canada, 2015a, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i.

Bien que leur mission et vision diffèrent, que leurs territoires et domaines d'intervention soient variés et que leurs approches soient diversifiées, ces fondations interviennent toutes dans le champ du développement de la petite enfance, certaines ayant une longue histoire d'intervention dans le domaine.³¹

Ainsi, la mission de la la Fondation Lucie et André Chagnon consiste à « prévenir la pauvreté » à travers « la réussite éducative des jeunes Québécois en privilégiant le développement de leur plein potentiel et en contribuant à la mise en place des conditions qui répondent à leurs besoins et à ceux de leur famille » (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015b). Pour ce faire, elle mise sur trois approches d'intervention, soit la mobilisation des communautés; la sensibilisation de la société, des parents et des acteurs communautaires, sociaux, économiques et publics à l'importance du développement des jeunes enfants et l'évaluation des interventions des milieux communautaires et philanthropiques (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015b, 2015c). Située à Montréal, ses activités philanthropiques sont déployées presque exclusivement au Québec, la Fondation Lucie et André Chagnon y intervenant dans les domaines de la petite enfance, des saines habitudes de vie et de la réussite éducative (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015b).

La J. W. McConnell Family Foundation, une fondation privée dont la raison d'être « est de renforcer la capacité du Canada de relever des défis complexes sur le plan social, économique et environnemental », « engage les Canadiens à bâtir une société plus inclusive, plus viable, plus résiliente et plus novatrice » (La fondation de la famille J.W. McConnell. 2015b). Ses subventions ciblent quatre secteurs stratégiques d'intervention, soit des initiatives favorisant l'inclusion; la viabilité de l'environnement; la résilience des communautés et, finalement, le soutien à l'innovation, portée notamment par des entrepreneurs sociaux (La fondation de la famille J.W. McConnell, 2015c, 2015d, 2015e 2015f, 2015h, 2015i). Son approche mise sur des principes d'innovation et d'apprentissage; de renforcement des organismes et des réseaux et d'évaluation et de partage des connaissances (La fondation de la famille J.W. McConnell, 2015g). Bien que son siège social soit situé à Montréal, elle intervient dans différentes provinces canadiennes, ayant notamment soutenu des projets en petite enfance au Manitoba.

La Lawson Foundation, une fondation privée familiale située à London en Ontario, mène ses activités philanthropiques dans différentes provinces canadiennes. Sa mission consiste à offrir un financement à différents organismes de bienfaisance afin d'améliorer la qualité de vie des familles canadiennes. Afin d'accomplir cette mission, elle intervient dans trois domaines distincts, soit le développement de la petite enfance et la prévention par l'intervention précoce; la santé et la vie active des enfants et des jeunes et le renforcement des programmes et services de prévention et de soin du diabète (The Lawson Foundation, 2015c). La Lawson Foundation intervient dans ces domaines en suivant différentes lignes directrices, notamment la promotion du développement de la petite enfance, de la prévention et de comportements menant à poursuivre une vie active et en santé; le transfert de connaissances par la mise en réseaux auprès de chercheurs, de praticiens, des jeunes enfants et de leur communauté; le soutien à l'innovation, à la recherche, au partage de connaissances et à l'amélioration de la qualité entourant des programmes et services de prévention et de soin du diabète ainsi que la collaboration avec d'autres bailleurs de fonds du secteur privé, public et à but non lucratif afin d'accroître son impact (The Lawson Foundation, 2015d, 2015e, 2015f, 2015g, 2015h, 2015i).

La Atkinson Charitable Foundation, une fondation privée située à Toronto, intervient en Ontario. Sa mission consiste à promouvoir la justice sociale et économique en Ontario, notamment à travers la promotion d'un meilleur accès à des emplois de qualité, d'un meilleur départ des jeunes enfants dans la vie; de l'accès à des services de garde pour les parents travaillant et de l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération des éducateurs (Atkinson Charitable Foundation, 2015a, 2015b). La fondation mise sur le renforcement des capacités des communautés à travers des investissements dans les actifs communautaires. Pour ce faire, elle intervient dans différents domaines, notamment en ce qui a trait à l'accès à des emplois de qualité et au développement de la petite enfance. La Atkinson Charitable Foundation finance des projets à petite échelle afin d'avoir un impact sur les revenus des individus, familles et communautés, notamment à travers l'amélioration de l'accès à l'emploi et de la mobilité sociale. Elle met également en œuvre des initiatives complexes, impliquant une diversité d'acteurs sur des enjeux sociaux à long terme et à large échelle, tels que le développement des jeunes enfants (ex. *Atkinson Centre for Society and Child*). Elle fait la promotion d'une vision commune de l'emploi décent auprès d'organisations, notamment d'entreprises, à travers le financement d'initiatives et l'influence des politiques et pratiques d'entreprises liées à des enjeux

³¹ Pour plus de détails concernant la mission, la vision et les approches d'intervention des différentes fondations, voir les tableaux 5 et 6 en annexe.

sociaux tels que la précarité d'emploi. Enfin, elle mène des activités de plaidoyer en vue d'influencer les politiques publiques et programmes gouvernementaux.

La Lyle S. Hallman Foundation, une fondation publique située à Kitchener, intervient sur le plan local, dans la région de Waterloo et Kitchener en Ontario. Sa mission consiste à offrir des subventions à des organisations de la région de Waterloo afin de soutenir des initiatives qui ont trait à la santé, à l'éducation et au développement des enfants et ainsi, d'accroître les capacités individuelles et communautaires (Lyle S. Hallman Foundation, 2015a). Elle priorise la prévention et les initiatives d'intervention précoce dans trois domaines, soit le développement de la petite enfance; l'accès aux études postsecondaires et la santé. La Lyle S. Hallman Foundation finance des programmes visant le développement d'enfants en santé; l'accès à la récréation et aux programmes favorisant le développement des enfants et des jeunes; l'accès à des camps de vacances pour enfants issus de familles à faibles revenus et le soutien à des activités de planification collaborative entre groupes afin de renforcer le leadership communautaire. Elle octroie également des fonds à des collèges et universités afin de soutenir l'éducation postsecondaire à Waterloo ainsi qu'à des centres hospitaliers dans la région de Waterloo (Lyle S. Hallman Foundation, 2015b).

La Margaret and Wallace McCain Family Foundation, une fondation privée située à Toronto, mène principalement ses activités philanthropiques dans les provinces de l'Atlantique, soit au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Sa mission consiste à soutenir des programmes d'éducation à la petite enfance arrimés au système scolaire et intégrés aux cadres publics provinciaux et territoriaux afin d'offrir des opportunités égales aux enfants et de soutenir les familles (Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2015a). La fondation mise sur une stratégie d'influence en faveur de changements dans les politiques publiques et de la restructuration des programmes en petite enfance, notamment à travers la conclusion d'ententes de partenariat avec les gouvernements afin de cofinancer des initiatives. Ses actions s'appuient également sur la production de connaissances concernant les pratiques et politiques bénéficiant aux jeunes enfants et à leurs familles ainsi que sur la communication afin d'accroître l'impact des investissements en petite enfance (Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2015a, 2015b).

La Muttart Foundation est une fondation privée située à Edmonton dont les activités se déploient en Alberta et Saskatchewan. Bien que n'ayant pas formellement adopté de mission, la Muttart Foundation vise à renforcer le secteur des organismes de bienfaisance, jouant un rôle central dans le renforcement des communautés et divers enjeux sociaux (The Muttart Foundation. 2015b). Elle intervient dans trois domaines, soit le renforcement du secteur des organismes de bienfaisance; l'éducation et les services de garde à la petite enfance et le développement des ressources humaines et du travail bénévole. Les interventions de la Muttart Foundation mise sur le financement d'initiatives visant à renforcer les capacités des individus et des organisations du secteur des organismes de bienfaisance, tant en ce qui a trait aux infrastructures technologiques, au soutien d'alliances entre organisations, au développement du leadership dans le secteur ainsi qu'au renforcement des capacités de la direction et du personnel, notamment dans le domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance. Elle promeut également des changements dans les cadres légaux et réglementaires et les politiques publiques (The Muttart Foundation. 2015a, 2015b).

La Jimmy Pratt Foundation, fondation familiale située à St John's, mène ses activités à Terre-Neuve-et-Labrador. Sa mission consiste à contribuer à des projets et programmes soutenant une société en santé, inclusive et résiliente en aidant les jeunes à risque afin de favoriser l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la sécurité des enfants et de leurs familles (Jimmy Pratt Foundation, 2015a). La Jimmy Pratt Foundation cible principalement le développement de la résilience chez les enfants, notamment à travers l'avancement, la collaboration et la diffusion de la recherche afin d'éduquer et d'informer les communautés et les intervenants (Jimmy Pratt Foundation, 2015a). Ces interventions misent sur le développement de partenariats entre organisations des secteurs sociaux, publics et académiques dans le cadre de projets et de la recherche en petite enfance. Elle soutient également la production et la diffusion de recherche afin d'influencer les programmes et la création de projets innovants visant à accroître la résilience chez les jeunes à risque en renforçant leurs capacités. Finalement, elle finance différentes initiatives collaboratives dans les domaines de la santé des enfants, de l'éducation et des pratiques favorisant la résilience priorisant les jeunes et leurs besoins (Jimmy Pratt Foundation, 2015b).

PORTRAIT DES COLLABORATIONS**Connectivité et concertation : réunions du Groupe de travail et échanges d'informations, d'idées et d'expériences**

Les activités du Groupe de travail consistent principalement en organisation de réunions au cours desquelles sont échangées des informations, des expériences et des idées concernant les stratégies propices à opérer des changements dans les politiques publiques et des changements sociaux systémiques (Pearson, 2010; Entrevues 2, 3).³² Les membres se réunissent en moyenne lors de deux rencontres annuelles, généralement organisées en parallèle à des événements publics auxquels participent diverses fondations, tel le congrès annuel de Fondations philanthropiques Canada (Entrevues 1, 2, 3, 4). Parfois, les réunions sont organisées dans les bureaux d'une des fondations membres. Une alternance des lieux de réunions (Montréal, Toronto, Halifax, Calgary, etc.) est assurée. Ces réunions servent à aborder des discussions de fonds concernant les orientations du Groupe de travail et son positionnement stratégique ainsi qu'à établir un plan d'action dans le cadre de projets soutenus par le Groupe de travail (Entrevues 1, 2, 3, 4). Environ trois conférences téléphoniques sont organisées par année afin d'assurer un suivi et une coordination des différents projets ou dossiers à l'ordre du jour du Groupe de travail, notamment en ce qui a trait aux communications et à l'appui logistique (Entrevues 1, 2, 3, 4).

Tableau 2 : Nombre de réunions du Groupe de travail des bailleurs de fonds pour le développement des jeunes enfants entre 2011 et 2015

Année	Téléconférences	Rencontres	Total
2011	2	2	4
2012	3	2	5
2013	3	2	5
2014	3	2	5
2015*	2	1	3
Total	13	9	22

* Les données pour 2015 ne concernent que la période allant de janvier à juin 2015.

Les participants aux réunions sont variés. Ils exercent différentes fonctions au sein de leur organisation, ceux-ci occupant la présidence ou siégeant comme membre du conseil d'administration, travaillant dans des postes de directions ou faisant partie du personnel des fondations. À l'occasion sont invitées des personnes externes au Groupe de travail afin de fournir une expertise sur différents thèmes de discussion, voire de collaborer à un projet soutenu par le Groupe (Entrevues 3 et 4).

La participation de représentants des fondations membres aux réunions du Groupe de travail est soutenue. La plupart des fondations, en l'occurrence la Margareth and Wallace McCain Family Foundation, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Lyle S. Hallman Foundation, la Muttart Foundation, la Atkinson Charitable Foundation et la Lawson Foundation ont participé à plus de vingt réunions entre 2011 et 2015³³. De surcroît, certaines fondations, telles la Margareth and Wallace McCain Family Foundation, la Jimmy Pratt Foundation et la Fondation Lucie et André Chagnon, sont représentées au sein du Groupe de travail par plus d'un représentant. La fondation J.W. McConnell Family Foundation participe à un degré moindre aux réunions, ayant assisté à 11 réunions entre 2011 et 2015. Pour sa part, la Max Bell Foundation, bien que faisant initialement partie du Groupe de travail, ne participe pas activement aux réunions, y ayant assisté une fois entre 2011 et 2015.

Le Groupe de travail est conçu par ses membres comme un lieu d'échanges d'informations et de réflexion collective sur des enjeux entourant le développement de la petite enfance dans leurs différents territoires d'intervention au Canada. Ainsi, les réunions servent principalement au partage d'informations concernant :

- les connaissances résultant de projets de recherche dans le domaine de la petite enfance – en particulier celles entreprises dans le cadre de projets soutenus ou réalisés par des membres du Groupe de travail;

³² Cette conception de la collaboration comme stratégie afin d'accroître l'impact des actions fait partie de l'argumentaire de plusieurs des organisations membres du Groupe de travail et semble faire partie de principes d'actions partagés par plusieurs des parties prenantes. Par exemple, la Lawson Foundation affirme sur son site Internet : «The Lawson Foundation recognizes the importance of collaboration as a strategy and collaborates with other funders to increase its impact. The approach to collaboration extends across the private, public and non-profit sectors. The Foundation engages with thought leaders, grantees and other funders as a tool to fulfill its mission to enrich the quality of life in Canada.» (The Lawson Foundation, 2015b)

³³ Les données disponibles sur les réunions du Groupe de travail ne concernent que la période allant de 2011 à 2015.

- les instruments de mesure du développement de la petite enfance permettant d'informer les initiatives des différentes fondations au Canada, tel l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMPDE);
- l'apparition de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intervention et de la recherche sur le développement des jeunes enfants, tels l'Observatoire canadien de l'UNICEF ou l'Observatoire sur la petite enfance;
- les changements dans les politiques publiques et le cadre institutionnel des différents territoires et provinces du Canada et leurs effets sur le travail des différents membres;
- le positionnement des acteurs, en particulier des gouvernements provinciaux et territoriaux, en matière de petite enfance et les stratégies adoptées par les différents membres afin d'influencer les politiques publiques;
- le suivi des activités déployées dans le cadre de projets soutenus par le Groupe de travail;
- les projets soutenus par une partie des membres du Groupe de travail qui suscitent un intérêt auprès des autres membres n'y participant pas et dont les apprentissages pourraient être transférés dans d'autres territoires (Entrevues 2, 3, 4).

Les discussions qui ont lieu lors des réunions du Groupe de travail constituent une source d'idées menant parfois à l'émergence de nouveaux projets, à la formation de nouvelles collaborations ou à des formes de cofinancement. Ainsi, les discussions concernant des projets particuliers, tel le projet Winnipeg Boldness mis en œuvre par la J.W. McConnell Family Foundation³⁴, sont une source d'inspiration pour d'autres fondations. Ces projets peuvent même participer aux réflexions internes des fondations lors de réorientations stratégiques (Entrevues 1, 4). Pour les fondations menant ces projets, les réflexions collectives du groupe offrent un appui dans la réalisation de leurs projets, offrant potentiellement un accès à des informations ou à des ressources (Entrevues 1, 2, 4). À l'occasion, les discussions entourant des projets spécifiques mènent au développement de projets collaboratifs en y intégrant de nouvelles fondations qui démontrent un intérêt au sein du Groupe de travail (Entrevues 1, 3). De même, ces projets suscitent parfois l'intérêt d'autres fondations membres, qui s'inspirent de certains aspects afin de développer leurs propres projets, voire de répliquer des façons de faire. Par exemple, certains membres, se sont montrés intéressés à adopter la méthodologie qui sera développée dans le cadre de l'Observatoire de la petite enfance, lancée par la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation Lucie et André Chagnon, 2015d).

Dynamique des interactions au sein des réunions du Groupe de travail

Le fonctionnement des réunions du Groupe de travail est peu formalisé (Entrevues 1, 2, 3). Une alternance est instaurée dans la présidence des rencontres. Aucune règle formelle n'encadre la prise de décision. Certains principes généraux (confiance, respect des opinions, ouverture à partager et à apprendre, égalité des membres, travail en commun, flexibilité) ont néanmoins été établis afin de faciliter les interactions entre les membres du groupe (Early Child Development Funders Working Group, 2012e). Les membres misent principalement sur leurs valeurs d'écoute, sur leur confiance mutuelle et sur leur volonté d'apprendre des expériences des autres afin d'assurer le fonctionnement des réunions (Entrevue 1). Les sujets de discussion sont répartis en fonction de l'implication des fondations dans les différents dossiers ou projets. Une ressource externe, Allison Black, coordonnatrice aux communications au Atkinson Centre, qui a été remplacée par Stacey Mudie en avril 2015, coordonnatrice administrative au Atkinson Centre, assure un appui logistique et aux communications pour le groupe, se chargeant de la rédaction des comptes rendus de réunions et de leur organisation (Early Child Development Funders Working Group, 2013b; Atkinson Centre for Society and Child Development, 2015).

La dynamique d'interactions entre les membres se veut flexible, permettant l'expression des désaccords et ne demandant pas une implication intense de ses membres afin de préserver l'autonomie de décisions des fondations (Entrevue 1, 3). Lorsque des actions doivent être entreprises concernant le fonctionnement du Groupe de travail (logistique, communication, financement) ou les interventions publiques du Groupe, les décisions se prennent par consensus à la suite des discussions entre les membres. Les participants aux réunions tentent d'avoir un accord de l'ensemble des membres présents ou absents concernant les actions à entreprendre et d'arriver à des compromis tenant compte des différentes positions, positions qui varient en fonction des contextes institutionnels et politiques de leur territoire d'intervention, des missions et des dynamiques internes des fondations. En cas de désaccord, les membres peuvent toujours ne pas participer aux actions (Entrevues 1, 2, 3).

³⁴ Le projet Winnipeg Boldness résulte d'une entente entre le gouvernement du Manitoba et la J.W. McConnell Family Foundation créant un fonds d'un million de dollars pour le développement de la petite enfance (Early Childhood Development Innovation Fund). « En partenariat avec United Way of Winnipeg, le Winnipeg Poverty Reduction Council et la communauté des affaires, le fonds bénéficiera d'un investissement initial de 500 000 \$ de la Fondation et d'une somme équivalente versée en contrepartie par le gouvernement du Manitoba. » Les fonds doivent servir au développement des jeunes enfants des familles à faibles revenus de la communauté de Point Douglass, dans le nord du Manitoba. (Manitoba Government, 2013; La fondation de la famille J.W. McConnell, 2015a).

Avec le développement des projets soutenus par le Groupe de travail, de projets spécifiques soutenus par quelques fondations membres et la tenue de réunions régulière, le *leadership* initial exercé par la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et la Lawson Foundation, qui avait permis de rassembler les différentes fondations, s'est transformé en un *leadership* partagé orienté vers les objectifs communs (Entrevues 1, 2, 3, 4). Ainsi, différentes fondations ont exercé un *leadership* dans divers projets, selon leur degré d'implication et la priorité qu'ils accordaient à ces dossiers. De même, un *leadership* informel, partagé entre les différents participants, s'est instauré à travers leurs interactions lors des réunions du Groupe de travail. Ainsi, chaque fondation prend l'initiative d'informer les autres membres du Groupe de travail sur les projets auxquels elle participe, ouvrant des opportunités aux autres membres afin de s'y impliquer. La formation de relations de collaboration autour de projets dépend alors de l'intérêt des fondations. Des groupes se forment temporairement autour de ces collaborations dans lesquels les fondations impliquées se partagent le *leadership*, que ce soit au niveau du partage des responsabilités liées à la coordination des actions ou de la transmission des informations aux autres membres (Entrevues 3, 4).

À l'exception des actions entourant la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, le Groupe de travail a développé très peu d'actions communes. Le degré de coordination des différentes fondations membres est par conséquent très faible (Entrevue 3). Les responsabilités quant à la mise en œuvre d'actions sont partagées entre les différents membres du Groupe. Au sein des projets collectifs regroupant l'ensemble des fondations ou un groupe restreint, le travail est réparti en fonction des territoires d'intervention des fondations et de leur implication dans les projets. Néanmoins, l'attribution de responsabilités demeure flexible, laissant une marge d'autonomie aux différents participants quant à leur degré d'engagement. Ainsi, certains membres individuels prennent plus de responsabilités dans le cadre des projets collaboratifs du Groupe alors que d'autres s'engagent moins dans la prise d'action, mais jouent plutôt un rôle dans les échanges d'informations. De plus, certaines fondations répartissent leurs engagements au sein du Groupe de travail parmi plusieurs représentants.³⁵

La connaissance mutuelle, tant sur le plan personnel qu'organisationnel, entre les participants s'est développée dans le cadre des activités du Groupe de travail (Entrevues 1, 2, 3, 4). Ainsi, la connaissance des valeurs, de la mission, des objectifs et des activités portées par les différentes fondations s'est approfondie, en particulier pour les participants appartenant à des fondations qui n'avaient pas développé de relations de collaboration antérieures avec d'autres membres du groupe. De plus, les membres ont dû faire l'apprentissage d'un langage commun afin de clarifier les termes employés lors des réunions. Les personnes interrogées considèrent que se sont établies entre les membres des relations de confiance avec le développement de relations interpersonnelles lors des activités communes et de l'approfondissement de leur connaissance mutuelle. Cette confiance favoriserait l'expression des points de vue différents lors des discussions collectives. Les personnes interrogées notent très peu de conflits au sein du Groupe de travail, hormis un désaccord entourant la méthode de mesure de l'Index de l'éducation de la petite enfance et la stratégie à adopter afin d'assurer une réception positive de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* par les différents gouvernements provinciaux (Entrevue 3).

Suite à des changements au sein du conseil d'administration, de la direction et du personnel des fondations, de nouveaux participants intègrent les réunions du Groupe de travail entraînant, parfois, un changement des dynamiques des interactions. De même, les réorientations stratégiques des fondations – notamment de leur portefeuille d'investissements ou de leurs cibles – peuvent modifier leurs engagements au sein du Groupe de travail. Néanmoins, les réseaux interpersonnels tissés par les fondations membres du Groupe de travail auprès de diverses organisations philanthropiques ont facilité l'intégration de nouveaux participants, qui étaient déjà connus, ayant exercé des fonctions de direction dans d'autres organisations (Entrevues 1, 2).

Infrastructure d'information : coordination logistique, communications et ressources investies

Un secrétariat a été mis sur pied afin de coordonner les aspects logistiques, financiers et communicationnels du Groupe de travail. Les tâches du secrétariat sont assurées par Allison Black (2009-2013), coordonnatrice aux communications au Atkinson Centre, puis Stacey Mudie (2013-2015), coordonnatrice administrative au Atkinson Centre (Early Child Development Funders Working Group, 2013b). La coordination logistique consiste à préparer l'organisation des rencontres du Groupe de travail et des événements publics auxquels ses membres participent. De même, le secrétariat se charge de la rédaction des comptes rendus des réunions du Groupe de travail afin d'assurer la communication interne auprès des membres du Groupe (Entrevue 4). Formant un des groupes d'affinités de Fondations philanthropiques Canada (FPC), le Groupe de travail détient

³⁵ Les informations concernant la dynamique interne au Groupe de travail résultent de l'analyse des comptes-rendus de réunions du Groupe de travail entre 2011 et 2015.

une plateforme informatique, gérée par les ressources du secrétariat, permettant aux membres d'échanger des informations, d'archiver la documentation résultante de ses activités, d'organiser des événements et d'animer des discussions (Fondations philanthropiques Canada, 2015).

Les membres du Groupe de travail contribuent financièrement aux revenus d'opération du secrétariat de manière différenciée, en fonction de leur capacité financière respective et des contraintes liées à l'attribution de fonds dans leurs règlements généraux (Entrevues 1, 2, 3, 4). Le Groupe de travail n'impose aucune obligation à ses membres concernant leur contribution financière. Les fonds octroyés par les différentes fondations sont également alloués à des aspects distincts du fonctionnement du Groupe de travail, certaines fondations appuyant davantage la coordination logistique, d'autres fournissant plus d'appui aux projets. Les ressources financières investies servent à soutenir la logistique et les communications internes entourant les rencontres des membres, à organiser des événements publics entourant les activités du groupe (ex. conférences publiques) et à défrayer les coûts des projets soutenus par le Groupe de travail, telle la réalisation et la diffusion de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* (Entrevues 1, 2, 4).

Expertises et soutien à l'apprentissage

Outre l'appui du secrétariat, le Groupe de travail bénéficie du soutien de personnes associées au Centre Atkinson, notamment de Kerry McCuaig, qui participe aux réunions du Groupe de travail et alimente les discussions de l'expertise en politiques publiques développées par les recherches du centre (Entrevues 1, 4). Le Centre Atkinson est d'ailleurs soutenu financièrement par la Atkinson Charitable Foundation et la Margareth and Wallace McCain Foundation et, depuis 2012, par la Lawson Foundation (Entrevue 3, Atkinson Centre for Society and Child Development, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013). De même, les travaux financés par les fondations dans des projets particuliers – tels *Le rapport sur l'éducation de la petite enfance 2014*, le rapport du projet *Schools at the Centre* ou les données provenant de l'Observatoire sur la petite enfance (voir la section réalisations du Groupe de travail et de ses membres) – constituent une source d'information pour l'ensemble des membres du Groupe de travail (Entrevue 2). Finalement, les différentes organisations soutenues par les fondations constituent des sources d'informations alimentant les discussions au sein du Groupe de travail (Entrevue 3).

Les fondations participant au Groupe de travail apportent des expériences diversifiées, qui varient selon le contexte politique et institutionnel du territoire dans lequel ils interviennent, la mission, la vision et les valeurs portées par leur organisation, leur fonctionnement interne, notamment en ce qui a trait à leur mode de prise de décision, et la diversité des expertises développées dans le cadre des projets qu'elles soutiennent ou que détiennent leur personnel. Certaines des personnes interrogées valorisent la diversité des expertises réunies au sein du Groupe de travail en matière de politiques publiques, de communications, de soutien aux innovations et de développement de la petite enfance ainsi que l'engagement de leur organisation respective dans le domaine de la petite enfance et des projets collaboratifs (Entrevues 1, 3, 4).

Ainsi, sont soulignées l'expertise de la Atkinson Charitable Foundation et de la Lawson Foundation en matière de communication et de politiques publiques et leurs connaissances en matière de développement de la petite enfance acquises dans le cadre du travail de terrain qu'elles réalisent en Ontario. Pour sa part, la Lyle S. Hallman Foundation apporte des connaissances de terrain sur ce qui se fait en matière de développement de la petite enfance dans des régions spécifiques de l'Ontario, telles Waterloo et Kitchener, et une flexibilité dans le financement des opérations du Groupe de travail. À travers ses diverses expériences en matière de services à la petite enfance et de politiques publiques dans les provinces de l'Atlantique, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation a acquis des connaissances entourant le développement des jeunes enfants et a accès à des réseaux d'acteurs œuvrant dans le domaine. La Fondation Lucie et André Chagnon, a développé une expertise et des connaissances concernant le développement des jeunes enfants, les politiques publiques et les stratégies de plaidoyer grâce au travail réalisé dans le cadre de son partenariat avec le gouvernement du Québec et les différents projets financés à l'échelle provinciale. La Muttart Foundation est reconnue pour le *leadership* qu'elle exerce dans la mobilisation et la concertation régionale en vue de changements des politiques publiques en Alberta, mobilisant également cette expertise dans les stratégies de plaidoyer déployées en Saskatchewan. Finalement, la J.W. McConnell Family Foundation compte une longue histoire d'implication dans le milieu de la philanthropie et soutient de nombreux projets innovants à travers le Canada, apportant leurs apprentissages au groupe.

LES RÉALISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL ET DE SES MEMBRES**Un projet collectif fondateur : Le point sur la petite enfance 3 et la stratégie d'influence du Groupe de travail**

Le mandat du Groupe de travail exclut la sollicitation et l'octroi de financement à des projets d'intervention en petite enfance, investissant plutôt des ressources financières, humaines et matérielles dans la réalisation et la diffusion d'études afin d'influencer le débat public entourant les bonnes pratiques en développement de la petite enfance et les politiques publiques. En septembre 2010, les huit membres du Groupe de travail décident collectivement de soutenir la production et la diffusion de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* dont l'initiative avait été entamée par la Margaret and Wallace McCain Family Foundation (Early Child Development Funders Working Group Meeting Minutes, 2011c, Entrevue 3).

Ainsi, les parties prenantes convergent à identifier l'élaboration et la promotion de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* comme la plus grande réalisation conjointe du Groupe de travail (Entrevues 2, 3, 4). La production et la diffusion de cette étude poursuivaient différents objectifs, notamment le renforcement du réseautage en petite enfance, la constitution d'un argumentaire public, mobilisant les connaissances scientifiques sur le développement humain, afin d'évaluer les politiques publiques, les modèles de prestations de services et les rôles des différents acteurs ainsi que la promotion d'un engagement des familles et communautés et de la responsabilité des acteurs publics dans les interventions en petite enfance.

« Notre but, en produisant cette troisième édition de *Le point sur la petite enfance*, consiste à solidifier le réseau de scientifiques, d'éducateurs et de parents, de décideurs politiques, d'administrateurs et d'activistes communautaires en leur fournissant une capacité accrue à prendre des décisions et à agir. Nous espérons susciter une réflexion approfondie sur l'innovation des politiques publiques, sur les modèles de prestation de services, sur l'engagement des familles et des communautés et sur la responsabilité publique. Nous avons besoin d'un message fort ainsi que de moyens parmi les plus efficaces pour le diffuser. Nous devons identifier et rejoindre les personnes qui ne connaissent pas la science du développement humain pour la petite enfance et qui doivent la connaître. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.4)

En plus de l'objectif d'influencer les politiques publiques, le portrait des politiques publiques en matière de petite enfance dénote un effort conjoint de systématiser la connaissance sur les mécanismes institutionnels existants et d'en évaluer la performance. D'ailleurs, le Groupe de travail a développé un *Index de l'éducation de la petite enfance* comparant les forces et les faiblesses des provinces et territoires quant à la gouvernance, au financement, à l'accès, à l'environnement d'apprentissage et à la responsabilité assumée par les instances publiques en petite enfance (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, Entrevues 1, 4). Pour le Groupe de travail, le développement de l'index s'intègre à une stratégie d'influence des débats publics entourant la performance des gouvernements provinciaux en matière d'éducation et de services de garde à la petite enfance.

Outre l'appui financier offert par les différentes fondations membres du Groupe de travail, l'étude a été réalisée avec l'appui du Atkinson Centre for Society and Child Development de l'Ontario Institute for Studies in Education de l'Université de Toronto. L'étude a été corédigée par Margaret Norrie McCain, le Dr J. Fraser Mustard ainsi que Kerry McCuaig. Les différentes fondations membres du Groupe de travail ont participé à la validation des résultats de l'étude – notamment en ce qui a trait à l'Index de l'éducation de la petite enfance – auprès des ministères ainsi qu'à la diffusion de l'étude. À cette fin, différents moyens de communication ont été employés, notamment la distribution de la publication³⁶ auprès des réseaux de partenaires des fondations, la rédaction de communiqués de presse, la tenue de conférences de presse³⁷, l'organisation de conférences publiques³⁸ réunissant les coauteurs et des experts en petite enfance et en politique publique afin de présenter les résultats et la participation à des rencontres avec des représentants de différents ministères et des gouvernements provinciaux dans leur territoire d'intervention respectif (voir Tableau 3) (Entrevues 1, 3, 4).

³⁶ L'étude a été publiée sous format électronique et un site Internet a été créé afin d'informer sur ses résultats. Son lancement a été diffusé dans les médias d'information anglophones et francophones du lancement du rapport (presse écrite, médias télévisuels, magazines) à l'aide de communiqués de presse et d'entrevues accordées par les membres du Groupe de travail. Dans certains cas, des partenariats ont été conclus avec des journaux académiques et commerciaux. Finalement, trois webinaires et une tournée promotionnelle ont été réalisés.

³⁷ Plusieurs personnes ont participé aux conférences de presse entourant la parution de l'étude, tels Jean-Marc Chouinard, vice-président Philanthropie, Fondation Lucie et André Chagnon; Lyse Brunet, directrice générale, Avenir d'enfants; Claire Gascon Giard, coordonnatrice générale, Centre d'excellence et Réseau stratégique pour le développement des jeunes enfants; Pierre Fortin, professeur émérite de sciences économiques, Université du Québec à Montréal; Margaret Norrie McCain; le Dr. Shnanker, coauteur de l'étude Early Years Study 2; Jane Bertrand, directrice de programme, Margaret and Wallace McCain Family Foundation. Les réseaux interpersonnels et interorganisationnels des différentes fondations ont ainsi été mobilisés afin de donner une visibilité à l'étude lors de ces événements publics. Ces informations ont été tirées de la revue de presse entourant la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*.

³⁸ Plusieurs des conférences publiques auxquels participent les membres du Groupe de travail ont été diffusées sous format vidéo et sous forme de conférences web afin de faciliter l'accès du public aux présentations (Early Child Development Funders Working Group, 2011d).

Tableau 3 : Événements publics organisés dans le cadre de la production et la diffusion de l'étude***Le point sur la petite enfance 3 (2011-2014)***

Date	Événement
Février à avril 2011	Quatre groupes de discussion dans deux villes de l'Ontario (Toronto et Kitchener-Waterloo) et dix groupes de discussions dans cinq villes canadiennes (St. John's, Fredericton, Montréal, Edmonton et Vancouver).
4 mars 2011	Table-ronde scientifique, sous la présidence de Carl Corter, ayant pour but de réviser le chapitre de l'étude <i>Le point sur la petite enfance 3</i> rédigé par le Dr. J. Fraser Mustard, organisée à Toronto (Ontario).
22 juin 2011	Conférences de Pierre Fortin et Robert Fairholm au <i>Early Years Economics Forum : Does Preschool Education Really Pay? When do the Payoffs Start and How Big is the Return?</i> organisé à Toronto (Ontario).
7 novembre 2011	Forum public célébrant les 20 ans de la publication du rapport <i>Un Québec fou de ses enfants</i> organisé par la Fondation Lucie et André Chagnon à Montréal (Québec).
22 novembre 2011	Conférences de presse annonçant le lancement national de l'étude <i>Le point sur la petite enfance 3</i> organisée à Montréal et Toronto d'une deux jours après la journée nationale de l'enfance, auxquelles participent les membres du Groupe de travail et le CEECD.
10 janvier 2012	<i>Joint Community Advisory Committee and Best Start Network meeting</i> organisé à Peel (Ontario).
12 janvier 2012	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>ECE & Education Consortium</i> organisée à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton (Nouveau-Brunswick).
8 février 2012	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>Early Years Study 3: Making Decisions, Taking Action</i> présentée au colloque <i>Human Development and Applied Psychology</i> organisé au Atkinson Centre de l'OISE à l'Université de Toronto (Ontario).
9 février 2012	Conférence du Dr. Carl Corter intitulée <i>The scientific rationale of early childhood education in Early Years Study 3</i> organisée à la <i>IWK Pediatric Grand Rounds</i> du IWK Health Centre à Halifax (Nouvelle-Écosse).
9 février 2012	Conférence de Kerry McCuaig et du Dr. Carl Corter lors du séminaire intitulé <i>Early Years Study 3 Seminar: Early Years Study 3, Making decisions, taking action</i> auquel participent l'Honorable Margaret Norrie McCain et Jane Bertrand organisé à Halifax (Nouvelle-Écosse).
10 février 2012	Conférence Kerry McCuaig et du Dr. Ann Sherman intitulée <i>Early Years Study 3, Making decisions, taking action</i> lors du symposium <i>Early Years Study 3 Symposium</i> à la University of New Brunswick à Frédéricton (Nouveau-Brunswick).
27 février 2012	Participation au symposium intitulé <i>Ontario ECE Faculty Symposium</i> à Toronto (Ontario).
28 et 29 février 2012	Participation à la réunion du programme Développement du cerveau de l'enfant (<i>Experience-Based Brain Development Meeting</i>) organisée par le Canadian Institute for Advanced Research (CIFAR) à Vancouver (Colombie-Britannique).
5 mars 2012	Participation à la réunion <i>Child Development Resource Connection Peel meeting</i> organisé à Mississauga (Ontario).
7 mars 2012	Conférence de Jane Bertrand intitulée <i>Early Years Study 10 years on : What have we learned from the field?</i> présentée au Centre for Community Child Health à Melbourne (Australie).
15 mars 2012	Conférence de Jane Bertrand intitulée <i>The Early Years Study 3 - Investing in Early Childhood Education</i> au séminaire <i>BSL Lunchtime Seminar</i> organisé par Brotherhood of St-Laurence (BSL) à Melbourne (Australie).
20 mars 2012	Participation au Forum <i>Meilleur départ, meilleur avenir</i> s'adressant aux membres des Réseaux régionaux de langue française Meilleur départ de la région Centre-Sud-Ouest (RRLF) organisé à Hamilton (Ontario).
27 mars 2012	Conférence de Jane Bertrand au <i>Community Development & Recreation Committee</i> de la Ville de Toronto (Ontario).
11 avril 2012	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>Universal: the term is not universal</i> au colloque <i>Targeted vs. Universality: What Does the Evidence Say?</i> organisé par l'OISE de la University of Toronto (Ontario).
24 avril 2012	Table-ronde scientifique intitulée <i>ECE Index Review</i> visant à réviser l'Index de l'éducation de la petite enfance organisée par l'Ontario Institute for Studies in Education à Toronto (Ontario).
25 avril 2012	Discussion publique avec l'Honorable Margaret Norrie McCain et Kerry McCuaig intitulée <i>Invest in Our Future: Early Learning & Child Care for the 21st Century</i> dans le cadre du Toronto Caucus of the Canadian Federation of University Women organisé à l'Ontario Institute for Studies in Education de l'Université de Toronto (Ontario).
4 et 5 mai 2012	Présentation de Kerry McCuaig intitulée <i>What the Early Years Study 3 Means for ECEs</i> dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association for Early Childhood Educators of Ontario <i>Navigating your career for success</i> tenue à la Ryerson University à Toronto.
8 mai 2012	Participation de l'Honorable Margaret McCain, de Kerry McCuaig et de Jane Bertrand au symposium <i>Early Years Study 3 symposium</i> avec la participation du ministre de l'Éducation, Clyde Jackman, et de la Ministre des Services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, Charlene Johnson, organisé à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).
9 au 11 mai 2012	Présentation de Kerry McCuaig et Jane Bertrand intitulée <i>Early Years 3: Stepping up for early education</i> dans le cadre de la conférence <i>Imagine Our Future-Investing in the Early Years</i> organisée par The Moose Jaw Early Childhood Coalition à Moose Jaw (Saskatchewan).
15 mai 2012	Conférence de Kerry McCuaig, Jane Bertrand et Stuart Shanker intitulée <i>Self-Regulation, Early Childhood Education and Families</i> dans le cadre de l'événement <i>Learning Event</i> organisé par CHANCES Family Centre, la Margaret & Wallace McCain Family Foundation et la Faculty of Education de la University of Prince Edward Island à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).
26 mai 2012	Présentation de Kerry McCuaig et Jane Bertrand intitulée <i>Early Years 3: Stepping up for early education</i> dans le cadre de la conférence annuelle de la Canadian Society for the Study of Education (CSSE) organisées par la University of Waterloo et la Wilfrid Laurier University à Waterloo (Ontario).
28 mai 2012	Conférence de l'Honorable Margaret Norrie McCain, de Kerry McCuaig et de Jane Bertrand intitulée <i>Early Years Study 3: Making decisions, taking action</i> organisée au Red River College, à Winnipeg (Manitoba).
5 et 6 juin 2012	Présentation de l'Honorable Margaret Norrie McCain et de Kerry McCuaig dans le cadre de la conférence internationale <i>Modèles de services à la petite enfance</i> organisée conjointement par le Centre d'Excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE), le Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants (RSC-DJE) et le projet Marie Curie International Network for Early Childhood Health Development (INECHD) à Montréal (Québec).
8 juin 2012	Présentation de Kerry McCuaig et de Zeenat Janmohamed à l'événement <i>9th Annual Summer Institute - From 0-3 years: Research that Informs Policy and Practice</i> organisé par le George Brown College et l'Ontario Institute for Studies in Education à Toronto (Ontario).
30 août 2012	Présentation de Jane Bertrand intitulée <i>Early Years Study 3: Self-regulation and why it is important</i> à la <i>Learning 2012: Okanagan Skaha School District 67 Teachers Conference</i> organisé par la School District 67 à Penticton (Colombie-Britannique).
20 au 22 septembre 2012	Présentation de Kerry McCuaig et Jane Bertrand intitulée "Early Years Study 3: Making decisions: taking action" à la 2012 Alberta Early Years Conference: Changing the Pace organisée à Edmonton (Alberta).
16 octobre 2012	Présentation de l'Honorable Margaret Norrie McCain au symposium de Fondations philanthropiques Canada <i>Funder Collaboration: Making it Work</i> tenu à Montréal (Québec).
18 octobre 2012	Atelier de Jane Bertrand intitulé <i>Early Years Study 3 and Home Child Care</i> organisé par l'Ontario Home Child Care Association à Ottawa.
22 octobre 2012	Présentation de Kerry McCuaig intitulée <i>Integrated ECE systems development: The Early Childhood Education Report</i> dans le cadre de la conférence <i>Learning to Care: Lessons for the Transition to Integrated Early Childhood Program Delivery</i> organisée par le Atkinson

	Centre à l'OISE/UT et la School of Early Childhood Education au George Brown College à Toronto (Ontario).
23 octobre 2012	Présentation de l'Honorable Margaret Norrie McCain à la conférence Learning to Care Conference organisée à Toronto (Ontario).
22 novembre 2012	Conférence de Kerry McCuaig au séminaire <i>Early Years Study 3</i> présenté à la Manitoba Child Care Association à Winnipeg.
26 novembre 2012	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>Early Years Study 3 & Modernizing Ontario's Early Years Services</i> présentée à la Children's Planning Table dans la région de Waterloo (Ontario)
13 et 14 février 2013	Présentation de Kerry McCuaig au <i>Early Years Steering Group</i> du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife.
20 février 2013	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>Early Years Study 3: Trends in Early Education</i> présenté au séminaire "Action Today for Results Tomorrow: Public Policy for a Child's Health" organisé par la Aga Khan Foundation Canada's.
13 avril 2013	Présentation de l'Honorable Margaret Norrie McCain à la conférence <i>We Are Stronger Together</i> organisée par Best Start Network of Simcoe County, à Simcoe (Ontario).
2 juin 2013	Présentation de l'Honorable Margaret Norrie McCain intitulée <i>Early Years Study 3: Getting right from the start</i> lors de l'événement Big Thinker lecture à la Canadian Society of Studies in Education Conference à Victoria (Colombie-Britannique).
2 avril 2014	Conférence de l'Honorable Margaret Norrie McCain intitulée <i>Smart Public Policy Includes Early Childhood Education</i> tenue à la Mount Saint Vincent University à Halifax (Nouvelle-Écosse)
23 juin 2014	Conférence de Kerry McCuaig intitulée <i>Creating a good life for children through quality early education</i> , à Copenhague (Danemark).

Sources : Early Years Study 3, 2015a, 2015b; Margaret and Wallace McCain Family Foundation, 2015f. Ce tableau ne contient pas l'ensemble des événements publics organisés dans le cadre de la diffusion de l'étude. En date du 4 juin 2012, plus de 48 présentations avait été réalisées ou prévues.

Outre la participation à des événements publics (conférences, colloques, tables rondes, ateliers, groupes de discussion), le Groupe de travail a mobilisé différents réseaux afin d'assurer la diffusion de l'étude. Ainsi, l'annonce du lancement de l'étude a été diffusée au sein des réseaux de chercheurs dont font partie des collaborateurs du Groupe de travail (Early Child Development Funders Working Group, 2011d). De même, les résultats de l'étude ont été diffusés auprès d'étudiants dans des programmes postsecondaires d'éducation à la petite enfance, notamment grâce à l'inclusion de l'étude dans la troisième édition canadienne de Science of Early Child Development (Early Child Development Funders Working Group, 2011d, 2012a). De même, le Groupe de travail a pris contact avec différentes organisations partenaires, des chambres de commerce, Fondations communautaires Canada et Fondations philanthropiques Canada afin de divulguer l'étude. Un compte-rendu de l'étude a également été produit par l'économiste en chef de la TD Bank (Alexander et Ignjatovic, 2012).

Le rapport sur l'éducation de la petite enfance 2014 et l'externalisation de la production de la recherche

Afin de maintenir le débat entourant les politiques publiques, le Groupe de travail a décidé en 2012 de produire, à chaque trois ans, une étude faisant état du progrès des provinces et territoires en matière de petite enfance. Toutefois, le soutien financier et logistique a été restreint à certaines fondations, bien que la publication soit demeurée l'objet de discussions au sein du Groupe. Ainsi, une seconde étude, le *Rapport sur l'éducation de la petite enfance 2014*, a été produite avec le soutien de membres du Groupe de travail (Akbari et McCuaig, 2014). L'étude, financée par la Atkinson Charitable Foundation, la Lawson Foundation et la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et réalisée par le Atkinson Centre, a également reçu un appui de la Fondation Lucie et André Chagnon pour sa traduction (Entrevues 2, 3). Cette étude a été mobilisée par les divers membres du Groupe de travail, notamment la Jimmy Pratt Foundation, afin d'exercer une influence sur les débats entourant les politiques publiques en matière de petite enfance au Canada (Akbari et McCuaig, 2014). La diffusion de l'étude a été prise en charge principalement par le Centre Atkinson (Entrevue 2, 3).

Le développement de projets collaboratifs entre groupes restreints de fondations

Bien que le Groupe de travail ne participe pas directement à la mise en œuvre de projets d'intervention en petite enfance, ses réunions et conférences téléphoniques sont l'occasion pour les membres d'informer les autres fondations des projets qu'ils soutiennent et, dans certains cas, de former des relations de collaboration entre quelques fondations ayant des intérêts convergents (Entrevues 2, 4). Étant donné les difficultés à impliquer l'ensemble des membres dans un projet collectif en raison de la diversité de leurs territoires d'intervention, de leurs ressources financières, de leurs missions et de leurs objectifs stratégiques, les collaborations dans le cadre de projets se forment entre groupes restreints de fondations, menant généralement des activités sur les mêmes territoires et chacune poursuivant des objectifs particuliers. En fonction de leurs objectifs spécifiques, chacune des fondations impliquées dans ces projets conjoints alloue également des ressources à des activités différentes (production de données, communication des résultats, etc.) (Entrevue 4).

Ainsi, la Lawson Foundation, la Lyle S. Hallman Foundation et la Atkinson Charitable Foundation ont financé conjointement la production et diffusion d'un rapport, réalisé par le *Atkinson Centre for Society and Child Development*, évaluant les programmes mis en place par des commissions scolaires de Waterloo, d'Ottawa-Carleton, d'Halton et de Hamilton, suite à l'instauration de la maternelle à temps plein par le gouvernement de l'Ontario (Janmohamed et al., 2014). De même, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation, la Lawson Foundation ainsi que la Fondation et Lucie et André Chagnon soutiennent

financièrement, conjointement à d'autres organisations³⁹, le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, dont la mission consiste à « approfondir les connaissances concernant le développement des jeunes enfants », notamment en favorisant « la diffusion des connaissances scientifiques portant sur le développement des jeunes enfants avec une emphase, mais non exclusivement, sur le développement social et affectif ainsi que sur les services et les politiques qui influencent ce développement. » (Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2015). La Margaret and Wallace McCain Family Foundation collabore également avec la Pratt Foundation et l'Université du Nouveau-Brunswick à la mise sur pied d'un programme de baccalauréat en éducation à la petite enfance (Homer, 2013). De même, dans le cadre de *l'Ashoka Changemakers Initiative : Inspiring Approaches to First Nations, Métis and Inuit Learning*, soutenue par la J.W. McConnell Family Foundation, la Margaret and Wallace McCain Family Foundation et la Lawson Foundation ont attribué conjointement deux prix pour des projets de développement de la petite enfance au Canada (Ashoka Canada, 2015; Lawson Foundation, 2015d).

Une réorientation stratégique vers des actions de plaidoyers

L'influence du Groupe de travail sur les politiques s'exerce généralement de manière indirecte, par l'entremise des réseaux de recherche soutenus et l'organisation d'événements visant à donner une visibilité à leurs travaux afin de sensibiliser la population et les « décideurs » au développement des jeunes enfants (Entrevues 1, 4). Par exemple, plusieurs d'entre elles soutiennent financièrement le Centre Atkinson, le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants ou l'Observatoire sur la petite enfance. Ces organisations mobilisent des réseaux de chercheurs détenant une expertise concernant le développement en petite enfance et leurs travaux formulent régulièrement des recommandations en matière des réformes des politiques publiques. Plus rarement, cette influence s'exerce de manière directe auprès des gouvernements provinciaux, notamment lors de consultations publiques organisées dans le cadre de réformes visant à mettre en place des politiques publiques, des programmes gouvernementaux ou des cadres de référence en matière de petite enfance (voir la section Impact sur la conception des politiques publiques fédérales, provinciales et territoriales).

Dans le cadre de leurs activités, les fondations membres du Groupe de travail se répartissent, sur une base régionale, le travail d'influence sur les politiques publiques provinciales (Entrevues 1, 4). La répartition territoriale des actions s'explique par les missions des différentes fondations parties prenantes au Groupe de travail qui définissent des territoires distincts en ce qui a trait à leur intervention en petite enfance (voir la section Le portrait des fondations membres du Groupe de travail). Hormis la collaboration dans la cadre de la production et de la diffusion de l'étude *Le point sur la petite enfance* 3, les actions des différentes fondations dans leurs territoires d'intervention respectifs sont très peu coordonnées, se limitant à la transmission d'informations et au partage de leurs expériences sans qu'un effort conjoint soit mené afin d'influencer conjointement les politiques publiques des différents gouvernements provinciaux (Entrevue 2).

Depuis 2014, une réflexion collective a été entamée au sein du Groupe de travail en vue d'opérer une réorientation stratégique vers des actions de plaidoyer et ainsi, d'accroître la visibilité publique accordée à l'enjeu du développement de la petite enfance (Entrevues 2, 4). L'intention de donner publiquement une voix collective aux fondations canadiennes œuvrant dans le domaine du développement de la petite enfance afin qu'elles jouent un rôle plus actif et stratégique dans les débats publics, notamment en valorisant l'expérience acquise dans leur rôle de bailleurs de fonds, est à l'origine de cette réflexion. Celle-ci est également motivée par une volonté d'approfondir la collaboration entre les fondations membres du Groupe de travail, notamment en menant des projets collectifs impliquant l'ensemble des membres, sans en constituer une organisation formalisée et contraignante. Ultimement, l'objectif des fondations est d'accroître l'efficacité de leur influence en matière de politiques publiques en petite enfance et ainsi, de favoriser des changements sociaux systémiques. Cette réorientation des actions du Groupe de travail implique un travail de formation d'un consensus sur la stratégie à adopter non seulement au sein des participants aux réunions, mais également auprès des directions et des conseils d'administration des fondations.

Cette nouvelle stratégie en émergence est également l'occasion d'entamer une action coordonnée entre les différents membres du Groupe de travail en vue d'influencer le gouvernement fédéral afin qu'il joue un rôle plus actif en tant que partenaire des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation et de services à la petite enfance (Entrevue 2, 3). Cette nouvelle stratégie maintiendrait la répartition des interventions des fondations dans les différentes provinces canadiennes tout en permettant une action concertée au palier fédéral (Entrevue 2).

³⁹ Le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants reçoit également des fonds provenant du Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, de l'Université de Montréal, du Centre de Recherche du CHU Sainte-Justine, de l'Université Laval, de l'UNICEF, de la Bernard van Leer Foundation des Pays-Bas, de l'Agence de la santé publique du Canada, de l'Alberta Centre for Child, Family and Community Research et de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

LES EFFETS DES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉTUDE LE POINT SUR LA PETITE ENFANCE 3

Afin d'évaluer l'impact de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* sur la constitution d'enjeux entourant le développement de la petite enfance dans les débats publics, un corpus de 209 articles de journaux de la presse canadienne ou transcriptions de reportages de bulletins d'information, représentant 105 297 occurrences a été constitué (voir la bibliographie). Ce corpus comprend tous les articles de la presse écrite canadienne et les reportages télévisuels parus entre 1999 et 2015 référant aux études *Early Years Study 1, 2 ou 3*⁴⁰. Bien que les études *Early Years Study 1 et 2* ne soient pas des initiatives du Groupe de travail, les articles référant à ces études ont été intégrés au corpus afin de permettre des comparaisons. De surcroît, le Groupe de travail résulte du développement de collaborations entre divers acteurs qui ont été impliqués dans la réalisation et la diffusion des ces deux études et de fondations impliquées dans diverses initiatives dans le domaine du développement de la petite enfance. Le point sur la petite enfance 3 s'intègre donc, en partie, en continuité avec les stratégies antérieures des acteurs partis prenants au Groupe de travail afin d'avoir une influence sur le débat public.

Différentes méthodes ont été employées afin de traiter les informations contenues dans ce corpus. D'une part, en comparant la couverture médiatique accordée aux deux premières études sur le développement de la petite enfance (*Early Years Study 1 et 2*) à celle de l'étude *Le point sur la petite enfance 3 (Early Years Study 3)*, il a été possible d'évaluer l'impact de cette étude sur les débats publics entourant les politiques publiques et les pratiques professionnelles dans le domaine du développement de la petite enfance. Cette comparaison permet de retracer l'émergence des débats publics suscités par la parution des études et leur circulation tant géographique que temporelle. D'autre part, l'analyse du contenu thématique, des modes d'énonciation et des personnes ou des organisations auxquelles font référence les articles de journaux et les reportages télévisuels a permis de caractériser la nature des débats publics dans le cadre desquels a été mobilisée l'étude *Le point sur la petite enfance 3*.

Couverture médiatique géographique et temporelle des études *Early Years Study 1, 2 et 3*

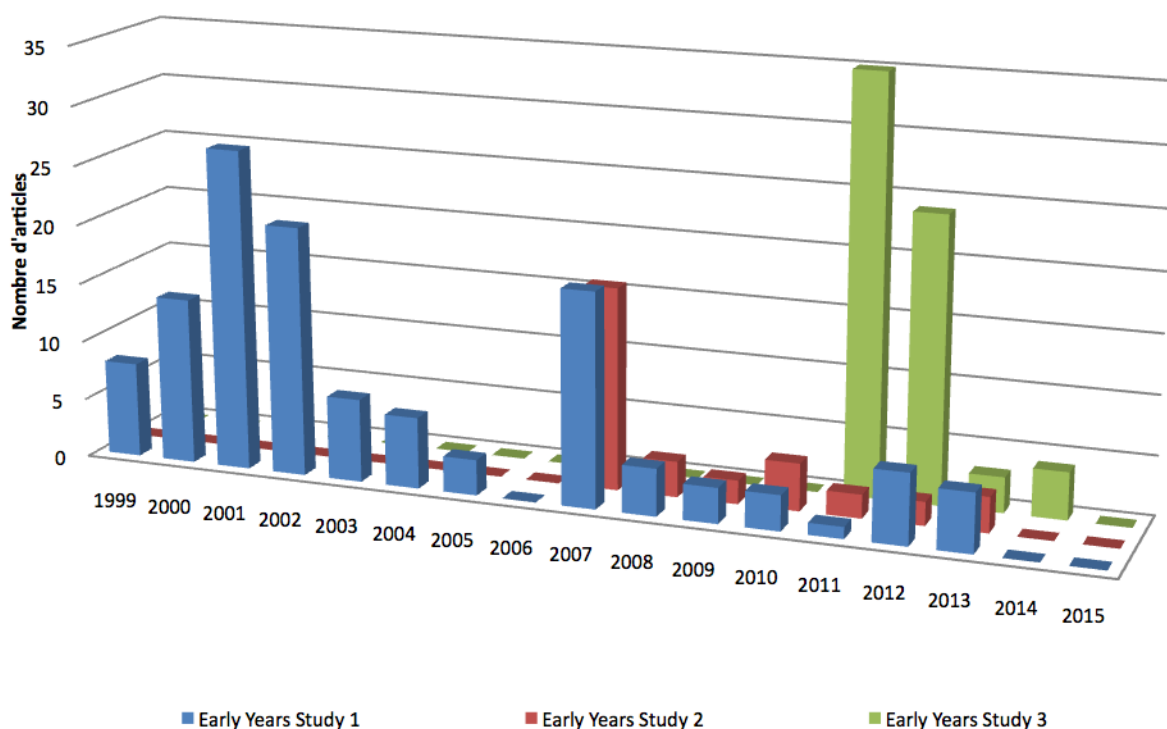
L'analyse comparée de la couverture médiatique canadienne des études *Early Years Study 1, 2 et 3* met en évidence des cycles dans l'attention médiatique accordée aux trois études suivant leur parution. La première étude *Early Years Study : Reversing the Real Brain Drain* (McCain et Mustard, 1999) fait l'objet de la plus importante couverture dans les médias d'information, 126 articles ou reportages y faisant 217 références. Sa couverture est également la plus étendue et continue dans le temps, les médias y faisant référence de manière récurrente entre 1999 à 2013. Néanmoins, l'attention médiatique est concentrée en 2001 (27 articles, 81 références), deux ans après la parution de l'étude en 1999 et, dans une moindre mesure en 2007, lors de la parution de la seconde étude sur la petite enfance (voir Graphique 4 et 5). Au contraire, l'étude *Early Years Study 2 : Putting Science into Action* (McCain, Mustard et Shanker, 2007) reçoit une attention médiatique fortement concentrée l'année de sa parution en 2007 (17 articles, 27 références), bien que quelques références y soit faites dans la presse canadienne entre 2007 et 2013. Pour sa part, l'attention médiatique portée à l'étude *Le point sur la petite enfance 3 (Early Years Study 3 : Making Decision, Taking Action)* (McCain, est pour sa part fortement concentrée en 2011 (35 articles, 64 références) et 2012 (24 articles, 28 références). À chaque parution d'une nouvelle étude, les articles de journaux et les reportages télévisuels font référence aux études antérieures, en particulier à la première étude *Early Years Study : Reversing the Real Brain Drain*, qui est présentée dans les médias comme une étude novatrice (« *groundbreaking* »)(voir Graphique 4 et 5).

La couverture médiatique des trois études participe à des débats publics entourant des enjeux en matière de développement, d'éducation et de garde des jeunes enfants qui ont lieu dans les différentes provinces et différents territoires du Canada. Cette couverture géographique des enjeux a varié dans le temps. Alors qu'entre 1999 et 2010, période suivant la parution des deux premières études, l'attention médiatique a porté majoritairement sur des événements, enjeux ou débats en lien avec les études se déroulant en Ontario; suite à la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, la couverture médiatique s'est élargie à d'autres provinces canadiennes, en particulier au Québec et, dans une moindre mesure, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba. Toutefois, l'Ontario demeure la

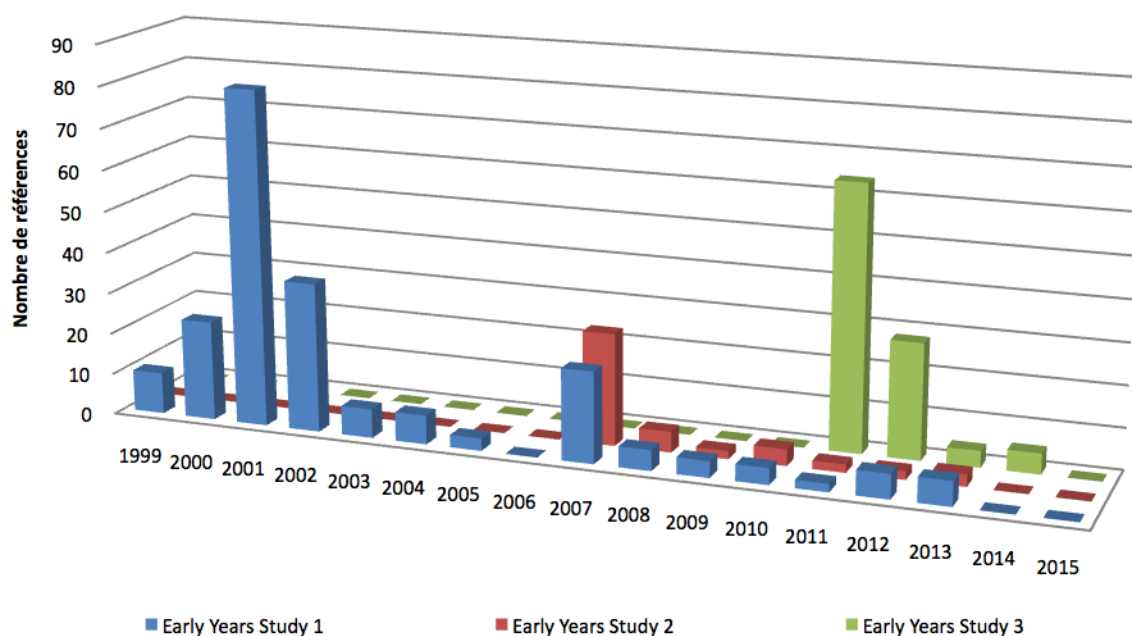
⁴⁰ Le corpus a été produit à partir de la base de données journalistique Eureka en cherchant les expressions « Early Years Study » ou « Le point sur la petite enfance ».

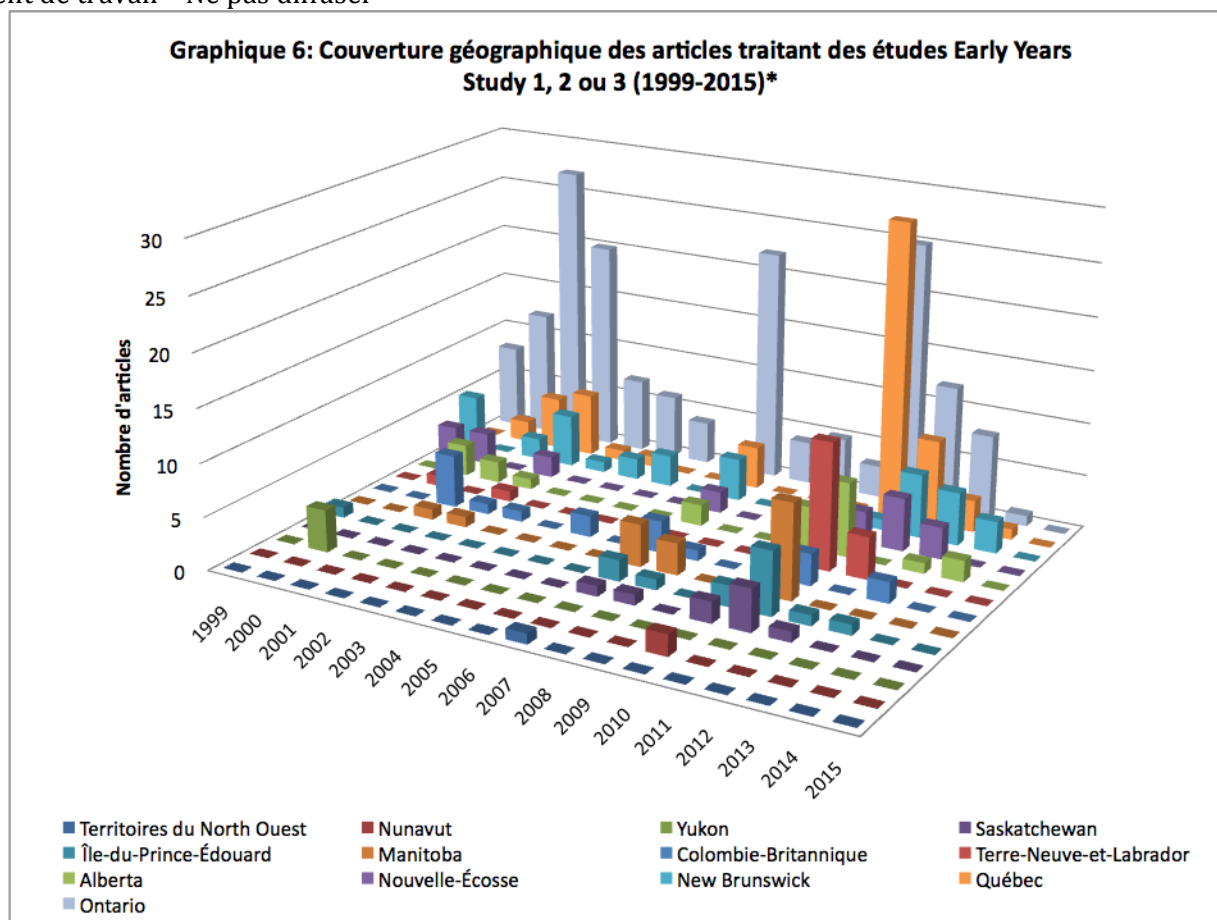
province recevant le plus d'attention médiatique alors que les enjeux dans les territoires demeurent très peu couverts dans les médias écrits et télévisuels canadiens (voir Graphique 6).

Graphique 4: Couverture médiatique dans la presse canadienne des études Early Years Study 1, 2 et 3 (1999-2005)



Graphique 5: Couverture médiatique dans la presse canadienne des études Early Years Study 1, 2 et 3 (1999-2005) (Nombre de références)





* Ce graphique représente le nombre d'articles ou de reportages traitant des études Early Years Study 1, 2 ou 3 référant au moins une fois au nom d'une ville, d'une province ou d'un territoire canadien. Un même article ou reportage peut référer à plusieurs noms de lieu au sein d'une province ou territoire, mais celui-ci n'est compté qu'une seule fois. Par contre, un même article peut référer à plus d'une province ou d'un territoire. Le graphique permet d'observer dans quels provinces ou territoires les faits relatés dans les médias se sont déroulés.

Contenu thématique, modes d'énonciation et locuteurs des articles référant à l'étude *Le point sur la petite enfance 3*

L'analyse du contenu thématique, des modes d'énonciations et des locuteurs présents dans les articles de journaux ou les bulletins télévisuels d'informations permet de dégager la manière dont la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* participe aux débats publics entourant le développement de la petite enfance au Canada.

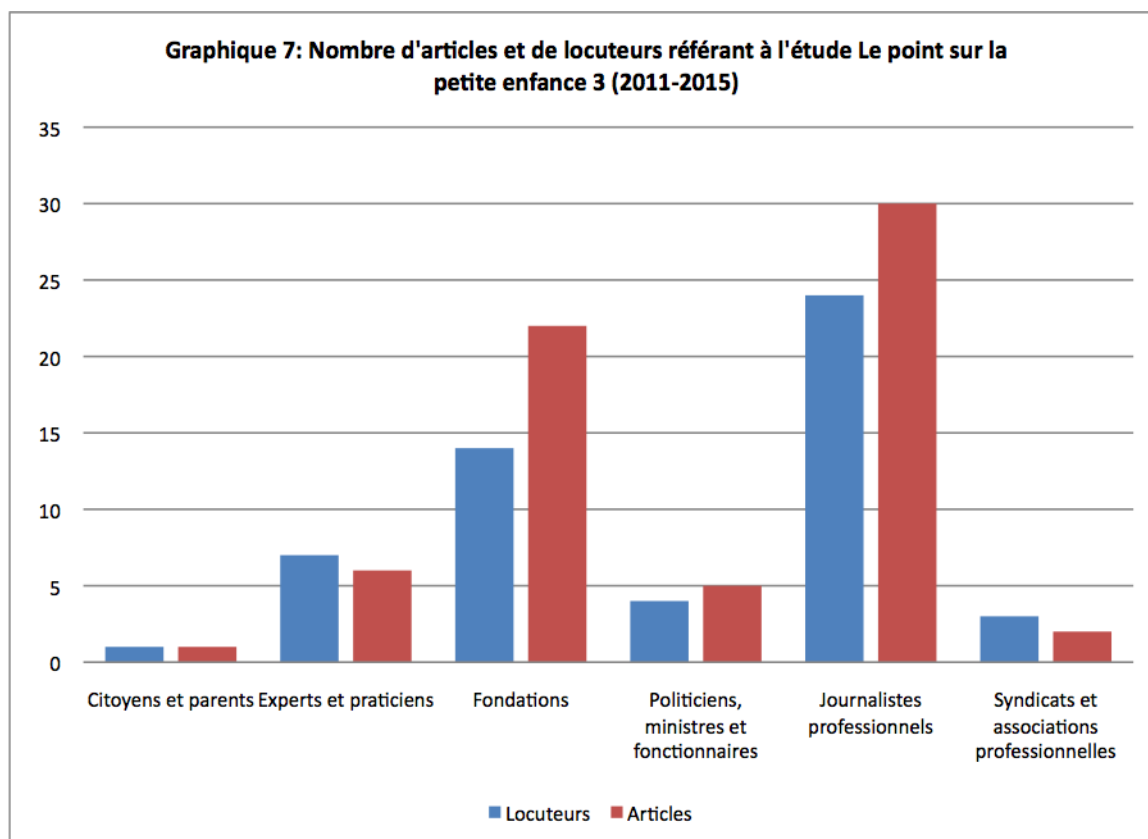
La couverture médiatique accordée à l'étude *Le point sur la petite enfance 3* permet à diverses personnes de s'exprimer publiquement sur des enjeux entourant le développement des jeunes enfants (voir Graphique 7).⁴¹ Ainsi, outre les journalistes et éditorialistes professionnels (35 articles, 23 locuteurs), les articles ou reportages citent les propos de personnes impliquées dans le domaine de la philanthropie, soit des membres du conseil d'administration ou des membres de la direction de fondations philanthropiques (28 articles, 13 locuteurs)⁴², des ministres provinciaux ou fédéraux, des députés membres de partis d'opposition et une membre d'un conseil consultatif (19 articles, 15 locuteurs)⁴³ ainsi que des experts et praticiens

⁴¹ Il est important de noter que qu'au sein d'un même articles, les propos de plus d'un locuteur peuvent être rapportés alors qu'un même locuteur peut s'exprimer dans plus d'un article. Ainsi, outre l'auteur de l'article, qui peut être un journaliste ou éditorialiste professionnel, un lecteur donnant son opinion ou une organisation émettant un communiqué de presse, les articles citent régulièrement les propos d'acteurs participant aux débats en matière de développement de la petite enfance entourant la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*.

⁴² Outre des communiqués de presse émis par la CAMH Foundation, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation pour l'alphabétisation et la Margareth and Wallace McCain Family Foundation, différentes personnes, membres de direction ou de conseil d'administration de fondations sont cités, soit : Claude Chagnon, président de la Fondation Lucie et André Chagnon; Jean-Marc-Chouinard, Vice-Président Philanthropie de la Fondation Lucie et André Chagnon; Darrell Louise Gregersen, Présidente et directrice de la CAMH Foundation; Dr. Catherine Zahn, ancienne présidente et directrice de la CAMH Foundation; Kathy (Pratt) LeGrow, présidente du conseil d'administration de la Jimmy Pratt Foundation; David Philpott; membre du conseil d'administration de la Jimmy Pratt Foundation; The Hon. Margareth Norrie McCain, président du conseil d'administration de la Margareth & Wallace McCain Family Foundation.

⁴³ Différents ministres provinciaux et fédéraux sont cités, soit : Stephen Harper, premier ministre du Canada; Alan McIsaac, ministres de l'Éducation et du Développement la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard; Charlene Johnson, ministre des Services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille de Terre Neuve et Labrador; Clyde Jackman, ministre de l'Éducation de Terre Neuve et Labrador; Darrell Dexter, premier ministre de Nouvelle-Écosse; Ramona Jennex; ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse; Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille du Manitoba; Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement

œuvrant dans le domaine du développement, de l'éducation et de la garde des jeunes enfants (17 articles, 17 locuteurs).⁴⁴ À de plus rares occasions, des citoyens, notamment des parents, témoignent de leurs expériences (5 articles, 5 locuteurs) et les prises de position de syndicats ou associations professionnelles sont rapportées (3 articles, 2 locuteurs).⁴⁵



Dans leurs discours, ces différents locuteurs se réfèrent différemment à l'étude *Le point sur la petite enfance 3*. Ainsi, ce sont principalement les membres du conseil d'administration et de la direction des fondations ainsi que les journalistes professionnels qui font des références à la parution de l'étude, et dans une moindre mesure, les ministres des gouvernements provinciaux et les experts en développement de la petite enfance (voir Graphique 7).

Le contenu de l'étude auquel les locuteurs font référence diffère également, malgré des référents communs (voir Graphique 8). Ainsi, les références les plus fréquentes concernent l'évaluation de la performance des gouvernements provinciaux et territoriaux en ce qui a trait au développement de politiques publiques en matière de développement de la petite enfance. À ce titre, les locuteurs se réfèrent régulièrement au classement des provinces et territoires par l'*Index de l'éducation de la petite enfance*, développée dans le cadre de cette étude, afin d'évaluer la performance des gouvernements. Cette tendance générale s'exprime néanmoins de manière plus marquée chez les journalistes professionnels, les fondations, telles que la Margareth and

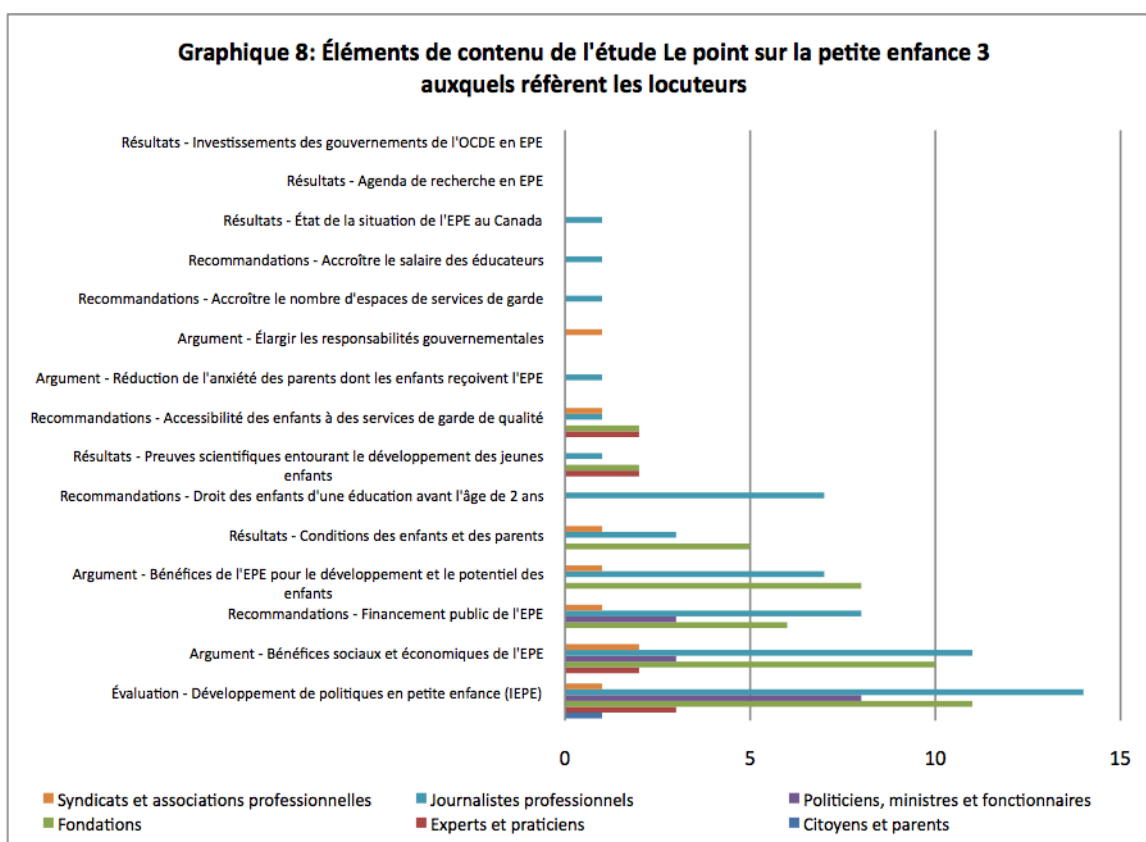
de la petite enfance du Nouveau-Brunswick; Laurel Broten, ministre de l'Éducation de l'Ontario. Des communiqués sont également émis par le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse et des informations rapportées du site Internet du Gouvernement de l'Ontario. De même, des députés des partis d'oppositions de Terre-Neuve-et-Labrador, soit Dale Kirby; critique du Nouveau Parti démocratique en matière d'éducation et Dwigh Ball; critique du Parti libéral en matière de services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille. Finalement, Anne McGuire, co-président du conseil consultatif sur la petite enfance de la Nouvelle-Écosse est citée.

⁴⁴ Différents experts et praticiens sont cités, soit : Jim Mustard, membre du conseil d'administration de l'Atlantic Network for Early Human Development; John C. Leblanc; professeur associé à l'Université Dalhousie et président de Atlantic Pediatric Society; Paul W. Bennett, directeur de Schoolhouse Consulting à Halifax, et professeur adjoint d'éducation à SMU; Camil Bouchard; professeur associé au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal et député à l'Assemblée nationale du Québec de 2003 à 2010; Claire Gascon Giard, coordonnatrice générale du Centre d'excellence pour le développement de la petite enfance; Don Drummond, économiste en chef du Groupe Financier Banque TD; Ella Brekke, éducatrice en petite enfance; Erin Cech, sociologue à l'Université Rice; Dr. J. Fraser Mustard; médecin et membre fondateur du Canadian Institute for Advanced Research (CIAR).

; Jean M. Twenge, psychologue à l'Université d'État de San Diego; Kerry McCuaig, chargé de politique en développement de la petite enfance au Atkinson Centre de l'Institute for Studies in Education; Krista Bakke, directrice du programme KidsFirst à Moose Jaw; Lynda, PhD et professeur assistante; Lyse Brunet, directrice générale d'Avenir d'enfants; Melody Mitchell, consultant en éducation de la petite enfance à la Prairie South School Division; Pierre Fortin, économiste à l'Université du Québec à Montréal economist et Todd Hirsch, chef économiste de ATB Financial à Calgary.

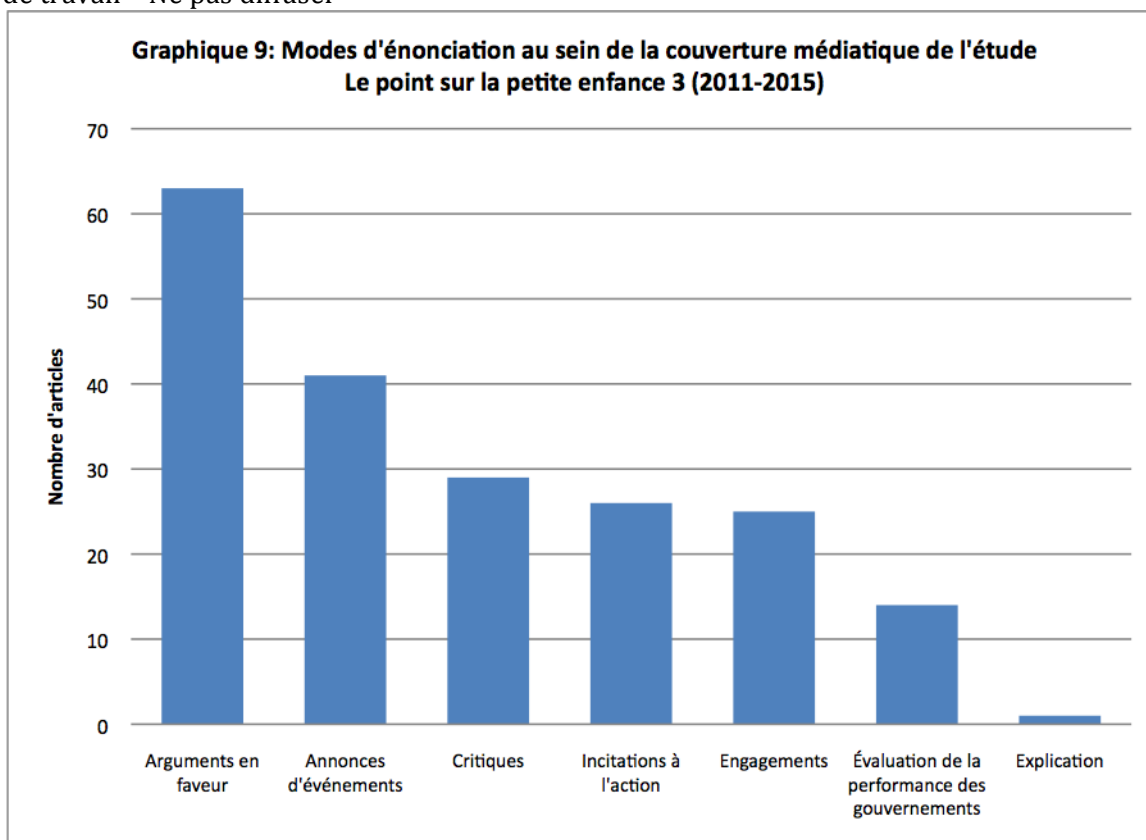
⁴⁵ Lana Payne, présidente de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador et Suzanne Bourgeois, présidente de l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick.

Wallace Family Foundation et la Fondation Lucie et André Chagnon, et des ministres et hauts fonctionnaires des gouvernements provinciaux de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les journalistes professionnels, les fondations ainsi que les membres de gouvernements provinciaux sont également les principaux locuteurs référant à l'argument des bénéfices sociaux et économiques des investissements en petite enfance avancée par l'étude, retenant la recommandation en faveur du financement public de l'éducation des jeunes enfants. Bien que les discours des gouvernements se réfèrent à ces trois éléments de contenu du rapport, ce sont surtout les fondations et les journalistes professionnels, citant l'étude, qui insistent sur ces thèmes. Les journalistes et les fondations soulignent également les résultats de l'étude concernant la condition des jeunes enfants et de leur famille au Canada ainsi que l'argument des bénéfices d'une intervention en éducation à la petite enfance afin de développer les capacités cognitives et sociales des enfants. Ces arguments, recommandations et évaluations sont repris par les syndicats et organisations professionnelles se prononçant sur l'étude, bien que ce soit dans une proportion moindre. Pour leur part, les experts et praticiens abordent davantage les preuves scientifiques en matière de développement des jeunes enfants fournies par l'étude ainsi que la recommandation en faveur d'un accès plus grand des enfants à des services de qualité. Tous les autres résultats et arguments mis dans l'avant dans le cadre de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* sont marginaux dans la couverture médiatique.



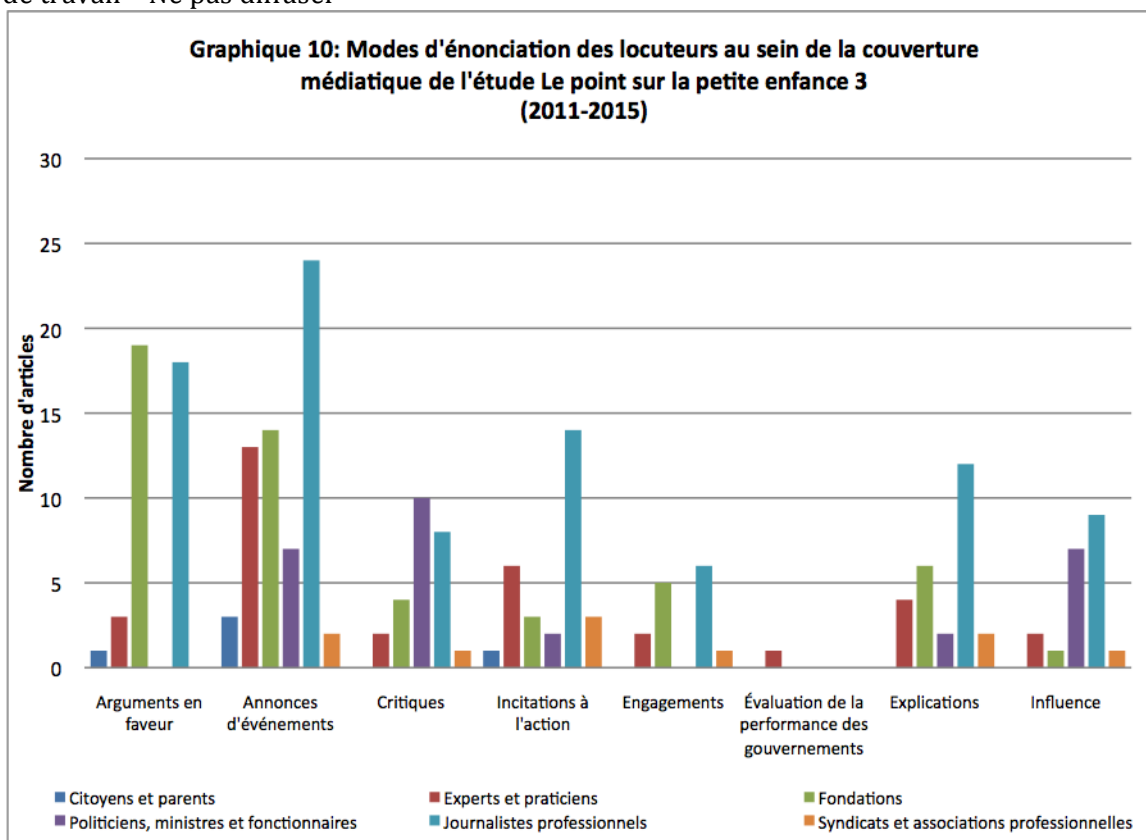
Les locuteurs se positionnent différemment au sein des débats concernant le développement de la petite enfance suscités par la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, ce qui se reflète par les différents modes d'énonciation de leur discours ainsi que le contenu de celui-ci (voir le Graphique 9).

L'annonce d'événements, tels que la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, la tenue de conférences ou de panels de discussions réunissant des experts ou la rencontre de membres du gouvernement et de la communauté afin de discuter des résultats de l'étude, est un mode d'énonciation récurrent dans les articles. Ces annonces, principalement émises dans des communiqués de presse de fondations, et rapportés par les journalistes, servent à mobiliser le lectorat des journaux afin qu'ils participent aux débats publics qui se déroulent lors de ses événements. Elles reflètent une stratégie de diffusion de l'étude visant non seulement à ce que les journaux rapportent sa parution, mais également que à ce que des espaces de discussions (conférences, panels de discussion, rencontres de la communauté, etc.) puissent se former et ainsi, permettre une diffusion plus en profondeur des résultats de l'étude.



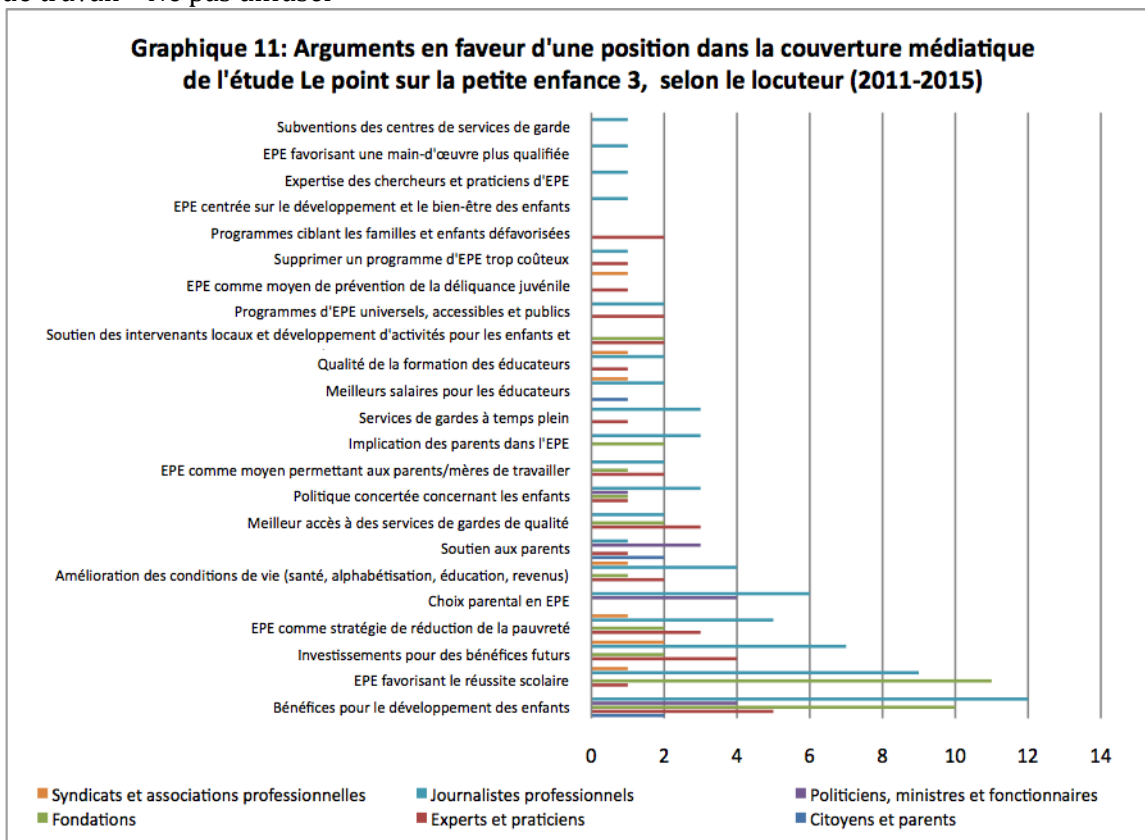
La participation de l'étude à des débats publics est reflétée par le fait que l'argumentation soit le type de discours le plus récurrent mobilisé par les locuteurs au sein des articles de journaux et reportages télévisuels consultés (voir Graphique 9). Deux principaux modes d'énonciation argumentatifs sont employés par les locuteurs, soit l'argumentation en faveur d'une prise de position et la critique de positions adverses. Ces deux modes d'argumentation caractérisent principalement le discours des journalistes et éditorialistes traitant de l'étude (voir Graphique 10). En employant ces modes d'énonciations, ceux-ci insèrent l'étude *Le point sur la petite enfance 3* dans le cadre de débats publics concernant les politiques publiques, les conditions de travail dans les domaines de l'éducation et de la garde des jeunes enfants et le rôle des parents, de la communauté et des services publics dans l'éducation des jeunes enfants. L'argumentation en faveur d'une prise de position est également mobilisée par les fondations, les experts et praticiens du développement de la petite enfance ainsi que les politiciens, ministres et haut fonctionnaires, alors que l'énonciation de critiques est moins fréquentes chez ces locuteurs.

Les fondations et les politiciens, en particulier les membres des partis d'oppositions, sont plutôt enclins à inciter le gouvernement à prendre des actions en faveur de la petite enfance en formulant des demandes. D'ailleurs, plusieurs articles rapportent les propos de ministres des gouvernements de différentes provinces canadiennes, soit de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, qui prennent des engagements en matière de développement de la petite enfance. L'évaluation de la performance des gouvernements en matière de développement de la petite enfance est un mode d'énonciation également partagé par les fondations et, dans une moindre mesure, les journalistes et les politiciens. Bien qu'il ne s'agisse pas du mode d'énonciation le plus fréquent, cette évaluation se fait généralement en référence à l'*Index de l'éducation de la petite enfance*. Finalement, l'explication, notamment des preuves scientifiques mises de l'avant dans le cadre de l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, est un mode d'énonciation très peu utilisée, celui-ci n'étant employé qu'à une seule reprise par des experts œuvrant dans le domaine du développement de la petite enfance.



Le contenu des arguments, des critiques, des incitations à l'action et des engagements permet de préciser la nature des débats publics au sein desquels s'insère la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* ainsi que le positionnement des acteurs au sein de ces débats.

Les locuteurs partagent une logique d'argumentation présentant l'éducation de la petite enfance comme un investissement, dont les multiples bénéfices sociaux et économiques compensent les coûts (voir Graphique 11). Les arguments mobilisés en faveur de l'éducation de la petite enfance (EPE) soulignent principalement les bénéfices sur le développement cognitif, social et affectif des jeunes enfants, qui serait un facteur favorisant la réussite scolaire, et par conséquent, ouvrirait des opportunités pour le développement de leur potentiel et leur insertion socioprofessionnelle future. La formation d'une main-d'œuvre plus qualifiée est également présentée comme une conséquence économique positive découlant d'une amélioration du taux de diplomation. L'argument de la réussite éducative est particulièrement mobilisé par les fondations, notamment la Fondation pour l'alphabétisation et la Fondation Lucie et André Chagnon, discours auxquels semblent adhérer la majorité des journalistes ayant offert une couverture médiatique à l'étude, et par les gouvernements en ce qui a trait au développement des jeunes enfants. Différents locuteurs invoquent également les bénéfices sociaux et économiques qui découleraient des investissements en petite enfance en faveur de services de gardes et d'éducation à la petite enfance accessibles, de qualité et publics. Entre autres, l'argument selon lequel les programmes d'EPE favorisent l'accès au marché du travail des parents, en particulier des mères, ce qui permettrait, dans le cas de programmes priorisant les familles défavorisées, l'augmentation du revenu familial et la réduction de la pauvreté, et, par corollaire, l'amélioration des conditions de vie de la population (santé, alphabétisation, éducation, revenus), est régulièrement invoqué par les locuteurs. Les études de l'économiste Pierre Fortin sont régulièrement citées afin d'appuyer les arguments des bénéfices sociaux et économiques, notamment en ce qui a trait aux revenus fiscaux générés par l'accroissement de l'activité économique des parents retournant sur le marché du travail. Dans une moindre mesure, certains experts présentent l'EPE comme un moyen de prévention de la délinquance juvénile, voire de la criminalité, en mettant l'accent sur le développement des compétences d'autorégulation du comportement.



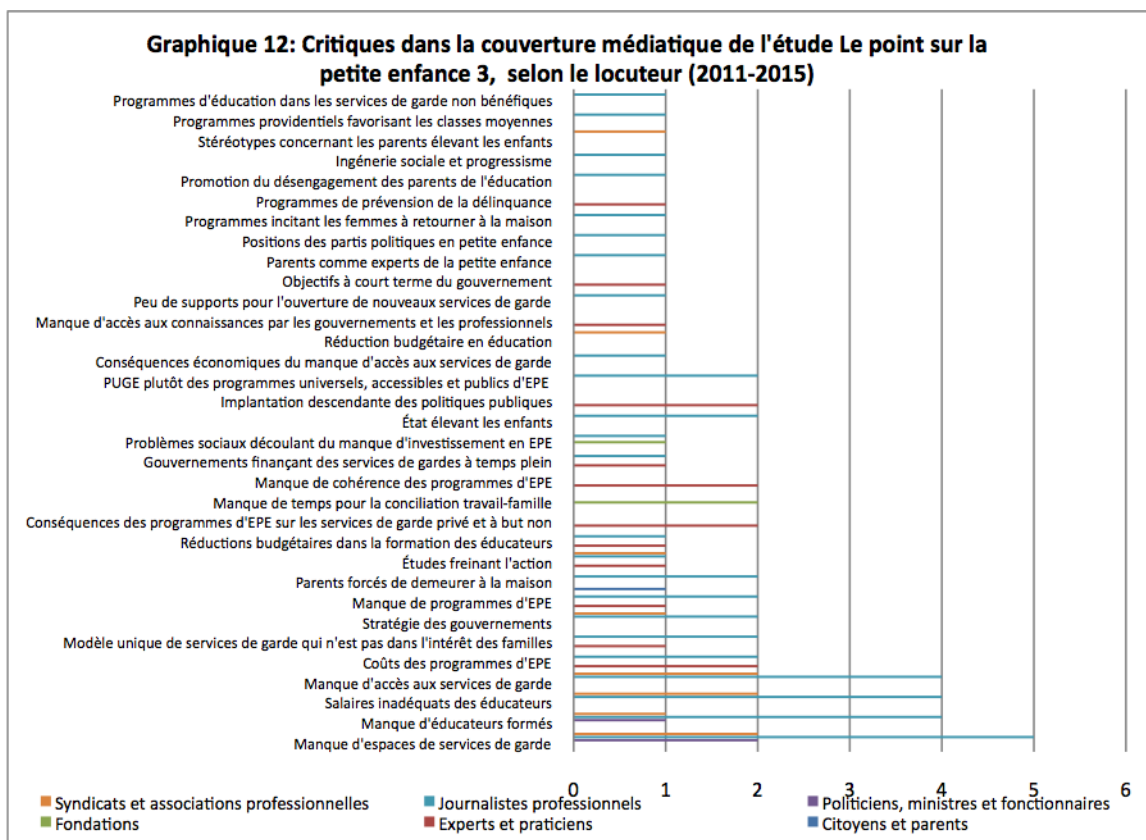
Ces différents arguments permettent de justifier différentes demandes d'amélioration, notamment en ce qui a trait à l'accès à des services de garde de qualité, en particulier à temps plein; à la qualité de la formation des éducateurs en petite enfance; à leurs conditions de travail, notamment de leurs salaires. Ces arguments participent également à la promotion des programmes de services de gardes universelles, accessibles et publics, centrés sur le développement et le bien-être des enfants et ciblant, en priorité, les familles défavorisées. Certains gouvernements se joignent aux arguments avancés par des fondations, des experts et des intervenants en petite enfance en faveur d'une politique concertée en matière d'interventions publiques auprès des enfants. Néanmoins, certains arguments avancés par journalistes, des citoyens et des membres de gouvernements, en particulier le gouvernement fédéral, défendent une position en faveur du choix parental en ce qui a trait à l'éducation des jeunes enfants, misant davantage sur l'implication des parents et un soutien accru aux familles, voire demandent la suppression de programmes d'éducation de la petite enfance jugés coûteux.

Les locuteurs formulent également des critiques à l'égard de positions adverses ou des politiques publiques en matière d'éducation et de services de garde aux jeunes enfants (voir Graphique 12). Bien que moins fréquentes, les critiques émises par les locuteurs sont plus diversifiées. Ce mode d'énonciation est davantage mobilisé par les représentants de syndicats et d'associations professionnelles ainsi que par les experts et les praticiens du développement de la petite enfance, alors que les membres de gouvernement et fondations l'emploient peu.

Les critiques permettent de dégager deux positionnements distincts concernant l'éducation de la petite enfance. D'une part, la majorité des critiques sont adressées aux gouvernements et concernent les politiques publiques, programmes gouvernementaux et services offerts en matière de service de garde et d'éducation de la petite enfance : manque d'espaces de services de garde, manque d'accès aux services de garde, manque d'éducateurs formés, salaires inadéquats des éducateurs, manque de programmes d'EPE, manque de financement et de cohérence des programmes et des stratégies gouvernementales. De surcroît, les locuteurs soulignent les conséquences sociales et économiques - notamment en ce qui a trait aux parents, en particulier les mères, devant demeurer à la maison afin d'assurer la garde des jeunes enfants-, du manque d'investissements en matière de développement de la petite enfance.

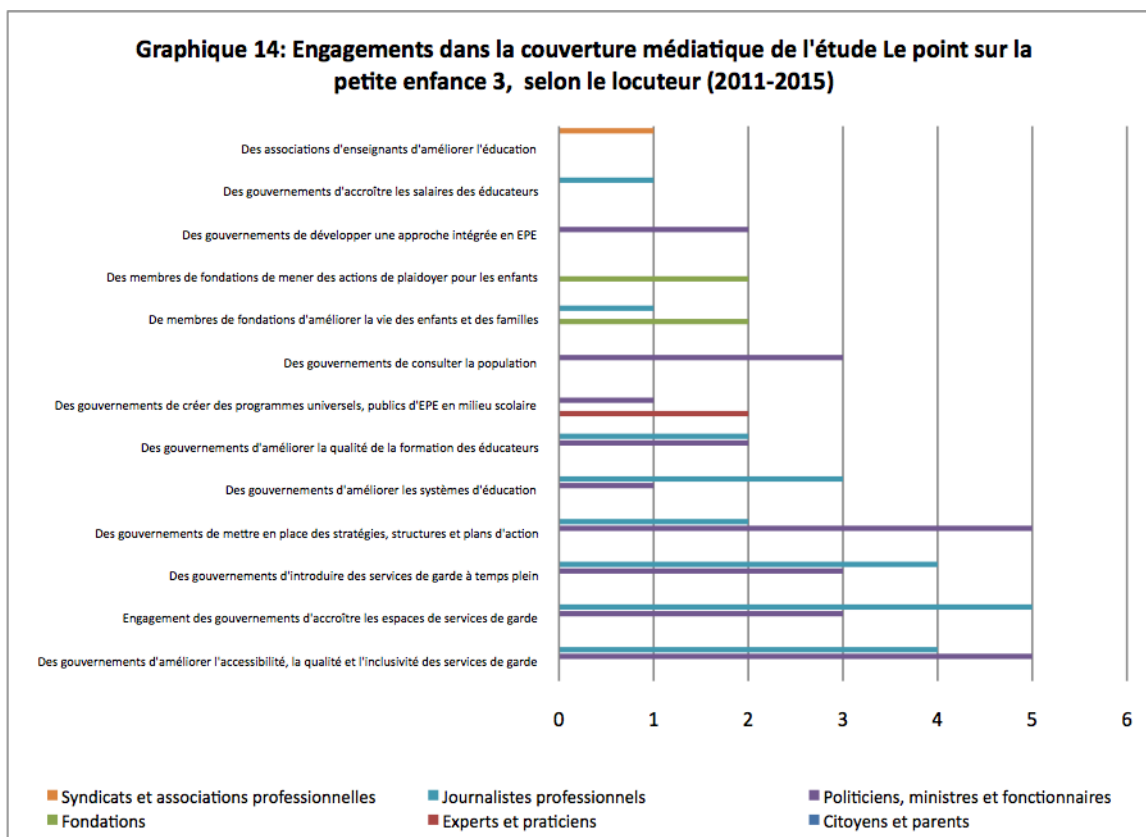
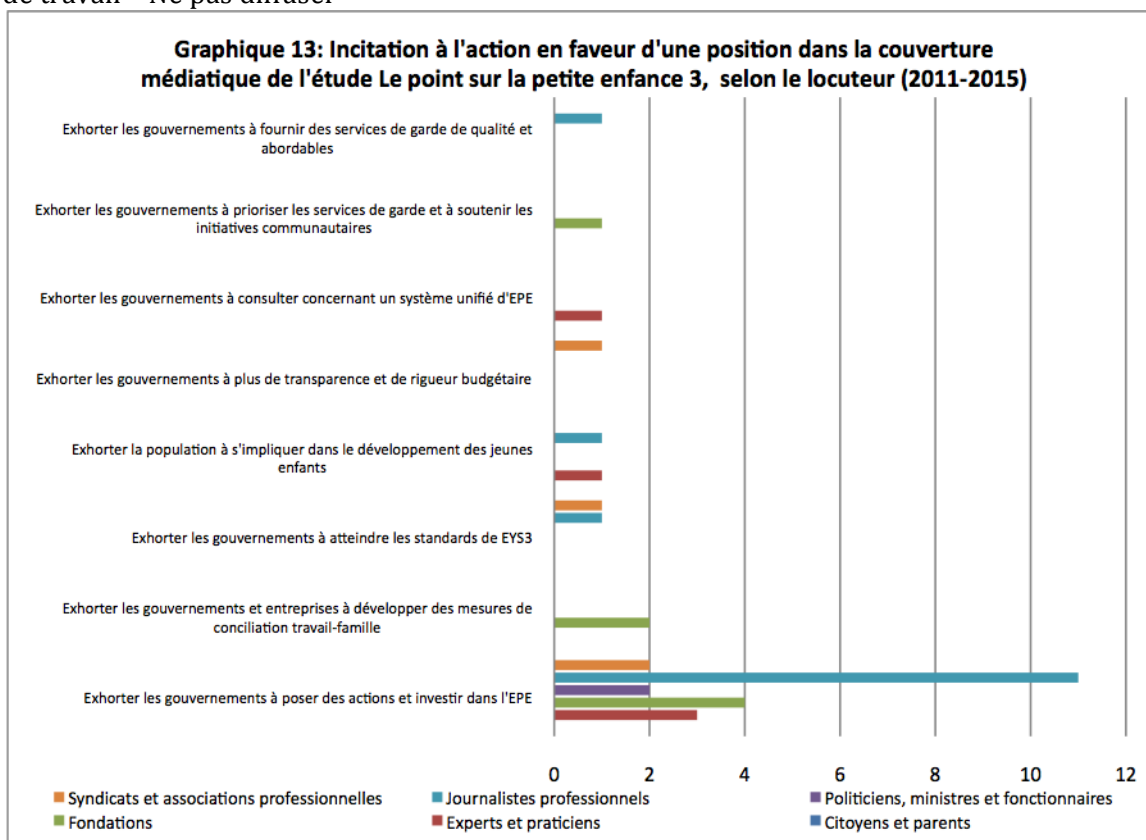
D'autre part, des critiques sont émises à l'encontre des programmes publics d'éducation des jeunes enfants et de services de garde qui s'inscrivent dans des politiques de l'État providence. Outre leur implantation descendante (*top-down*), ces

programmes sont jugés coûteux et non bénéfiques puisqu'elles seraient fondées sur un modèle unique, inspirée du système scolaire, ne laissant pas de choix aux parents concernant l'éducation de leurs enfants, dont la responsabilité serait assumée par l'État, ce qui ferait la promotion d'un désengagement des familles. De plus, ces programmes favoriseraient les classes moyennes. Alors que les tenants de cette position considèrent que les parents détiennent les connaissances et compétences nécessaires à l'éducation de leurs enfants et sont les plus à même de décider en cette matière, cette position est critiquée par certains tenants de la position adverse qui soulignent l'expertise des chercheurs et praticiens ainsi que les recherches dans le domaine du développement des jeunes enfants afin d'appuyer leur argumentation en faveur de programmes publics d'éducation à la petite enfance.



Les prises de position ont sein des débats publics entourant le développement, l'éducation et la garde des jeunes enfants sont parfois accompagnées d'incitations à l'action émises par les différents locuteurs (voir Graphique 13). Ainsi, les journalistes, notamment les éditorialistes, les politiciens membres de partis d'opposition, les fondations, les experts et praticiens, les syndicats et associations professionnelles exhortent les gouvernements à poser des actions et à investir dans l'éducation de la petite enfance. Chacun de ces acteurs formule également des demandes plus spécifiques, que ce soit pour la mise en place de mesures de conciliation-travail famille, le renforcement de la transparence et de la rigueur budgétaire dans l'administration des programmes, la tenue de consultations publiques en vue d'un système unifié d'éducation à la petite enfance ou le soutien aux initiatives communautaires. Pour leur part, les citoyens, notamment les parents, mettent davantage l'accent sur l'implication des parents et l'accès aux services de qualité et abordables.

Les acteurs, en particulier les gouvernements, prennent aussi des engagements publics en matière de développement de la petite enfance (voir Graphique 14). Ainsi, différents ministres des gouvernements provinciaux s'engagent à accroître les espaces de services de garde; à améliorer leurs accessibilité, qualité et inclusion; à introduire des services de garde à temps plein; à mettre en place des stratégies, des cadres, des plans d'action et une approche intégrée d'EPE; à mettre sur pied des programmes universels et publics d'EPE en milieu scolaire ainsi qu'à améliorer les systèmes d'éducation, la qualité de la formation des éducateurs et leurs conditions salariales, ceux-ci étant soutenus sur ce dernier point par les associations d'enseignants. De même, des membres de conseil d'administration et de direction de fondations réaffirment leurs engagements à améliorer la vie des enfants et des familles en menant des actions de plaidoyer.



* Dans ce graphique, les journalistes professionnels rapportent les engagements pris par d'autres acteurs.

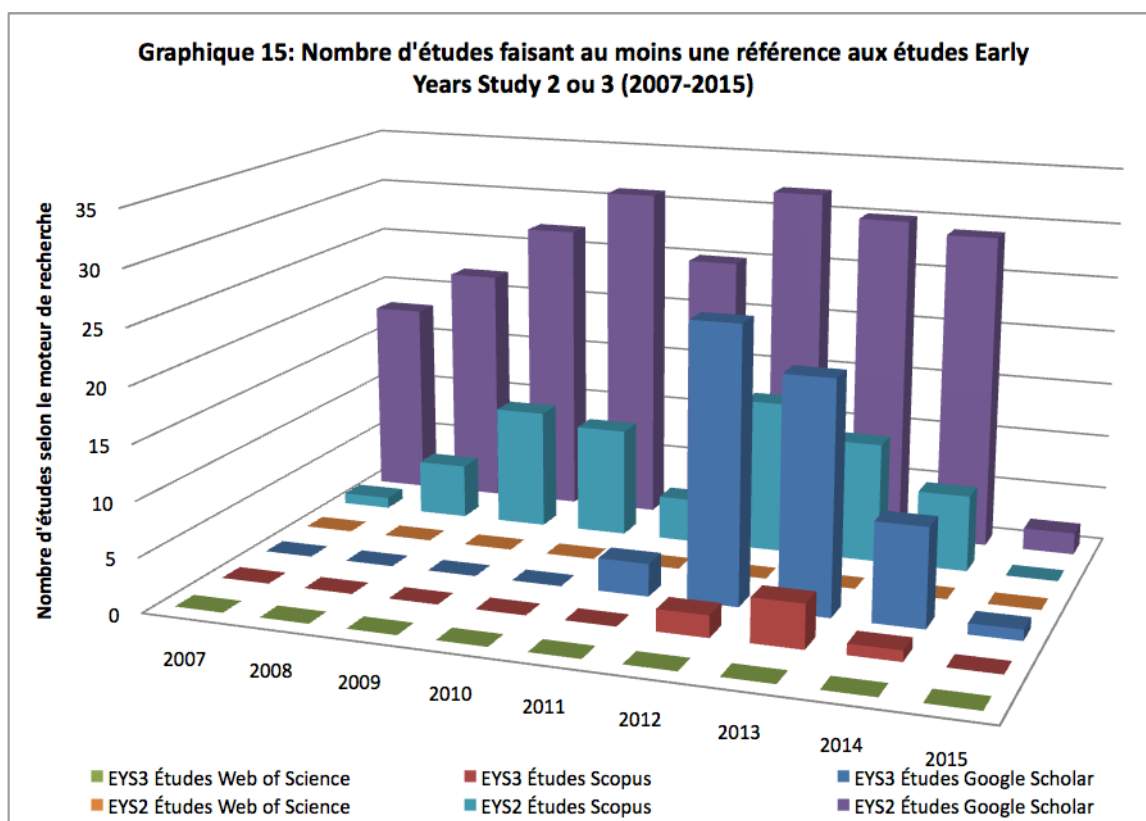
LA RÉCEPTION DANS LES DÉBATS SCIENTIFIQUES ISSUS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET INSTITUTIONNELLE

Afin d'évaluer l'impact de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* (2011) sur les débats scientifiques, un corpus de 60 publications issues de la recherche universitaire et institutionnelle (articles de revues scientifiques, communications et actes de colloque, rapports de recherche, livres, thèses et mémoires, etc.) la citant a été constitué. Afin de permettre les comparaisons temporelles, ont également été répertoriées toutes les publications académiques citant l'étude *Early Years Study 2: Putting Science into Action* publiée par McCain, Mustard et Shanker (2007), correspondant à 220 publications. Les moteurs de recherche Google Scholar, Scopus et Web of Science ont été utilisés afin d'identifier les publications⁴⁶. Afin d'évaluer si les publications formant ces deux corpus avaient un rayonnement académique, des informations ont été recueillies sur le nombre de citations que celles-ci avaient elles-mêmes reçues dans d'autres publications de nature académique.

Différentes méthodes ont été utilisées afin d'analyser les informations recueillies. D'une part, des données quantitatives ont été produites concernant le nombre de publications référant aux études *Le point sur la petite enfance 3* et *Early Years Study 2* ainsi que sur le rayonnement académique de ces publications (voir Graphiques 10 et 11). Ces données ont permis d'établir des comparaisons quant au rayonnement des deux études dans le monde académique ou le milieu de la recherche institutionnelle. D'autre part, une analyse de contenu a été réalisée à partir des extraits des 46 publications référant à l'étude *Le point sur la petite enfance 3*. Cette analyse a permis de mettre en évidence les éléments de contenu qui sont retenus par le milieu académique lorsque des chercheurs, conférenciers, enseignants, etc. se réfèrent à cette étude.

Rayonnement académique des études *Early Years Study 2* et *Le point sur la petite enfance 3*

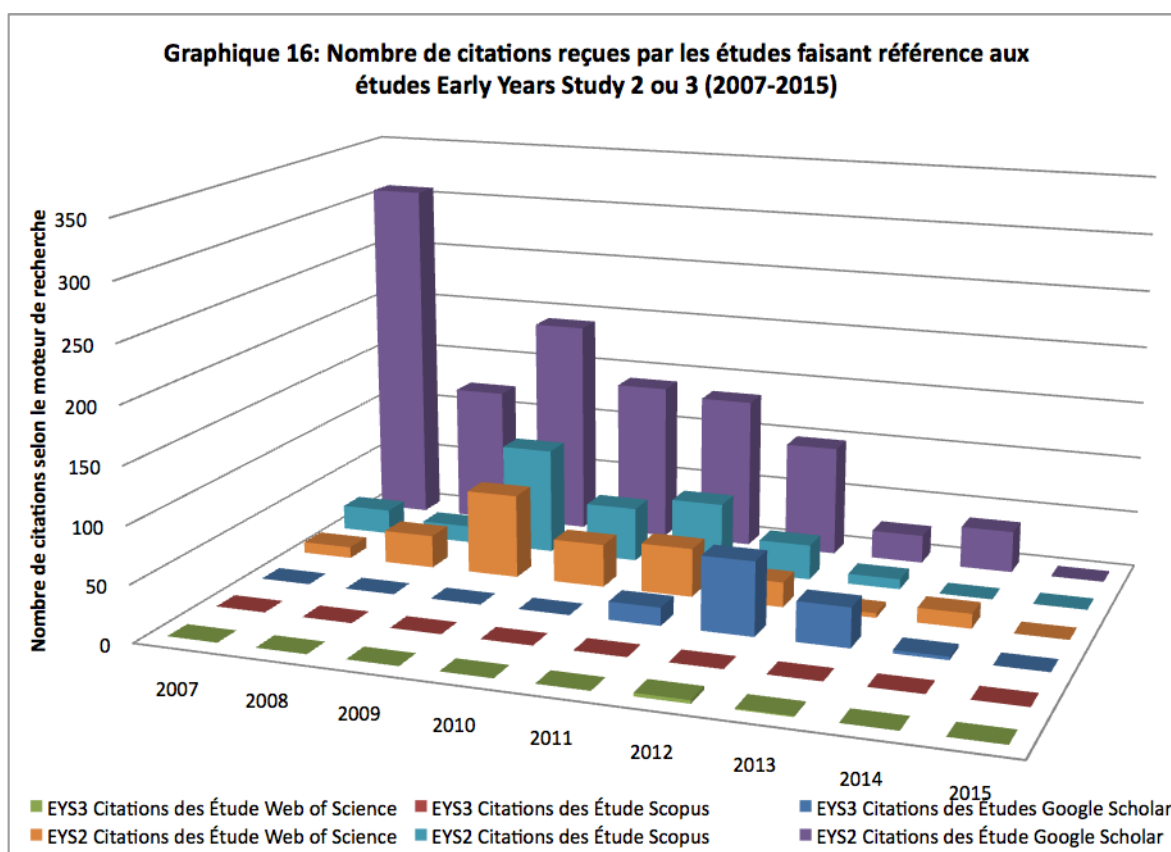
Les études *Early Years Study 2* et *Le point sur la petite enfance 3* ont eu un rayonnement dans le monde académique. En effet, alors que l'étude *Early Years Study 2*, publiée en 2007, est citée dans 220 publications académiques entre 2007 et 2015, *Le point sur la petite enfance 3* est cité par 46 publications. Comparativement à *Early Years Study 2*, le rayonnement académique de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* est donc moins important. Ceci peut s'expliquer en partie par la durée moins longue qui s'est écoulée depuis la parution de cette étude (voir Graphique 15).



⁴⁶ Certaines publications se retrouvaient sur plus d'un moteur de recherche. Les informations ont été croisées afin d'éliminer les doublons.

Ce graphique illustre la couverture dans le monde académique des études Early Years Study 2 et 3. Il compte le nombre de documents produits dans un cadre académique référant à chacune des études. Google Scholar répertorie l'ensemble des productions académiques (indépendamment de leur qualité et de leur format) alors que Scopus et Web of Science répertorient uniquement des études publiées dans des revues ayant un facteur d'impact. Ceux-ci ont donc des fréquences moins élevées, mais comptent uniquement des publications ayant un rayonnement significatif. Le temps a une incidence sur les données. Ainsi, plus une étude a été publiée tôt, plus elle a de chance d'être citée fréquemment. Il est donc normal que Early Years Study 2 (parue en 2007) soit plus régulièrement citée que Early Years 3 (parue en 2011).

Le point sur la petite enfance 3 est moins citée par des études ayant un facteur d'impact, tel qu'on peut l'observer par le nombre d'études référencées sur les moteurs de recherche Scopus et Web of Science. En effet, alors que Google Scholar répertorie l'ensemble des productions académiques indépendamment de leur qualité et de leur format, Scopus et Web of Science répertorient uniquement des études publiées dans des revues ayant un facteur d'impact. Comparativement à *Early Years Study 2*, *Le point sur la petite enfance 3* est cité par des études peu référencées sur Scopus, alors qu'aucune étude sur Web Science ne réfère à ces deux études (voir Graphique 15). De même, le nombre de citations reçues par les 46 publications référant à *Le point sur la petite enfance 3* est nettement inférieur à celles reçues par les 220 publications référant à *Early Years Study 2* (voir Graphique 16). De plus, ces citations se limitent à des publications répertoriées sur Google Scholar, contrairement aux publications qui réfèrent à *Early Years Study 2*, qui sont citées également sur Scopus et Web of Science, bien que ce soit dans une faible proportion.

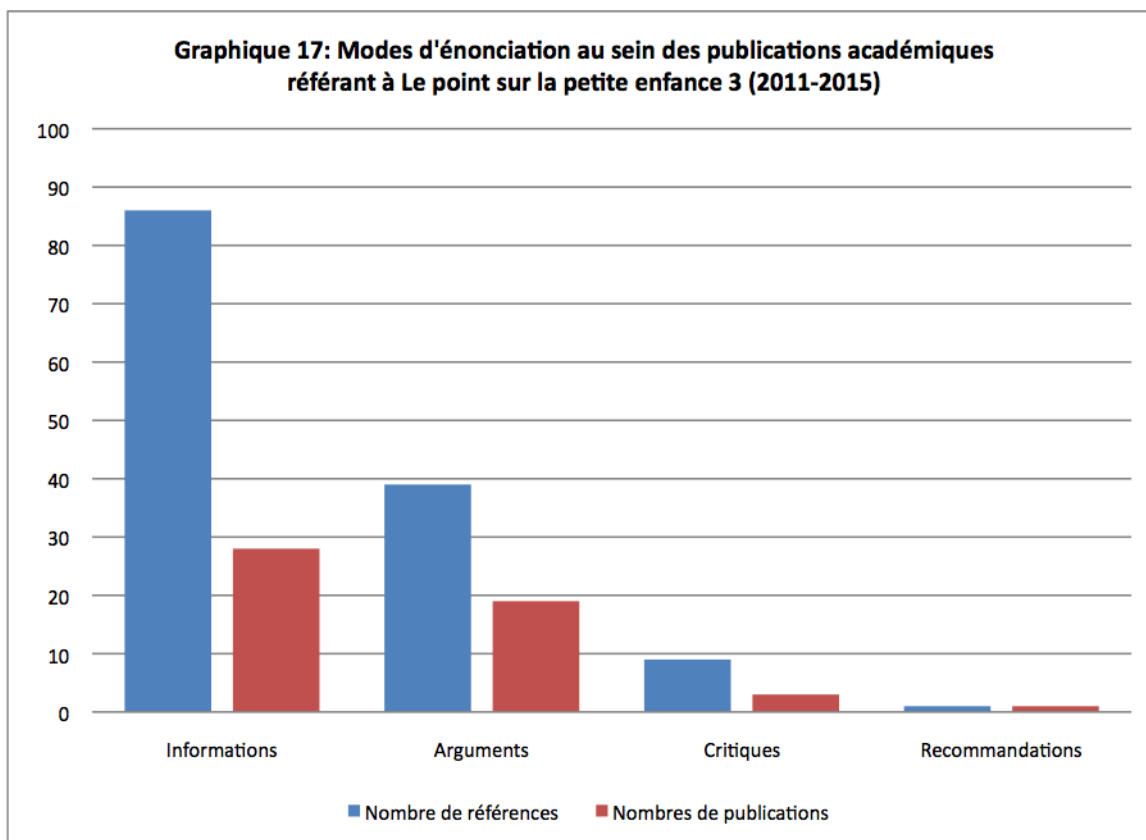


Ce graphique illustre le rayonnement des études qui font référence à Early Years Study 2 ou 3. Early Years Study 2 ou 3 est citée dans plusieurs études. Chacune de ces études est elle-même citée dans d'autres publications. Le graphique compte ce nombre de publications. Ceci permet d'estimer si l'on fait référence à Early Years Study 2 ou 3 dans des publications qui ont un rayonnement au sein du monde académique. Le temps a une incidence sur les données. Ainsi, plus une étude a été publiée tôt, plus elle a de chance d'être citée fréquemment. Il est donc normal que Early Years Study 2 (parue en 2007) obtienne des résultats plus élevés que Early Years 3 (parue en 2011).

Bref, l'analyse comparative des deux études semble indiquer que l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, publié en 2011 a eu un rayonnement académique moindre que l'étude *Early Years Study 2*, ce qui peut s'expliquer en partie par la durée écoulée depuis sa publication, mais également par l'absence de référence à celle-ci au sein de publications de revues scientifiques ayant un facteur d'impact et le plus faible rayonnement académique des publications y référant.

Contenu thématique des publications académiques référant à *Le point sur la petite enfance 3*

La réception de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* au sein des écrits scientifiques entourant le développement de la petite enfance diffère de sa participation aux débats publics au sein de la presse écrite. D'une part, les publications académiques citent l'étude en tant que sources d'informations fiables, voire de preuves scientifiques, en ce qui a trait au développement de la petite enfance, aux actions gouvernementales et aux politiques publiques dans le domaine et au portrait des secteurs d'activité des services de garde et de l'éducation préscolaire. L'argumentation, soit sous forme d'arguments en faveur d'une position ou de critiques d'une position adverse, y est moins fréquente que dans le cadre de la couverture médiatique, alors que la formulation des recommandations est rare (voir Graphique 17).



Les informations que les publications académiques retiennent de l'étude concernent quatre champs de connaissance, soit le développement cognitif, social et affectif des jeunes enfants; les impacts sociaux et économiques des services d'éducation et de garde à la petite enfance; l'état des politiques publiques et des actions gouvernementales en matière de petite enfance et le portrait des secteurs de l'éducation à la petite enfance et des services de garde au Canada.

D'une part, *Le point sur la petite enfance 3* est cité comme une source d'informations fondées sur des preuves scientifiques provenant de la recherche sur le développement cognitif, social et affectif des jeunes enfants. On y réfère afin de traiter de l'adaptation du développement du cerveau des enfants entre 2 et 4 ans à leur environnement, en raison de sa grande plasticité permettant la formation de connexions nerveuses sous l'effet de la stimulation des personnes prenant soin des enfants (parents, éducateurs, etc.) (Arruabarrena et De Paúl, 2012; Bryanton et al, 2013; Iantosca, 2012; Whitelaw et al, 2014; Kraus, 2013). L'étude est invoquée afin de démontrer que les expériences en jeune âge sont un stade critique pour le développement à long terme des capacités d'apprentissage, de la compréhension des symboles, du contrôle émotionnel, des comportements et de la santé physique et mentale (Olver, 2013; Bertrand, 2012a; 2012b; Rourke et al., 2013a, 2013b). Référant à l'étude, Beaton et McDonnell (2013) soutiennent pour leur part que la mise en place d'environnements holistiques, positifs et sains pour les enfants aurait des effets à long terme sur leur développement et leurs apprentissages. Entre autres, l'étude est citée parmi des recherches en neuroscience démontrant les impacts négatifs du stress sur le développement du langage, de la cognition et des états socioémotionnels des enfants (Arruabarrena et De Paúl, 2012). L'étude attesterait également des impacts positifs du jeu et des comportements d'autorégulation appris dans les programmes d'éducation préscolaires sur le développement des

capacités d'apprentissage et la santé des enfants (Corter et al., 2012). L'étude appuierait ainsi l'importance d'intervenir tôt afin d'assurer le développement des jeunes enfants et de réduire les écarts de performance et les difficultés d'apprentissage (ex. difficulté de lecture, de langage, etc.) rencontrées par les enfants intégrant le système scolaire (Iantosca, 2012).

D'autre part, les publications académiques soulignent les différents bénéfices sociaux et économiques, mis de l'avant par *Le point sur la petite enfance 3*, découlant des effets des programmes d'éducation et des services de garde à la petite enfance. Les programmes de haute qualité auraient des bénéfices sur les trajectoires scolaires, professionnelles et personnelles, en particulier sur la réussite éducative à long terme des enfants (obtention d'un diplôme d'études secondaires) (Hamel et Lemoine, 2012; Evans, 2013). Entre autres, ces programmes, en préparant les enfants à leur intégration scolaire et en réduisant leurs difficultés d'apprentissage, influeraient sur leurs chances de graduation à long terme (Beaton et McDonell, 2013, Lehrer, 2012). Toutefois, les programmes de faible qualité retarderaient le développement des enfants (Udenigwe, 2014). Ces impacts sur le parcours académique auraient des effets dans d'autres domaines. Par exemple, des problèmes de santé seraient corrélés aux capacités de lecture et d'écriture en jeune âge (Beaton et McDonell, 2013). De même, les enfants nés de mères ayant décroché participant à ces programmes auraient moins de chance d'être accusés d'un délit ou d'abuser de drogue au cours de leur vie (Evans, 2013). D'autre part, le soutien social offert aux parents dans le cadre de ces programmes favoriserait leur participation au marché du travail ou la poursuite de leurs études (Udenigwe, 2014). De manière indirecte, ces programmes auraient des impacts positifs sur la stabilité économique à long terme (Winick, 2013). Ils permettraient une participation accrue des mères au marché du travail (Udenigwe, 2014) et une réduction des coûts des services publics (Caublot et al., 2014), en plus d'être un moyen de redistribution permettant d'égaliser les conditions de vie (Whitelaw et al., 2014). Ainsi, l'effet compensatoire des programmes éducatifs de haute qualité en terme de capital humain et financier serait important en raison des retombées fiscales découlant de l'intégration des femmes au marché du travail (Bellemare et Briand; 2012) et de la réduction des coûts associés aux programmes sociaux et à la justice (Caublot et al., 2014).

Les publications académiques se réfèrent également à l'étude afin de dresser le portrait des politiques publiques, programmes et mesures gouvernementales en matière de petite enfance au Canada, se référant parfois à *l'Index de l'éducation de la petite enfance* afin d'évaluer la performance gouvernementale (Evans, 2013; Findlay 2013). Les publications tendent à souligner les limites des interventions gouvernementales et la complexité des arrangements institutionnels entre les ministères responsables des politiques publiques de la petite enfance. Ainsi, au sein des provinces, les services sont répartis entre plusieurs ministères et il existe une faible intégration des services éducatifs offerts par le système scolaire et des services de garde, bien que certains gouvernements, tel le gouvernement de l'Ontario, aient entrepris des efforts en ce sens (Findlay, 2013; Corter et al., 2012; Walton; 2013). De surcroît, le gouvernement fédéral est responsable d'offrir des services éducatifs en jeune âge pour les enfants issus de communautés autochtones (Dysart, 2012). Les études traitent également de l'impact du financement public sur la stabilité des programmes, des salaires et des services (Findlay, 2013). Au Canada, le financement public alloué à l'éducation à la petite enfance demeurerait relativement faible, limitant l'accessibilité et la qualité des services offerts, bien que diverses provinces aient pris des mesures afin d'accroître l'accessibilité à des programmes d'éducation à la petite enfance en accroissant les services de garde ou en élargissant les programmes préscolaires (Anderson, 2012; Findlay, 2013). En se référant à l'étude *Le point sur la petite enfance 3*, certaines publications identifient les déterminants favorables à des politiques publiques et programmes d'éducation et service de garde à la petite enfance de haute qualité. Entre autres, est soulignée l'importance d'un cadre stratégique en matière de politique publique, le rôle de la formation des éducateurs et l'adaptation des programmes d'étude aux enfants, familles et communautés (Walton, 2013, Iantosca, 2012).

Finalement, certaines publications se réfèrent à l'étude *Le point sur la petite enfance 3* afin de dresser un portrait du secteur des services de garde et d'éducation, reprenant des données produites concernant le nombre d'emplois, la formation des éducateurs, les programmes d'étude offerts aux jeunes enfants ou la participation des enfants aux services de garde (Bertrand, 2012a, 2012b; Udenigwe, 2014). Dans la plupart des provinces canadiennes, l'expansion des services d'éducation à la petite enfance serait assurée par le financement d'organisations à but lucratif ou à la participation des enfants à des programmes préscolaires (ex. maternelles à temps plein) au sein du système éducatif (Findlay, 2013). Par contre, au Manitoba, l'éducation à la petite enfance serait assurée majoritairement par des centres de services de garde à but non lucratif (Liu, 2012). Dans les pratiques professionnelles, il y aurait des attentes croissantes envers un travail plus collaboratif entre les différents professionnels et les familles (Winder, 2013), dont l'expérience pilote *Toronto First Duty* serait un exemple (Walton, 2013).

Ces différentes informations s'intègrent dans un discours argumentatif en faveur de politiques publiques et de programmes d'éducation et de services de garde à la petite enfance promu par l'étude *Le point sur la petite enfance 3*. S'appuyant sur les

recherches portant sur le développement des jeunes enfants et ses bénéfices sociaux et économiques, diverses publications soutiennent que les expériences préscolaires sont cruciales pour le développement « des compétences, des habiletés d'adaptation, la santé, le succès sur le marché du travail et, conséquemment la santé sociale et économique de la nation » (Melhuish et Barnes, 2012a; 2012b; Melhuish; 2013; Bertrand; 2012a, 2012b). Les experts nationaux et internationaux auraient établi un consensus au sujet du rôle primordial de la petite enfance pour le développement de l'enfant et sa réussite scolaire ultérieure (Bigras et al, 2015a, 2015b). *Le point sur la petite enfance 3* et les études sur le développement des jeunes enfants fourniraient aussi des arguments en faveur du soutien des parents par des programmes d'éducation à la petite enfance afin de favoriser leur intégration professionnelle et l'amélioration de leurs compétences (Walton, 2013). Les programmes préscolaires sont ainsi présentés comme un moyen de favoriser le bien-être des enfants et des familles ainsi qu'un levier économique (Caublot et al., 2014). L'offre de services d'éducation et de garde à la petite enfance est également présentée comme un moyen de prévention moins coûteux à long terme (Whitelaw et al, 2014).

Certains arguments, tirés de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* ou développés à partir des informations tirées de cette étude, appuierait la mise en œuvre de réformes des politiques publiques et des programmes gouvernementaux encadrant les services d'éducation et de garde des jeunes enfants. Ainsi, diverses publications soulignent que les constats concernant le développement des jeunes enfants plaident en faveur d'une expansion des programmes d'éducation et de services de garde à la petite enfance (Evans, 2013), notamment à travers un meilleur accès à des programmes d'éducation à la petite enfance de haute qualité (Udenigwe, 2014) et l'élargissement de l'éducation publique aux jeunes enfants (Findlay, 2013). Les résultats des recherches mobilisées par *Le point sur la petite enfance 3* soutiendraient le financement public de programmes d'éducation à la petite enfance universels, accessibles, abordables et de haute qualité (Winick, 2013; Holtzheuser, 2013). *Le point sur la petite enfance 3* s'intègre également à un plaidoyer en faveur d'une amélioration de la régulation et de la surveillance des services de garde et d'éducation (Evans, 2013). Au niveau des pratiques professionnelles, des publications plaident en faveur d'une meilleure intégration des systèmes d'éducation et de garde afin d'éviter la duplication des services et de renforcer la qualité des interventions (Beaton et McDonell, 2013). Afin de remédier à la fragmentation des services, les gouvernements devraient coordonner leurs efforts et favoriser des politiques encourageant la collaboration et les partenariats (Corter et al., 2012; Findlay, 2013; Hamel et Lemoine, 2012; Winick, 2013). Entre autres, la collaboration des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral serait nécessaire afin d'assurer l'efficacité financière et de maximiser les bénéfices sociaux (Findlay, 2013). Les professionnels des services éducatifs et de garde devraient collaborer afin de développer une compréhension commune de leurs pratiques, d'identifier précocement les enfants en difficultés et d'assurer une continuité dans les approches pédagogiques entre l'éducation à la petite enfance et le système scolaire (Beaton et McDonell, 2013; Iantosca, 2012).

Les publications reprennent certaines critiques développées dans l'étude *Le point sur la petite enfance 3* concernant les programmes d'éducation à la petite enfance offerts au Canada. Ainsi, les publications soulignent le manque d'accessibilité, notamment en raison de la tarification des services de plusieurs programmes (Holtzheuser, 2013); la concentration des efforts gouvernementaux sur l'ouverture d'espaces réservés à l'enseignement préscolaire au détriment de la qualité des interventions (Iantosca, 2012); le manque de cohérence dans les services de garde et leur administration par de multiples ministères (Findlay, 2013) ainsi que leur financement public limité (Iantosca, 2012). La privatisation des services est considérée improductive par Findlay (2013) au regard des objectifs d'abordabilité, d'accessibilité, de qualité et de responsabilité.

INFLUENCE SUR LA CONCEPTION DES POLITIQUES PUBLIQUES PROVINCIALES

Dans l'état d'avancement de la recherche actuelle, l'influence exercée par le Groupe de travail sur les politiques publiques, notamment à travers la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* et de la divulgation de l'*Index de l'éducation de la petite enfance*, est difficile à évaluer.⁴⁷ À défaut de pouvoir évaluer l'influence directe exercée sur les pouvoirs publics, cette section présente les différentes actions menées par des membres du Groupe de travail visant à influencer les politiques publiques. Par la suite, elle présente les représentations des fondateurs membres de leur propre capacité d'influence ainsi que les représentations véhiculées dans les médias d'information concernant l'influence qu'aurait exercée l'étude *Le point sur la petite enfance 3* sur les décisions gouvernementales en matière de petite enfance. Finalement, elle répertorie les politiques publiques, les programmes gouvernementaux et les mesures gouvernementales ainsi que les lois et les cadres normatifs qui

⁴⁷ Diverses raisons expliquent cette difficulté. D'une part, des entrevues n'ayant pas été conduites auprès de représentants des différents gouvernements, il est difficile d'établir les raisons ayant motivé leurs décisions. D'autre part, les décisions gouvernementales font l'objet d'influence de la part d'une diversité d'acteurs et les raisons les ayant motivées ne se réduisent pas aux résultats de ces influences.

ont été introduits par les différents gouvernements provinciaux à la suite de la mise sur pied du Groupe de travail en 2009. Toutefois, un lien de causalité entre les différentes actions entreprises par le Groupe de travail et l'adoption de nouvelles mesures par les gouvernements provinciaux ne peut être démontré hors de tout doute, sa vraisemblance ne pouvant s'appuyer que sur les déclarations publiques de différents représentants gouvernementaux.

Les actions du Groupe de travail et de ses membres visant à influencer les politiques publiques

La stratégie d'influence des politiques publiques du Groupe de travail a été centrée sur la production et la diffusion de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* afin de sensibiliser les représentants des gouvernements et des administrations publiques provinciales à l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance, de financement, d'accès, d'environnement d'apprentissage et de responsabilités des instances publiques en petite enfance.

D'une part, la production du rapport a mobilisé différentes personnes et organisations (voir Tableau 9 en annexe), permettant de faire connaître la démarche du Groupe de travail et d'amorcer le réseautage auprès des représentants d'institutions publiques, notamment de l'administration publique. En outre, différents chercheurs en politiques publiques, économistes, administrateurs publics et intervenants de programmes en petite enfance ont participé à quatre séminaires afin de discuter des avancées en ce qui a trait aux politiques sur la petite enfance (octobre 2010, Halifax), aux recherches scientifiques sur le développement cérébral en début de vie (mars 2011, Toronto), aux approches en pédagogie (avril 2011, Toronto) et aux coûts et bénéfices de l'éducation à la petite enfance (juin 2011, Toronto). (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.viii-ix). De plus, des fonctionnaires des ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux œuvrant en petite enfance ont fourni, par sondages téléphoniques, des informations qui ont été utilisées afin de produire l'étude (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.ix-x).

D'autre part, une série d'activités pré-lancement et post-lancement ont été planifiées et mises en œuvre afin d'assurer une mise à l'agenda politique du développement de la petite enfance dans les différents territoires et provinces. Ainsi, préalablement au lancement de l'étude, des séances d'informations ont été tenues par les fondations membres du Groupe de travail auprès de ministres et de représentants des administrations publiques des différents ministères œuvrant dans le domaine de la petite enfance sur leurs territoires d'intervention respectifs (Early Child Development Funders Working Group, 2011b, 2011c, 2011d, 2012a). Suite à la parution de l'étude, des entretiens ont eu lieu avec le premier ministre, des ministres, des attachés politiques ou des fonctionnaires des ministères responsables du développement de la petite enfance de certains gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral (voir Tableau 9 en annexe) (Early Child Development Funders Working Group, 2012a, 2012b, 2012c, 2013c, 2013d). Ainsi, en Nouvelle-Écosse, une rencontre a été organisée le 9 février 2012 avec le premier ministre Darrell Dexter et l'Honorable Margareth Norrie McCain (Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2015c). De même, l'Honorable Margareth Norrie McCain et Kerry McCuaig ont participé à une table ronde le 10 février 2012 en présence de Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et de fonctionnaires du ministère (Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2015e). De plus, des ministres et des fonctionnaires de ministères œuvrant en petite enfance ont assisté à différents événements publics organisés afin de diffuser l'étude (conférences, colloques, tables rondes, ateliers, groupes de discussion). Par exemple, le ministre de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, Clyde Jackman, et la ministre des Services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, Charlene Johnson, ont participé au symposium *Early Years Study 3* organisé à St. John's le 8 mai 2012 (voir Tableau 3).

L'influence du Groupe de travail et des fondations membres sur les politiques publiques provinciales et la prestation de services en petite enfance

Selon une analyse interne du Groupe de travail, les réflexions entourant les changements apportés à différentes politiques publiques provinciales en matière de petite enfance auraient pris en considération les recommandations formulées dans le cadre de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* (Early Child Development Funders Working Group, 2012c, Entrevue 3). D'ailleurs, les médias d'information couvrant la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* rapportent les déclarations publiques de représentants publics s'exprimant sur l'influence qu'aurait exercée sa diffusion sur les décisions gouvernementales. Ainsi, Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille du Manitoba, a affirmé qu'il était intéressé à consulter l'étude afin d'évaluer si elle pouvait guider les actions du gouvernement (Paul, 2011, A11). De même, la ministre des Services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille de Terre-Neuve-et-Labrador, Charlene Johnson, faisant face aux critiques des partis d'oppositions suite à la divulgation du classement de la province à l'*Index de l'éducation de la petite enfance*, a défendu les politiques du gouvernement et affirmé que l'étude représentait une source d'information pour le développement de la

stratégie gouvernementale en matière de petite enfance (Robinson, 2011a, p.2; 2011b, p.A13). Pour sa part, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, Alan McIsaac, a déclaré que son gouvernement était encouragé par la reconnaissance des efforts déployés, notamment en ce qui a trait à l'établissement de programme de maternelle, dont témoigne l'étude (The Journal-Pioneer, 2011, p.A6). Par exemple, Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, suite à la rencontre du 10 février 2012 avec l'Honorable Margareth Norrie McCain et Kerry McCuaig a affirmé que l'étude démontrait les impacts positifs des investissements en éducation de la petite enfance, notamment sur les systèmes judiciaires, les soins de santé et le développement économique (Berry, 2012a, p.A6; Berry, 2012b, p.A7, Berry, 2012c, p.A5).

Toutefois, l'influence des fondations sur l'élaboration de politiques publiques se serait surtout exercée dans leurs territoires d'intervention respectifs (Entrevues 2, 3). Entre autres, les partenariats conclus entre la Margareth and Wallace McCain Family Foundation et les gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador – dans ce cas, en collaboration avec la Jimmy Pratt Foundation – en vue de la mise en place de centres intégrés en développement de la petite enfance servant de sites de démonstration auraient permis d'exercer une influence sur les pratiques en petite enfance et les politiques publiques provinciales (Entrevues 2, 3). En Ontario et au Québec, le cadre législatif et les politiques publiques en matière de petite enfance auraient été peu influencés par les activités du Groupe de travail, des changements législatifs et politiques majeurs ayant eu lieu antérieurement à la création du Groupe de travail (Entrevues 2, 3, 4). Par contre, en Ontario, la parution de l'étude *Le point sur la petite enfance 3* aurait participé aux débats, au sein de la profession d'éducateurs concernant les meilleures méthodes d'intervention afin d'assurer le développement des jeunes enfants; de livrer le contenu des programmes éducatifs et d'intégrer l'éducation à la petite enfance et les services de garde (Entrevue 4). De plus, la Atkinson Charitable Foundation et le Atkinson Centre auraient joué un rôle important dans l'adoption en Ontario de la garderie à temps plein pour les enfants en Ontario, notamment à travers leur implication dans le projet *Toronto First Duty*. Ainsi, l'ancien directeur général de la Atkinson Charitable Foundation et professeur à l'Ontario Institute for Studies in Education à l'Université de Toronto, Charles E. Pascal, a rédigé le rapport *Dans l'optique de notre meilleur avenir: mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario* (Pascal, 2009) ayant mené à cette décision, s'inspirant du projet dans ses recommandations en faveur de la formation d'équipes intégrées regroupant des éducateurs en petite enfance et des enseignants (Entrevues 2, 3; Atkinson Centre for Society and Child Development, 2012, p.3).⁴⁸ Pour sa part, l'influence de la Muttart Foundation sur les politiques publiques découlerait de ses partenariats avec les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan, bien que la contexte de crise économique ait limité sa capacité d'influence (Entrevues 2, 3).

Les organisations membres du Groupe de travail ont parfois mené des actions de plaidoyer dans le cadre des consultations publiques entourant la mise en place de stratégie provinciale en petite enfance ou de modifications apportées au cadre législatif en vigueur. Ainsi, une rencontre a eu lieu le 5 novembre 2013 entre des représentants de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation - notamment l'Honorable Margareth Norrie McCain -, la Jimmy Pratt Foundation et le Harris Centre de la Memorial University of Newfoundland avec la première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale, dans le cadre du lancement des discussions publiques entourant la stratégie provinciale d'éducation et de services à la petite enfance (Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2015d., Barlett, 6 novembre 2013, Early Child Development Funders Working Group, 2013d) De même, en Ontario, Kerry McCuaig et Bernice Cipparrone, membres du Atkinson Centre, ont fait une présentation, le 17 novembre 2014, au *Standing Committee on Social Policy* dans le cadre de la promulgation du *Bill 10 An Act to enact the Child Care and Early Years Act* (Cipparrone et McCuaig, 2014). Pour sa part, du 5 au 22 novembre 2012, la Muttart Foundation, en collaboration avec Success By 6 et Calgary UpStart, a mis en place une série de sept consultations régionales afin d'élaborer un cadre stratégique provincial d'éducation préscolaire et de services aux jeunes enfants, qui ont abouti à des recommandations visant à une plus grande intégration des services (The Muttart Foundation, 2013). Bien que les fondations membres du Groupe de travail n'y ai pas participé, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a organisé, du 25 mai au 22 juin 2012, des consultations publiques entourant le document de réflexion *Giving Children the Best Start* devant servir à établir le plan d'action gouvernemental en matière d'éducation à la petite enfance, reflétant l'importance accrue cet enjeu dans les débats publics, débats auxquels ont contribué les membres du Groupe de travail, plus particulièrement les actions de la Margaret and Wallace McCain Family Foundation (Bennett, 2013b, p. E4; States News Services, 2012).

Pour certains journalistes et éditorialistes, la diffusion des études sur la petite enfance ainsi que les actions de plaidoyers des fondations auraient eu une influence sur l'adoption par les gouvernements d'une vision favorable à des programmes publics

⁴⁸ Kerry McCuaig a également exercé un rôle-conseil pour l'élaboration du rapport (Atkinson Centre for Society and Child Development, 2013, p.17).

universels d'éducation de la petite enfance. Par exemple, le gouvernement de l'Ontario aurait introduit des services de garde à temps plein en s'inspirant des travaux de J. Fraser Mustard (Peter Cameron, 2011b). Au sein des débats publics entourant les interventions en petite enfance, les opposants à ces politiques présentent cette influence comme l'exercice de pressions sur les gouvernements, par l'entremise des dirigeants politiques, plutôt que par l'établissement d'un consensus public (Bennett, 2013a; 2013b).

Les changements dans les politiques publiques, les lois et cadres normatifs et les pratiques en petite enfance

Depuis 2009, la plupart des provinces et territoires canadiens ont adopté un cadre stratégique intégré en matière d'éducation à la petite enfance spécifiant leur vision et leurs objectifs (voir Tableau 4) (Akbari et McCuaig, 2014). Depuis la parution du premier index de l'éducation à la petite enfance en 2011 la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont fusionné les différents services d'éducation et garde des jeunes enfants au sein de ministères de l'Éducation, s'ajoutant ainsi aux six autres provinces et territoires ayant désigné, depuis 2006, un ministère responsable des services à la petite enfance, soit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut. De plus, des amendements apportés à la « nouvelle loi sur la garde d'enfants de l'Ontario stipulent que les conseils scolaires et prestataires de services doivent collaborer avec les gestionnaires municipaux des services à l'enfance pour la planification et la prestation des services à la petite enfance. » (Akbari et McCuaig, 2014, p.7).

Tableau 4 : Cadres intégrés en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants dans les provinces et territoires

Province ou territoire	Cadre intégré en matière d'éducation à la petite enfance
Terre-Neuve-et-Labrador	Early Learning Framework: Learning from the Start (2012) Caring for Our Future: Provincial Strategy for Quality, Sufficient and Affordable Child Care in Newfoundland and Labrador (2012-2022)
Île-du-Prince-Édouard	Assurer l'avenir de nos enfants : Initiative préscolaire d'excellence (mai 2010)
Nouvelle-Écosse	En développement dans le cadre de la consultation entourant le document de discussion Giving Children the Best Start
Nouveau-Brunswick	Être prêt pour la réussite (2008) Les enfants d'abord : positionnement de la petite enfance pour l'avenir (2012) (plan d'action)
Québec	Plan stratégique 2012-2017
Ontario	Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance (2013)
Manitoba	Commencez tôt, commencez bien : Cadre de travail du Manitoba pour le développement de la petite enfance (novembre 2013) Choix familiaux : le plan manitobain d'expansion des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (2014)
Saskatchewan	
Alberta	Together We Raise Tomorrow, An Alberta Approach to Early Childhood Development (2013)
Colombie-Britannique	The Family's Agenda for British Columbia; Building Sustainable Quality Early Years Strategy to Support BC Families (2013)
Territoire du Nord-Ouest	Right from the Start: A Framework for Early Childhood Development in the Northwest Territories (2013)

Source: Profils des provinces et des Territoires du Nord-Ouest 2014 tirés de (Akbari et McCuaig, 2014)

En matière de financement, « les provinces ont accru leur contribution de 0,25 % de leur PIB à 0,6 %, en incluant 3 milliards de dollars à leur budget d'EPE depuis 2011 » (Akbari et McCuaig, 2014, p.10). En 2014, Terre-Neuve-et-Labrador a amorcé son projet de maternelle à temps plein pour les enfants de 4 ans et a décidé d'y allouer 34,5 millions de dollars en 2016. Dans ce cadre, le gouvernement a haussé le budget consacré à l'éducation à la petite enfance entre 2011 et 2014, passant de 67,3 à 95 millions de dollars, dont une augmentation de 11,4 millions de dollars dédiés à la création de nouvelles places en services de garde. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement a mis en œuvre un projet-pilote de centres intégrés pour enfants dans ses écoles et le budget alloué à l'éducation de la petite enfance a été majoré de 129,6 à 153,7 millions de dollars. Les budgets du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard en petite enfance ont également augmenté, passant respectivement de 103,3 à 155,8 millions de dollars et de 26,2 à 30,7 millions de dollars. Entre 2011 et 2014, le budget du Québec consacré à l'éducation de la petite enfance est passé de 3 349 à 4 177 millions de dollars, la majorité des fonds étant alloués aux services de garde accrédités. Le gouvernement de l'Ontario a mis en œuvre en 2014 son projet de maternelle à temps plein qui accueille près de

265 000 enfants de quatre et cinq ans et, par conséquent, a accru substantiellement le budget alloué à l'éducation de la petite enfance, celui-ci passant de 2 490 à 4 298 millions de dollars, dépassant le budget du Québec. Au Manitoba, le budget consacré à l'éducation de la petite enfance a été haussé de 222,3 à 248,9 millions de dollars, dont 5,5 millions afin d'ajouter des places et améliorer le soutien au personnel dans les services de garde. En Saskatchewan, le gouvernement a augmenté le nombre de classes de prématernelle offertes et a alloué 52,7 millions afin d'ajouter 500 places en garderie en 2014-2015, le budget d'EPE passant de 145,1 à 189,7 millions de dollars. Le budget de l'Alberta consacré à la petite enfance est passé de 439,4 à 637,7 millions de dollars, dont une hausse de 18 millions dédiés à améliorer l'accès, la qualité et les salaires dans les services de garde. En Colombie-Britannique, 12 centres de la petite enfance gérés par la province ont été approuvés en 2014 afin de mieux coordonner les services à la petite enfance. Le budget consacré à la petite enfance, passant de 568,3 à 702,5 millions de dollars, comprend une hausse de 17,7 millions de dollars pour de nouvelles places de garde, en mettant l'accent sur les places dans les écoles. (Akbari et McCuaig, 2014, p.8-9; McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.97).

Plusieurs provinces et territoires facilitent l'accès aux programmes de développement de la petite enfance par le biais de leurs systèmes d'éducation publics. Ainsi, en 2014, sept provinces et territoires offraient la maternelle à temps plein pour les enfants de cinq ans et Terre-Neuve-et-Labrador préparait les inscriptions pour 2016. En Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, les enfants de quatre ans peuvent participer à des programmes de maternelle pendant des journées complètes. En Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, les enfants âgés de trois et quatre ans vivant dans des conditions jugées à risque peuvent aussi être intégrés à des programmes à temps plein. D'autre part, les ministères de l'Éducation sont davantage impliqués dans la préparation des enfants d'âge préscolaire en vue de la maternelle. Entre autres, les éducateurs des haltes garderies exploitées par les conseils scolaires de l'Ontario et de la Colombie-Britannique offrent des programmes préparant les enfants au système scolaire. Pour leur part, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et le Québec offrent des séances d'orientation aux enfants et aux parents pour l'entrée à la maternelle. Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi mis en place des plans afin de faciliter la transition des jeunes enfants vers le système scolaire. Les commissions scolaires s'adaptent également davantage aux besoins des familles. Ainsi, les commissions scolaires du Québec, de l'Ontario, des de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest offrent des programmes avant et après l'école alors qu'en Ontario, quatre commissions scolaires offrent des services de garde d'enfants à l'extérieur de l'école. (Akbari et McCuaig, 2014, p.10)

Afin d'encourager les diplômés et les travailleurs en éducation de la petite enfance à demeurer dans le domaine, des mesures ont été adoptées par différentes provinces. Ainsi, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique, des bourses ont été créées pour les diplômés. À l'Île-du-Prince-Édouard, des efforts ont été mis en œuvre afin de renforcer la qualification des éducateurs de la petite enfance qui travaillent auprès des élèves de la maternelle, qui devront obtenir un baccalauréat en éducation avec spécialisation en développement de la petite enfance à partir de 2016. D'autre part, presque toutes les provinces ont augmenté les salaires des enseignants et des éducateurs de la petite enfance afin de stabiliser la main-d'œuvre, bien que la rémunération des éducateurs soit partout inférieur au salaire canadien moyen (Akbari et McCuaig, 2014, p.13-14).

ANNEXE

Tableau 5 : Missions et visions des parties prenantes du Groupe de travail

Organisation	Mission et vision
Fondation Lucie et André Chagnon	Mission : « prévenir la pauvreté. Pour l'accomplir, nous ciblons la réussite éducative des jeunes Québécois en privilégiant le développement de leur plein potentiel et en contribuant à la mise en place des conditions qui répondent à leurs besoins et à ceux de leur famille. » Vision : « La Fondation a une vision large de l'ensemble des facteurs individuels et collectifs qui agissent sur le développement des enfants et des actions qui concourent à la réalisation de sa mission, à savoir la prévention de la pauvreté dans une perspective de réussite éducative. » « Elle croit aussi que de multiples solutions novatrices, efficaces et durables doivent être expérimentées et généralisées. Son statut d'organisme philanthropique lui permet de lancer des idées et d'offrir les moyens de les réaliser. »
Atkinson Charitable Foundation	Mission: “We promote social and economic justice in Ontario. The Atkinson Foundation values: • trust as the basis for long-term, creative and productive relationships • openness to and respect for differences in opinion, outlook and lived experience • collaboration with allies in all sectors and fields for collective impact • accountability and transparency in the stewardship of resources • smart risk as a prerequisite for innovation and progress” Vision: “We want to see more good jobs and secure incomes. • Better access to work and opportunities for advancement, especially for people facing hidden barriers. • The strongest start possible for children in the early years. • The most practical child care options for working parents and caregivers. • The best working conditions and fair remuneration for early childhood educators. We want to hear more diverse voices talking about what makes work decent. • More people taking collective action — online and offline — to make it so • Inspiring, unified movements determined to change the narrative that insists inequality is inevitable. We want to know more about work, wealth and wellbeing. • How to meaningfully engage people in growing a green economy, sharing prosperity, and making Ontario healthier in every way. • How to invest our assets and have an impact as a socially responsible shareholder.”
Lyle S. Hallman Foundation	Mission: “The Lyle S. Hallman Foundation continues Lyle’s tradition of giving by providing grants to organizations in Waterloo Region that support health, education and children’s initiatives that inspire and grow individual and community potential.” “The values of the Lyle S. Hallman Foundation are based on a deep-rooted sense of responsibility to its community and a belief that it is better to work in partnership than in isolation.”
Lawson Foundation	Mission: “The Lawson Foundation is a family foundation whose purpose is to enrich the quality of life in Canada through grants to registered charitable organizations.” Vision: “The Lawson Foundation aspires to become a respected source of support for sustainable community based programs that positively influence the quality of life for Canadian families.”
Margaret and Wallace McCain Family Foundation	Mission: “To champion effective early childhood education programs that provide equal opportunities for all children, support families, align with the school system and operate within a public, provincial or territorial framework.” Vision: “A Canada where what we know about early child development benefits children, families and contributes to a democratic, pluralistic and prosperous society.”
J. W. McConnell Family Foundation	Mission : « La fondation de la famille J.W. McConnell engage les Canadiens à bâtir une société plus inclusive, plus viable, plus résiliente et plus novatrice. » « La raison d’être de la fondation est de renforcer la capacité du Canada de relever des défis complexes sur le plan social, économique et environnemental. Les moyens utilisés pour ce faire sont l’élaboration, le testage et l’application d’approches et de solutions novatrices; le renforcement du secteur communautaire; et la collaboration avec des partenaires de la communauté et des secteurs public et privé. Pour produire un changement durable, nous savons qu’il faut du temps et plus que de simples subventions. C’est pourquoi nous réalisons d’autres types d’activités dans nos secteurs d’intérêt : développement du leadership, soutien de la création et de la diffusion du savoir et, plus récemment, investissements liés à des programmes. » Vision : « La vision de La fondation de la famille J.W. McConnell est celle d’un Canada où tous ont un sentiment d’appartenance et contribuent au bien-être de tous leurs concitoyens. »
Muttart Foundation	Information non disponible.
Jimmy Pratt Foundation	Mission : “The Jimmy Pratt Foundation, a private family foundation, was established in 2010 to contribute toward projects and programs that support a healthy, inclusive and resilient society while helping youth at risk. In keeping with the Foundation’s mission, we encourage the advancement of the health, education, and security of children from birth to 18 years of age, and their families.”

Tableau 6 : Domaines et approches d'intervention des parties prenantes du Groupe de travail

Organisation	Domaine et approche d'intervention
Fondation Lucie et André Chagnon	Domaines d'intervention : La Fondation Lucie et André Chagnon cible « la réussite éducative des jeunes Québécois afin qu'ils deviennent des parents autonomes et accomplis » dans une perspective de prévention de la pauvreté, réussite éducative conçue comme « le développement du plein potentiel de l'enfant, dès sa conception jusqu'à 17 ans, afin que devenu adulte, il soit instruit, qualifié, habile socialement et qu'il privilégie des comportements sains. » Afin de contribuer à la réussite éducative, la Fondation Lucie et André Chagnon intervient principalement dans trois domaines : 1) le développement de la petite enfance; 2) la réussite éducative et la persévérance scolaire; 3) les saines habitudes de vie. Approche d'intervention : La Fondation Lucie et André Chagnon mise sur trois approches d'intervention en vue d'avoir un impact sur sa cible et réaliser sa mission : 1) La mobilisation des communautés : cette approche vise à « favoriser la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs de la société civile - organismes, institutions, intervenants et parents -, pour faire émerger les solutions appropriées et les enraciner »; 2) La sensibilisation de la société : « Afin d'offrir une complémentarité aux actions menées par la mobilisation des communautés et de créer des conditions et des environnements propices à la réussite éducative, la Fondation a mis en œuvre des outils et des campagnes provinciales de sensibilisation destinés aux parents ainsi qu'à tous les acteurs communautaires, sociaux, économiques et publics de la société québécoise sur l'importance du développement précoce des enfants »; 3) L'évaluation : La Fondation Lucie et André Chagnon, puisqu'elle joue un rôle complémentaire aux actions d'autres acteurs, mise sur l'évaluation adaptée aux contextes d'intervention des milieux communautaires et philanthropiques afin d'améliorer les actions et de partager les connaissances sur celles-ci.
Atkinson Charitable Foundation	Domaines d'intervention: la Atkinson Foundation mise sur le renforcement des capacités des communautés à travers des investissements dans les actifs communautaires afin de promouvoir la justice sociale et économique. Pour ce faire, elle intervient dans différents domaines, notamment en ce qui a trait à : 1) l'accès à l'emploi de qualité (« decent work ») et 2) au développement de la petite enfance. Approche d'intervention: la Atkinson Foundation intervient principalement par : 1) Le financement de projets à petite échelle afin d'avoir un impact sur les revenus des individus, familles et communautés, notamment à travers l'amélioration de l'accès à l'emploi et à la mobilité sociale; 2) La création et la promotion d'une vision commune de l'emploi décent auprès d'organisations, notamment d'entreprises, à travers le financement d'initiatives et l'influence des politiques et pratiques d'entreprises liées à des enjeux sociaux tels que la précarité d'emploi; 3) L'expérimentation d'initiatives complexes, impliquant une diversité de parties prenantes, à long terme et à large échelle sur des enjeux sociaux, tels que le développement des jeunes enfants (ex. Atkinson Centre for Society and Child); 4) Le développement de discours publics et l'influence des politiques publiques et des programmes gouvernementaux.
Lyle S. Hallman Foundation	Domaines d'intervention: la Lyle S. Hallman Foundation priorise la prévention et les initiatives d'intervention précoce dans trois domaines, soit : 1) le développement de la petite enfance; 2) l'accès aux études post-secondaire et 3) la santé. Approche d'intervention: La Lyle S. Hallman Foundation intervient principalement à travers : 1) Le financement de programmes visant le développement d'enfants en santé (children's initiatives program); l'accès à la récréation et aux programmes favorisant le développement des enfants et des jeunes (character-building) (Children and Youth Capital program); l'accès à des camps de vacances pour enfants issus de familles à faibles revenus (« Kids to Camp Program »); le soutien à des activités de planification collaborative entre groupes afin de renforcer le leadership communautaire (Lynda Silverster Award « Community Collaboration for Children »); 2) Le financement de collèges et universités afin de soutenir l'éducation postsecondaire à Waterloo; 3) Le financement de centres hospitaliers dans la région de Waterloo.
Lawson Foundation	Domaines d'intervention: afin d'améliorer la qualité de vie au Canada, la Lawson Foundation intervient principalement dans trois domaines d'intervention, soit 1) le développement de la petite enfance et la prévention par l'intervention précoce; 2) la santé et la vie active des enfants et des jeunes et 3) le renforcement des programmes et services de prévention et de soins du diabète. Approche d'intervention: la Lawson Foundation intervient dans ces domaines en suivant différentes lignes directrices, soit : 1) La promotion du développement de la petite enfance, de la prévention et de comportements et d'attitudes menant à poursuivre une vie active et en santé; 2) Le transfert de connaissances aux communautés par la mise en réseaux auprès de chercheurs, de praticiens, des jeunes enfants et du personnel soignant (caregivers); 3) Le soutien à l'innovation, à la recherche, au partage de connaissances et à l'amélioration de la qualité entourant des programmes et services de prévention et de soin du diabète; 4) La collaboration avec d'autres bailleurs de fonds du secteur privé, public et à but non lucratif afin d'accroître l'impact.
Margaret and Wallace McCain Family Foundation	Domaines d'intervention: la Margareth and Wallace McCain Family Foundation intervient principalement dans le domaine du développement de la petite enfance et des programmes éducation en petite enfance. Approche d'intervention: la Margareth and Wallace McCain Family Foundation mise sur : 1) La restructuration et l'amélioration des programmes en petite enfance et l'influence des politiques publiques, notamment à travers la conclusion d'ententes de partenariats avec les gouvernements afin de cofinancer des initiatives en petite enfance; 2) La production de connaissances concernant les pratiques et politiques bénéficiant aux jeunes enfants et à leurs familles; 3) La communication comme moyen d'accroître l'impact des investissements en petite enfance.

Tableau 6 : Domaines et approches d'intervention des parties prenantes du Groupe de travail (suite)

Organisation	Domaine et approche d'intervention
J. W. McConnell Family Foundation	Domaines d'intervention: les subventions de la J. W. McConnell Family Foundation ciblent quatre secteurs stratégiques d'intervention, soit : 1) des initiatives favorisant l'inclusion : intégration des néo-canadiens au marché du travail, programme communauté de lutte contre la pauvreté, inclusion des jeunes marginalisés de communautés vulnérables dans des activités (sports et éducation) favorisant leur inclusion, mesures visant à faciliter la participation de groupes vulnérables ou dépendants (ex. personnes handicapées, personnes isolées dispensant des soins à domicile, etc.), initiatives visant à offrir des possibilités aux autochtones du Canada et à reconnaître leur apport à la société; 2) Des initiatives favorisant la viabilité de l'environnement : programme scolaire d'apprentissage et de responsabilité à l'environnement, soutien financier à la collaboration et au travail de plaidoyer de regroupements d'organismes écologistes canadiens afin d'accroître leur visibilité et crédibilité 3) Des initiatives favorisant la résilience des communautés, notamment à travers le renforcement institutionnel des organisations exerçant un leadership communautaire, et la participation, notamment des jeunes. 4) Des initiatives innovatrices, notamment le soutien à des entrepreneurs sociaux développant de nouvelles approches pour contrer des problèmes sociaux ou la création de communautés de pratiques. Approche d'intervention: les interventions de la Fondation misent sur une approche qui reposent sur des principes 1) Innovation et apprentissage: Les différentes initiatives soutenues par la fondation partagent « un engagement direct dans l'apprentissage et la résolution de problèmes, toutes ont une approche intégrant l'innovation et toutes cherchent non simplement à résoudre des problèmes, mais à transformer les systèmes. » « Pour optimiser l'impact de ses activités philanthropiques, elle vise à améliorer la compréhension d'enjeux complexes; stimuler l'apprentissage et l'adaptation issus du travail en fonction d'objectifs stratégiques; et créer des partenariats solides. » 2) Renforcement des organismes et des réseaux : Afin de renforcer les capacités d'organisations, le fondation finance « le développement du leadership et des ressources humaines, la création d'outils de communication ou l'introduction de meilleurs systèmes financiers quand cet investissement est essentiel à l'efficacité de l'initiative. » 3) Évaluation et partage de savoir : « La fondation accorde une grande importance à l'apprentissage issu de l'expérience, grâce à la réflexion et à l'évaluation. La plupart des projets comprennent une composante évaluation et plusieurs rapports d'évaluation sont rendus publics. » « La fondation organise régulièrement des tables rondes et des séances de travail pour partager les nouveaux apprentissages et les nouvelles approches de travail sur des enjeux complexes. »
Muttart Foundation	Domaines d'intervention: La Muttart Foundation intervient principalement dans trois domaines: 1) le renforcement du secteur des organismes de bienfaisance (charitable sector); 2) l'éducation et le soin à la petite enfance; 3) le développement des ressources humaines et du travail bénévole Approche d'intervention: Les interventions de la Muttart Foundation mise sur: 1) Le financement d'initiatives visant à renforcer les capacités des individus et des organisations du secteur des organismes de bienfaisance, tant en ce qui a trait aux infrastructures technologiques, au soutien aux alliances entre organisations, au développement du leadership dans le secteur et à la promotion de cadres légaux et réglementaires et de politiques publiques; 2) Le renforcement des capacités de la direction et du personnel des organismes de bienfaisance œuvrant en petite enfance et un soutien organisationnel afin qu'ils puissent exercer un rôle dans le développement de politiques publiques en lien avec l'éducation et les soins à la petite enfance
Jimmy Pratt Foundation	Domaines d'intervention: La Jimmy Pratt Foundation cible principalement le développement de la résilience chez les enfants, notamment à travers l'avancement, la collaboration et la diffusion de la recherche afin d'éduquer et d'informer les communautés et les interventions Approche d'intervention: Les interventions de la Jimmy Pratt Foundation misent sur : 3) Le développement de partenariats entre des organisations des secteurs sociaux, publics et académiques dans le cadre de projets et de la recherche en petite enfance 4) La production et la diffusion de recherche afin d'influencer les programmes et la création de projets innovants visant à accroître la résilience chez les jeunes, notamment les « jeunes à risque », et renforçant leurs capacités (empowerment) 5) Le financement de projets et d'initiatives collaboratifs dans les domaines de la santé des enfants et de l'éducation et des pratiques favorisant la résilience priorisant les jeunes et leurs besoins

Tableau 7 : Organisations publiques exerçant des responsabilités en petite enfance et programmes gouvernementaux

Territoire	Organisations	Responsabilités et programmes gouvernementaux
Colombie-Britannique	<i>The Early Years Team (Learning Division)</i> du ministère de l'Éducation	Responsable de l'élaboration de politiques, de normes et d'outils pour faciliter l'exécution des mécanismes d'évaluation et celui des programmes destinés à la petite enfance (de 0 à 8 ans) à travers la province.
Colombie-Britannique	<i>La Community Care Licensing Branch</i> du ministère de la Santé	Responsable de l'élaboration des lois, des politiques et des lignes directrices sur la délivrance des permis des services de garde.
Colombie-Britannique	<i>Le Ministry of Children and Family Development (MCFD)</i> (ministère du Développement de l'enfance et de la famille)	Responsable de l'élaboration et l'application des règlements, des politiques et des lignes directrices concernant le financement des services de garde et des programmes de développement de la petite enfance pour les familles ayant des enfants de 0 à 6 ans. Il administre le <i>Early Childhood Educator Registry</i> . Il est responsable de la certification et l'investigation des EPE et des aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance. Le <i>MCFD</i> est aussi chargé de l'approbation, l'investigation et la surveillance des programmes de formation des EPE dans les établissements postsecondaires. Le <i>MCFD</i> est également responsable des articles des lois suivantes qui se rapportent aux fonctions du Bureau d'inscriptions des EPE : la <i>Community Care and Assisted Living Act</i> et les <i>Child Care Licensing Regulations</i> .
Alberta	Alberta Association for the Accreditation of Early Learning and Care Services	Surveillance et consultation publique: L'Alberta Association for the Accreditation of Early Learning and Care Services est un organisme qui opère dans toute la province et qui soutient l'amélioration de la qualité des programmes dans le cadre d'un processus d'accréditation volontaire. Les services de garde accrédités reçoivent des fonds supplémentaires, notamment des augmentations salariales pour le personnel. En 2010, environ 450 garderies et 78 garderies familiales étaient accréditées. Les programmes préscolaires ne sont pas admissibles.
Alberta	Ministry of Human Services	Le 12 octobre 2011 le gouvernement provincial a annoncé la création d'un nouveau ministère, le Ministry of Human Services, qui regroupe les services suivants : Children and Youth Services, Employment and Immigration, Homelessness and Alberta Supports (de Seniors and Community Support). Le nouveau ministère regroupe des programmes destinés aux enfants et aux familles défavorisés
Alberta	Alberta Education (Early Childhood Services, Early Learning Branch)	Le ministère de l'Éducation comprend le département des Early Childhood Services ainsi que la maternelle pour les enfants de 5 ans. La Early Learning Branch d'Alberta Learning est responsable des services de la petite enfance au sein d'Alberta Education.
Alberta	Children and Youth Services	Dans le passé, le Ministry of Child and Youth Services a collaboré avec Alberta Education à une variété d'initiatives liées aux services de garde (p. ex. Child Care Modulars), pour les enfants ayant des besoins spéciaux et des handicaps (p. ex. Inclusive Child Care) ainsi que plusieurs initiatives interministérielles pour le développement de la petite enfance.
Saskatchewan	Ministère de l'Éducation (Early Years Branch, Unité des services d'éducation et de gardes des jeunes enfants, Unité régionale des services de garde, Éducation de la petite enfance, Développement de la petite enfance, Services intégrés)	Le ministère de l'Éducation comprend les services d'éducation et de garde des jeunes enfants, l'éducation de la prématernelle jusqu'à la 12 ^e année, l'alphabétisation et les bibliothèques. La <i>Early Years Branch</i> comprend l'Unité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants, l'Unité régionale des services de garde, l'Éducation de la petite enfance et le Développement de la petite enfance ainsi que les Services intégrés. La <i>Early Years Branch</i> administre les lois, fournit des directives et des conseils en matière de politiques et de programmes et assure un soutien financier pour les services suivants : les services de garde accrédités, les programmes et les services de prématernelle, la <i>KidsFirst Strategy</i> , les initiatives de développement de la petite enfance et les services d'intervention précoce.
Saskatchewan	Ministère de l'Éducation (Student Achievement and Supports Branch)	La Student Achievement and Supports Branch est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'études au niveau provincial ainsi que l'évaluation des ressources pour les écoles M à 12.
Saskatchewan	Ministère connexe : Ministère des Services sociaux	Le ministère des Services sociaux administre le Child Care Subsidy Program (le Programme de subvention des services de garde).
Saskatchewan	Divisions scolaires et Bureaux régionaux	La surveillance et le soutien à l'échelle locale : Vingt-huit divisions scolaires offrent des programmes de maternelle et de prématernelle. Trois bureaux régionaux assurent le suivi, la délivrance des permis et la consultation des garderies réglementées. Les garderies réglementées sont tenues d'avoir un minimum de participation parentale au sein de leur organisation, soit par des conseils d'administration composés de parents, soit par des comités consultatifs de parents.
Saskatchewan	Ministère de l'Éducation (Student Achievement and Supports Branch)	La Student Achievement and Supports Branch est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'études au niveau provincial ainsi que l'évaluation des ressources pour les écoles M à 12.
Manitoba	Ministère des Services à la famille et Consommation	Les services d'éducation et de garde des enfants âgés de 12 semaines à 12 ans, sont dispensés par l'Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba au sein de la division des services pour personnes handicapées du ministère des services à la Famille et Travail Manitoba (Anciennement Services à la famille et Consommation). Ce dernier • supervise les garderies, les prématernelles et les garderies familiales et leur délivre des licences conformément aux dispositions de la <i>Loi sur la garde d'enfants</i> et de ses règlements d'application; • fournit aux établissements d'aide à l'enfant admissibles des subventions et un soutien aux programmes; • aide à placer les enfants ayant des besoins spéciaux dans des établissements de garde d'enfants par le truchement du Programme de soutien à l'inclusion; • détermine la classification de tous les éducateurs des jeunes enfants et de toutes les aides des services à l'enfance travaillant dans des établissements de garde d'enfants autorisés; • assigne un coordonnateur des services de garderie et un conseiller en allocations à chaque établissement autorisé; • accorde des allocations aux familles admissibles afin de les aider à payer leurs frais de garde, dans le cadre du Programme d'allocations pour la garde d'enfants.
Manitoba	Ministère de l'Éducation	Éducation Manitoba exerce un leadership et octroie des ressources qui appuient la programmation offerte à la jeunesse manitobaine et à la clientèle scolaire de la maternelle à la 12 ^e année dans les écoles publiques et les écoles indépendantes subventionnées. Elle apporte du leadership et du soutien aux divisions scolaires dans le domaine de l'apprentissage précoce pour les enfants de moins de 9 ans.

Tableau 7 : Organisations publiques exerçant des responsabilités en petite enfance et programmes gouvernementaux

Territoire	Organisations	Rôle
Manitoba	Unité d'Éducation (Ministère de l'Éducation)	En avril 2011 le gouvernement du Manitoba a créé l'Unité d'éducation des jeunes enfants au sein du ministère de l'Éducation afin d'aider les familles et les collectivités à préparer les jeunes enfants à bien commencer l'école et pour renforcer le lien entre l'éducation des jeunes enfants et le système officiel d'éducation de la maternelle à la 12e année. L'Unité d'éducation des jeunes enfants au sein du ministère de l'Éducation contrôle et soutient les subventions en éducation y compris l'Initiative de développement du jeune enfant (IDJE) et le programme d'Intervention précoce en matière d'alphabétisation. L'Unité est également responsable de fournir un appui statistique et de recherche à Éducation Manitoba. Elle aide aussi à relier la recherche et les données à la pratique, y compris l'utilisation des données de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance.
Manitoba	Ministères connexes	Ministère de la Vie saine, Jeunesse et Aînés ; ministère des Affaires autochtones et du Nord ; ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme ; ministère de l'Éducation ; ministère des Services à la famille et Consommation ; ministère de la Santé ; ministère du Logement et du Développement communautaire ; ministère de la Justice ; ministère de l'Immigration et du Multiculturalisme / division du statut de la femme
Manitoba	Comité de révision des règlements sur les garderies d'enfants (devenu Comité consultatif provincial d'Enfants en santé)	Surveillance et consultation publique : Le Comité de révision des règlements sur les garderies d'enfants, qui existe depuis longtemps, est devenu un comité consultatif des intervenants avec des représentants des établissements d'enseignement postsecondaire, de la Manitoba Child Care Association, de la Manitoba Association of School Principals et autres. Le Comité consultatif provincial d'Enfants en santé est formé principalement de groupes d'intervenants (y compris l'apprentissage et la garde des jeunes enfants). Il a été mandaté par la Loi sur la stratégie « Enfants en santé » Manitoba (2007).
Ontario	Ministère de l'Éducation	En 2010, le gouvernement de l'Ontario a transféré la responsabilité des services de garde du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) au ministère de l'Éducation afin de créer un système intégré et de soutenir les transitions pour les enfants et les familles. Le gouvernement adopte une approche progressive. • Les politiques et les responsabilités des programmes de garde d'enfants ont été transférées en mai 2010. • On a transféré la gestion du financement et des contrats des gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et des conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) le 1er janvier 2011. Le ministère de l'Éducation détient des accords de financement avec les GSMR et CADSS, les groupes qui gèrent les subventions et le financement opérationnel pour la garde d'enfants. • Le financement et la gestion des contrats pour les services de garde pour les Premières nations ont été transférés le 1er avril, 2011. • La responsabilité de l'octroi de permis est passée du MSEJ au ministère de l'Éducation le 1er janvier 2012.
Ontario	Division de l'apprentissage des jeunes enfants (Ministère de l'Éducation)	La Division de l'apprentissage des jeunes enfants du ministère de l'Éducation supervise la mise en œuvre des politiques à l'école maternelle ainsi que le financement et l'octroi des permis des services de garde, soit dans les écoles, soit dans les collectivités.
Ontario	Direction du milieu d'apprentissage (Ministère de l'Éducation)	La Direction du milieu d'apprentissage supervise 145 Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles qui sont exploités par les conseils scolaires.
Ontario	Division de l'apprentissage et du curriculum (Ministère de l'Éducation)	La Division de l'apprentissage et du curriculum supervise la mise en valeur du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.
Ontario	Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	En 2010, le gouvernement de l'Ontario a transféré la responsabilité des services de garde du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) au ministère de l'Éducation afin de créer un système intégré et de soutenir les transitions pour les enfants et les familles.
Ontario	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse est toujours responsable des centres de la petite enfance de l'Ontario et des services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux. Le ministère joue le rôle de chef de file en ce qui concerne la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Ce projet vise à fournir une identification précoce et un soutien aux enfants de moins de 3 ans.
Québec	Ministère de la Famille et des Aînés	Le ministère de la Famille et des Aînés est responsable des services de contrôle et du soutien ainsi que de l'accréditation et de la surveillance des services de garde et des centres de la petite enfance.
Québec	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est responsable du préscolaire (la maternelle et la prématernelle) ainsi que des programmes parascolaires.
Québec	Comités consultatifs régionaux	Les comités consultatifs régionaux gèrent la répartition des nouvelles places en garderies dans chaque région. Les comités sont composés des représentants des conseils scolaires, des organismes de santé publique et de la famille ainsi que des délégués d'autres associations.
Québec	Avenir d'enfants	Créé à l'initiative conjointe du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon, Avenir d'enfants a pour mission d'offrir un accompagnement et un soutien financier aux actions concertées et aux projets élaborés par les collectivités. Avenir d'enfants soutient également des initiatives qui enrichissent le savoir et le savoir-faire en vue de contribuer au bien-être des enfants et de leurs familles.
Québec	17 commissions scolaires du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	17 commissions scolaires sont responsables des programmes de maternelle ainsi que des programmes pour les enfants d'âge scolaire (jusqu'à l'âge de 12 ans) qui fréquentent l'école publique.
Québec	165 bureaux régionaux de coordination du ministère de la Famille et des Aînés	Les bureaux régionaux de coordination sont responsables de délivrer, de renouveler, de suspendre ou de révoquer les permis accordés aux fournisseurs de services de garde en milieu familial. Les bureaux sont également responsables d'assurer le suivi de tous les règlements provinciaux liés à la garde d'enfants.
Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	En avril 2011, le gouvernement de Nouveau-Brunswick a intégré officiellement le Ministère de l'Éducation et le Ministère du Développement de la petite enfance.
Nouveau-Brunswick	Direction du développement de la petite enfance (Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)	La direction du développement de la petite enfance du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est responsable de la planification, la conception et la surveillance des services d'éducation et de garde des jeunes enfants ainsi que le soutien des services de développement de la petite enfance. Responsable de tous les programmes de développement de la petite enfance y compris les services de garde accrédités, le préscolaire, les programmes d'intervention en début de vie et les Centres de ressources pour les familles. □ Pas responsable de la maternelle anglophone ou francophone
Nouveau-Brunswick	Ministères connexes	Les ministères de la Santé, de la Sécurité publique, de l'Éducation postsecondaire, Formation et travail et du Développement Social. Les garderies doivent être inspectées par les ministères de la Santé et de la Sécurité publique.

Tableau 7 : Organisations publiques exerçant des responsabilités en petite enfance et programmes gouvernementaux

Territoire	Organisations	Rôle
Nouveau-Brunswick	Comité consultatif ministériel en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants	Le gouvernement a créé le Comité ministériel consultatif sur la garde de jeunes enfants et l'apprentissage précoce en mars 2011. Le Comité formulera des conseils sur la mise en œuvre du Plan sur l'apprentissage précoce et la garde de jeunes enfants en vertu des quatre grands principes suivants: l'accessibilité, l'abordabilité, l'inclusion, et la qualité de l'apprentissage précoce et de la garde de jeunes enfants. Le comité facilitera également la communication entre le ministère et les centres d'apprentissage précoce et de garde des jeunes enfants, les parents, les écoles et les partenaires communautaires. Le Comité formulera également des conseils sur l'application du Plan sur l'apprentissage précoce et la garde de jeunes enfants.
Nouveau-Brunswick	14 Conseils d'éducation de district	La gestion de la maternelle à la 12e année est partagée entre le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les conseils d'éducation de district. La province est divisée en 14 districts scolaires (neuf anglophones et cinq francophones), chacun régi par un conseil d'éducation de district (CED). Les CED sont composés de personnes élues publiquement à l'échelle locale. Le CED doit rendre compte de ses activités au Ministre, tel que stipulé dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les politiques provinciales. Il embauche et oriente le directeur général qui, au nom du CED, embauche et supervise tout le personnel du district scolaire. Le CED ne participe pas au fonctionnement quotidien du district scolaire. À l'école, les comités parentaux d'appui à l'école (CPAE) jouent un rôle consultatif auprès de la direction d'école et participent au plan d'amélioration de l'école.
Nouveau-Brunswick	Coordonnateurs régionaux de services à la petite enfance	Les coordonnateurs en transition scolaire dans chaque district scolaire aident à préparer les enfants à l'entrée en maternelle.
Nouveau-Brunswick	8 bureaux régionaux de développement social	Les Coordonnateurs régionaux des Services à la petite enfance sont assignés à des régions afin de surveiller et accréditer les services de garde. Le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance délivre un certificat d'agrément aux garderies et aux centres de garde en milieu familial qui conforment aux normes en vigueur relatifs à la garde d'enfants
Nouvelle-Écosse	Department of Community Services (ministère des services communautaires)	Le Department of Community Services (ministère des services communautaires) effectue des inspections initiales et continues des garderies et des agences de garde en milieu familial. Ces inspections sont réalisées par la Licensing Services branch (direction responsable de la délivrance de permis). Les agents de permis effectuent des inspections annuelles et des inspections inopinées. Ils sont également chargés de vérifier la conformité des services de gardes aux normes établies. Il est responsable des services axés sur la prévention à l'intention des enfants, des jeunes et des familles.
Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation (Public Schools Branch)	La Public Schools Branch (direction des écoles publiques) du ministère de l'Éducation est responsable de la conception, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes, des cours, des services et des politiques et ressources connexes. La direction élabore des ressources pour les élèves et des ressources pédagogiques qui facilitent la prestation des programmes du système scolaire public ainsi que les études par correspondance et l'apprentissage en ligne. La direction est également responsable de coordonner les programmes d'apprentissage précoce
Nouvelle-Écosse	Early Childhood Development Services branch (direction des services de développement de la petite enfance) du Ministère de l'Éducation	La Early Childhood Development Services branch (direction des services de développement de la petite enfance) est responsable du développement des politiques et des programmes pour les garderies et les agences de garde accréditées. Les Early Childhood Development Consultants (conseillers en développement de la petite enfance) apportent un appui à l'élaboration des politiques et des programmes pour les garderies accréditées et les agences de garde en milieu familial. Ils sont également chargés de consulter ceux qui cherchent à exploiter une garderie accréditée.
Nouvelle-Écosse	Huit conseils scolaires	Huit conseils scolaires offrent le programme d'études de la Primary dans le cadre du programme des écoles publiques. Plusieurs conseils scolaires offrent des programmes d'apprentissage précoce aux enfants de quatre ans dans des écoles publiques, mais en dehors du programme des écoles publiques.
Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est chargé du développement et de la prestation des programmes éducatifs et des programmes d'études francophones et anglophones aux enfants de la naissance jusqu'à la fin de la 12e année. Il comporte deux divisions.
Île-du-Prince-Édouard	Direction de l'apprentissage et du développement de la petite enfance	La Direction de l'apprentissage et du développement de la petite enfance comprend la division des Programmes et programmes d'études et celle des Services à l'enfance et aux élèves. Depuis l'automne 2011, les divisions des programmes anglais et des programmes français gèrent les services de maternelle à temps plein.
Île-du-Prince-Édouard	Direction de l'apprentissage et du développement de la petite enfance (Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)	La direction du Développement de la petite enfance est responsable des services de garde et du développement des programmes d'études. Elle est aussi chargée d'apporter un soutien aux centres de la petite enfance, aux pouponnières, aux centres de ressources familiales et aux programmes réglementés et privés à l'intention de la petite enfance. La direction administre le programme de financement direct, le programme de financement pour les besoins spéciaux, le programme Best Start, un programme de visites à domicile, ainsi que le programme Développement sain de l'enfant. La division des programmes et programmes d'études du ministère est responsable de la maternelle. La direction du Développement de la petite enfance est responsable de la Child Care Facilities Act (la loi sur les garderies) ainsi que de la nouvelle loi et des règlements qui sont en développement. Cette division offre une direction et des conseils en matière de politiques et de programmes qui appuient les initiatives portant sur la santé des enfants, y compris la certification des éducateurs et éducatrices de la petite enfance, la délivrance des permis ainsi que le soutien des ressources du Child Care Facilities Board (conseil des établissements de services de garde) et le Secrétariat à l'enfance.
Île-du-Prince-Édouard	Ministère des Services communautaires, des Aînés et du Travail	Le ministère des Services communautaires, des Aînés et du Travail administre les allocations pour les services de garde. La Social Assistance Act (loi sur l'aide sociale) (2003) énumère les allocations pour les services de garde ainsi que leur admissibilité. Cette loi est administrée par le ministère des Services communautaires, des Aînés et du Travail
Île-du-Prince-Édouard	Secrétariat à l'enfance	Le Secrétariat à l'enfance de l'Î.-P.-É.-I. est un groupe consultatif multisectoriel composé de 19 membres, dont 12 représentants des collectivités et 7 représentants du gouvernement. Ils travaillent ensemble en vue d'améliorer les résultats des enfants de moins de 8 ans.
Île-du-Prince-Édouard	Early Years Steering Committee (le comité de direction de la petite enfance)	Un comité consultatif composé de représentants du gouvernement et du secteur a été établi afin de formuler des recommandations et de surveiller la mise en œuvre du Early Years Report, Early Learning in PEI : An Investment in the Island's Future (rapport sur la petite enfance, l'apprentissage précoce sur l'Î.-P.-É. : Un investissement dans l'avenir de l'île.)

Tableau 7 : Organisations publiques exerçant des responsabilités en petite enfance et programmes gouvernementaux

Territoire	Organisations	Rôle
Île-du-Prince-Édouard	Le Conseil des établissements de services de garde	Le Conseil des établissements de services de garde est responsable de superviser la délivrance et le renouvellement des licences pour les services de garde et pour les programmes de la jeune enfance, selon la Child Care Facilities Act (loi sur les établissements de services de garde). Le Conseil formule des recommandations au ministre sur les questions de réglementation dans le secteur. Il est également responsable de la certification du personnel. Le conseil est composé de sept membres, y compris des représentants de l'Association pour le développement de la petite enfance, des organismes communautaires, des représentants du secteur de l'éducation, des fonctionnaires du gouvernement et des membres du public.
Île-du-Prince-Édouard	L'Association pour le développement de la petite enfance	L'Association pour le développement de la petite enfance collabore avec le ministère afin d'aider à la planification des ressources humaines et de fournir des conseils juridiques et financiers. Elle favorise la collaboration entre les opérateurs pour créer de nouveaux centres de la petite enfance. Elle soutient également les domaines du développement de politiques et du perfectionnement professionnel. [...] Le Registre des garderies est une ressource en ligne qui permet aux familles de l'Île d'inscrire leurs enfants aux centres d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. En plus de fournir de l'information utile aux parents, le Registre aide le gouvernement et le secteur dans l'évaluation de la demande. Le Registre est administré par l'Association pour le développement de la petite enfance. https://earlychildhooddevelopment.ca/ecregistry/
Île-du-Prince-Édouard	L'équipe ressources Bridges	Le personnel de l'équipe ressources Bridges : • appuie les superviseurs, administrateurs ou propriétaires des centres de développement de la petite enfance en ce qui concerne les milieux d'apprentissage, la formation et le mentorat ; • assure l'amélioration de la qualité des programmes d'apprentissage de la petite enfance ; • améliore l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux ; • encourage le développement d'une communauté d'apprentissage au sein du secteur de la petite enfance
Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation	Le ministère de l'éducation est responsable de la maternelle pour les enfants de cinq ans.
Terre-Neuve-et-Labrador	Early Childhood Learning Division (la direction de l'apprentissage des jeunes enfants) du Ministère de l'Éducation	Le ministère de l'Éducation entre autre composé de la Early Childhood Learning Division (la direction de l'apprentissage des jeunes enfants) créée en 2005 afin de soutenir les programmes de maternelle. La direction est également responsable de Kinderstart, un programme d'orientation à la maternelle. Elle fournit des évaluations et des interventions aux enfants d'âge préscolaire ayant une déficience auditive ou visuelle. Elle octroie des ressources et des subventions aux programmes à but non lucratif pour la prestation des activités d'alphabétisation précoce. La direction élaborera un cadre d'apprentissage, pour les jeunes enfants, basé sur les pratiques développementales appropriées à tous les enfants, y compris ceux qui participant à des programmes d'éducation de la petite enfance.
Terre-Neuve-et-Labrador	Department of Child, Youth and Family Services (ministère des services de l'enfance, de la jeunesse et de la famille)	Le Department of Child, Youth and Family Services (ministère des services de l'enfance, de la jeunesse et de la famille) supervise les programmes de la petite enfance qui ne sont pas offerts par le ministère de l'Éducation
Terre-Neuve-et-Labrador	Division of Family and Child Development (direction du développement de la famille et de l'enfant) au sein du Department of Child, Youth and Family Services (ministère des services de l'enfance, de la jeunesse et de la famille)	La Division of Family and Child Development (direction du développement de la famille et de l'enfant) au sein du Department of Child, Youth and Family Services (ministère des services de l'enfance, de la jeunesse et de la famille) est responsable de soutenir l'élaboration des programmes de garde, de faire la promotion des meilleures pratiques des garderies et de fournir des renseignements sur le rôle parental. Elle est également responsable de la surveillance et de l'octroi des permis aux centres de garde accrédités.
Terre-Neuve-et-Labrador	Department of Health and Community Services (ministère de la santé et des services communautaires)	En 2009, la responsabilité des services de garde est passée du Department of Health and Community Services (ministère de la santé et des services communautaires) au tout nouveau Department of Child, Youth and Family Services (ministère des services de l'enfance, de la jeunesse et de la famille).
Terre-Neuve-et-Labrador	Cinq districts scolaires	Cinq districts scolaires sont responsables de la prestation des programmes de maternelle.
Terre-Neuve-et-Labrador	Quatre régions (services de garde)	Quatre régions sont chargées de surveiller les programmes de garde d'enfants.

Tableau 8 : Lois, règlements et normes encadrant le champ de l'éducation, des soins et du développement de la petite enfance dans les provinces canadiennes en vigueur en 2011

Début	Territoire	Lois, règlements, normes
1996	Colombie-Britannique	School Act [R.S.B.C 1996] c.412.
1996	Colombie-Britannique	Independent School Act [R.S.B.C. 1996] c. 216. http://www.bced.gov.bc.ca/legislation/schoollaw/
2001	Colombie-Britannique	Child Care BC Act (2001)
2002	Colombie-Britannique	Community Care and Assisted Living Act (2002) comprend des règlements d'octroi de licences
2008	Colombie-Britannique	Child Care Subsidy Act (2008)
2010	Colombie-Britannique	Child Care Licensing Regulation (2010)
2011	Colombie-Britannique	Child Care Subsidy Regulation (2011)
2000	Alberta	School Act (2000)
2002	Alberta	Early Childhood Services Regulation (2002)
2000	Alberta	Private Schools Regulation (2000)
2008	Alberta	Child Care Licensing Act (2008)
2008	Alberta	Child Care Regulation Licensing Regulation (2008)
2012	Alberta	Education Act
1989	Saskatchewan	The Child Care Act (Loi sur l'éducation) (1989, modifié en 2000 et 2002)
1995	Saskatchewan	Education Act (Loi sur l'éducation) (1995, modifié en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002)
1995	Saskatchewan	The Independent Schools Regulations (le Règlement sur les écoles indépendantes) under The Education Act, 1995
2001	Saskatchewan	The Child Care Regulations (le Règlement sur la garde d'enfants) (2001)
1987	Manitoba	Loi sur les écoles publiques (1987, modifié 1992, 1996, 1997, 1998, 2000, 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008)
2007	Manitoba	Loi sur la stratégie « Enfants en santé » Manitoba (2007)
2010	Manitoba	Loi sur les garderies d'enfants (modifié 2010)
2011	Manitoba	Règlement sur la garde d'enfants 62/86 (modifié 2011)
1990	Ontario	Loi sur les garderies (1990, modifiée en dernier lieu 2010)
1990	Ontario	Loi sur les garderies Règlement 262
1990	Ontario	Loi sur l'éducation
2007	Ontario	Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance
2010	Ontario	Loi sur l'éducation ; Règlement de l'Ontario 224/10 – Maternelle et jardin d'enfants à temps plein
2011	Ontario	Loi sur l'éducation ; Règlement de l'Ontario 221/11 – Programmes de jour prolongé et programmes offerts part des tiers ; Règlement de l'Ontario 399/00 -- Effectif des classes
1988	Québec	Loi sur l'instruction publique (R.S.Q., chapitre I-13.3)
2003	Québec	Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance (R.S.Q., chapitre E-12.011)
2006	Québec	Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (L.R.Q., chapitre S-4.1.1)
2006	Québec	Règlement sur la contribution réduite — Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (R.S.Q., S-4.1.1, s. 106)
2006	Québec	Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance — Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (R.S.Q. c. S-4.1.1, s. 106)
2006	Québec	(L.R.Q., chapitre M-17.2) Loi sur le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006, c. 25, a. 1.)
2009	Québec	Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (R.S.Q., chapitre R-24.0.1)
2010	Québec	Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance (Projet de loi no 126, 2010, chapitre 39)
2013	Québec	(M-17.2, r. 1), Décret concernant les modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
1997	Nouveau-Brunswick	L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Loi sur l'éducation, 1997.Ch. E-1.12. Les sections sur les privilèges scolaires, la fréquentation obligatoire et les dérogations s'appliquent aussi à la maternelle.
1983	Nouveau-Brunswick	La partie II du Loi sur les services à la famille, Règlement sur les services de garderie 83-85 et les normes visant les responsables d'installations de garderie.
1983	Nouveau-Brunswick	La partie I du Loi sur les services à la famille, Interventions pour les enfants autistes
1994	Nouveau-Brunswick	Loi sur la sécurité du revenu familial (Programme d'assistance au service de garderie)
2010	Nouveau-Brunswick	Loi sur les garderies éducatives, Ch. E-0.5
-	Nouveau-Brunswick	Lois connexes : Code national du bâtiment, Loi sur la prévention des incendies, Loi sur la santé publique
1989	Nouvelle-Écosse	Day Care Act (loi sur les garderies), Chapitre 120, S. 1 des Revised Statutes (statuts révisés), 1989
1989	Nouvelle-Écosse	Day Care Regulations (règlement sur les garderies) sous Section 15 du Day Care Act (loi sur les garderies) R.S.N.S 1989, c. 120 O.I.C 2010- 456), N.S. Règlement 193/2010 tel que modifié par O.I.C. 2011-116, N.S.
1995	Nouvelle-Écosse	Education Act and Regulation (loi et règlement sur l'éducation) (1995- 96, modifiés 1998, 2000 et 2002)
2005	Nouvelle-Écosse	Pre-primary Education Act (loi sur l'éducation préprimaire) (2005)
2011	Nouvelle-Écosse	Règlement 155/2011, 29 mars 2011, entré en vigueur 1re avril 2011.
1988	Île-du-Prince-Édouard	Child Care Facilities Act (loi sur les établissements de services de garde) (1988, modifiée 2000)
1988	Île-du-Prince-Édouard	loi sur les établissements de services de garde et règlements) (1988)
2003	Île-du-Prince-Édouard	Social Assistance Act (loi sur l'aide sociale) (2003)
2011	Île-du-Prince-Édouard	La Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est en cours de mise au point pour remplacer la Child Care Facilities Act (loi sur les établissements de services de garde) (1988, modifiée 2000)
1998	Terre-Neuve-et-Labrador	Child Care Services Act (loi sur les services de garde d'enfants) SNL, 1998 c C-11.
1989	Terre-Neuve-et-Labrador	Child Care Services Regulation (règlement sur les services de garde d'enfants) NLR 89/05
1998	Terre-Neuve-et-Labrador	Schools Act (loi sur les écoles)

Tableau 9 : Réseau de personnes et/ou d'organisations impliquées dans la production du rapport *Le point sur la petite enfance* (2011) et rôle exercé dans le cadre du projet

	Personne	Organisation	Rôle
1	Carl Corter	Institute of Child Study	Ces personnes ont lu et commenté les diverses versions du rapport.
2	Marla Sokolowski	Université de Toronto; Institut canadien de recherches avancées (ICRA)	
3	Ray Peters	Université Queen's	
	Jean-Marc Chouinard	Fondation Lucie et André Chagnon	
	Lyse Brunet	<i>Avenir d'enfants</i>	
	Pierre Fortin	Université du Québec à Montréal	
	Robert Fairholm	Centre d'économie spatiale	
	Susan Prentice	Université du Manitoba	
	Linda Lowther	Le Groupe Lowther et ancienne sous-ministre adjointe de l'apprentissage et du développement de la petite enfance de l'Île du-Prince-Édouard	
	Jane Bertrand	N/D	Cette personne a agi comme experte-conseil dans le cadre des trois études sur la petite enfance.
	Allison Black	N/D	Cette directrice de projet a travaillé sur de nombreuses versions de chapitres et de tableaux et qui a organisé des séminaires, des visites de sites, des entrevues
	Kristi Adamo	Institut de recherche du CHEO, groupe de recherche sur les saines habitudes de vie et l'obésité	<i>Le point sur la petite enfance 3</i> repose également sur l'expertise de certains des meilleurs scientifiques, chercheurs en politique, économistes, administrateurs publics et intervenants de programmes du Canada. Ils ont généreusement donné de leur temps en assistant à quatre séminaires afin de discuter des dernières avancées en recherche, en politique et en pratique, incluant les pratiques exemplaires en politique sur la petite enfance (octobre 2010, Halifax), les nouvelles découvertes sur le développement du cerveau en début de vie (mars 2011, Toronto), les nouvelles découvertes en pédagogie (avril 2011, Toronto) et les coûts-bénéfices de l'éducation à la petite enfance (juin 2011).
	Tracey Barbrick	ministère de la Promotion et de la Protection de la santé de la Nouvelle-Écosse	
	Lynne Besner	ministère de l'Éducation de l'Ontario	
	Bobbie Boudreau	bureau de la Nouvelle-Écosse, politique et priorités	
	Heather Christian	ministère de la Promotion et de la Protection de la santé de la Nouvelle-Écosse	
	Shannon Delbridge	ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse	
	Robert Fairholm	Centre for Spatial Economics	
	Judith Ferguson	ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse	
	Kathleen Flanagan	Kathleen Flanagan and Associates, Inc.	
	Pierre Fortin	Université du Québec à Montréal	
	Carolyn Henson	Early Learning Unit, ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique	
	Jim Houston	bureau de la Nouvelle-Écosse, politique et priorités	
	Magdalena Janus	Offord Centre for Child Studies	
	Christa Japel	Université du Québec à Montréal	
	Carolyn Johnson	ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse	
	Angie Killoran	Fondation Lawson	
	Joan Kingston	anciennement avec le bureau du premier ministre, gouvernement du Nouveau-Brunswick	
	Joan Kunderman	Comité d'approbation du programme d'enseignement des soins à l'enfance [CAPESA] du Manitoba	
	Frances Martin	ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse	
	Sherri Mohoruk	ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique	
	Duff Montgomerie	ministère de la Promotion et de la Protection de la santé de la Nouvelle-Écosse	
	Pamela Musson	ministère de l'Éducation de l'Ontario	
	Christine Avery Nuñez	Atkinson Charitable Foundation	
	Lars Osberg	Université Dalhousie	
	Janette Pelletier	Institute of Child Study	
	Rosalind Penfound	ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse	
	Ray D. Peters	Université Queen's	
	David Philpott	Jimmy Pratt Foundation	
	Dianne Riehl	ministère de l'Éducation de l'Ontario	
	George Savoury	ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse	
	Stuart Shanker	Université York	
	Nancy Taylor	ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse	
	Petr Varmuza	anciennement de Children's Services, Ville de Toronto	
	Rick Williams	bureau de la Nouvelle-Écosse, politique et priorités	
	N/D	Statistique Canada	Les renseignements de qualité que le Ministère a récoltés sont inestimables pour la prise de décisions fondée sur des preuves par tous les ordres de gouvernance.
	N/D	Ministère des Services à l'enfance, à la Jeunesse et à la Famille de Terre-Neuve-et-Labrador	Les membres du personnel des ministères fédéral, provinciaux et territoriaux, qui ont offert de leur temps pour répondre à nos sondages téléphoniques.
	N/D	Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador	
	N/D	Ministère de la Santé et des Services Communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador	
	N/D	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite	

		enfance du Nouveau-Brunswick	
	N/D	Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick	
	N/D	Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse	
	N/D	Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse	
	N/D	Ministère de la Santé et du Bien-être de la Nouvelle-Écosse	
	N/D	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard	
	N/D	Ministère de la Santé et du Bien-être de l'Île-du-Prince-Édouard	
	N/D	Ministère des Services communautaires, des Aînés et du Travail de l'Île-du-Prince-Édouard	
	N/D	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	
	N/D	Ministère de la Famille et des Aînés du Québec	
	N/D	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	
	N/D	Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario	
	N/D	Ministère de l'Éducation de l'Ontario	
	N/D	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	
	N/D	Enfants en santé Manitoba	
	N/D	Ministère de l'Éducation du Manitoba	
	N/D	Ministère des Services à la famille et Consommation Manitoba	
	N/D	Santé des Premières nations et des Inuits, région du Manitoba, Santé Canada	
	N/D	Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	
	N/D	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie de l'Alberta	
	N/D	Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	
	N/D	Ministère de l'Éducation de l'Alberta	
	N/D	Ministère de la Santé et du Bien-être	
	N/D	Ministère de la Santé de l'Alberta	
	N/D	Ministère du Développement de l'enfance et de la famille de la Colombie-Britannique	
	N/D	Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique	
	N/D	Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique	
	N/D	Ministère de l'Éducation du Yukon	
	N/D	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Yukon	
	N/D	Centre de santé de Whitehorse du Yukon	
	N/D	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest	
	N/D	Ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest	
	N/D	Ministère de l'Éducation du Nunavut	
	N/D	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Nunavut	
	N/D	Ressources humaines et Développement des compétences Canada	
	Janice Dyer	N/D	Cette personne a révisé la version anglaise.
	Maryse Froment-Lebeau	N/D	Cette personne a révisé la version française
		KG Traduction	Cette personne a traduit l'étude en français.
	David Montle	Pixel Hive Studio	Cette personne a fait la conception graphique.
	Jessie Lin	Pixel Hive Studio	Cette personne a fait la conception graphique.
	Thistle Printing	N/D	Cette personne a participé à la production du rapport.
	Micaela Brand	N/D	Cette personne a révisé les manuscrits ainsi que compilé et vérifié toutes les références.
	Claire Gascon Giard	Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants	Cette personne a coordonné la traduction vers le français.
	Nathalie Moragues	Centre d'excellence pour le développement des	
	Valérie Bell	jeunes enfants	
	Kristell le Martret	Centre d'excellence pour le développement des	
	Kathleen McBride et Cranberryink	N/D	Cette personne a conçu le site Internet du rapport.
	N/D	Better Child Care Education	Cette organisation a fourni des services de communication et de gestion financière au projet.
	N/D	Atkinson Charitable Foundation	Le soutien des fondations suivantes a permis de rédiger et de publier <i>Le point sur la petite enfance 3</i> .
	N/D	Fondation Lucie et André Chagnon	
	N/D	Lyle S. Hallman Foundation	
	N/D	Fondation Lawson	
	N/D	Fondation de la famille J.W. McConnell	
	N/D	Fondation Muttart	
	N/D	Jimmy Pratt Foundation	
	Margaret Norrie McCain	Margaret & Wallace McCain Family Foundation; Ancienne lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick	Auteur du rapport. Elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités et les gouvernements du Canada atlantique à mettre sur pied des programmes intégrés d'éducation de la petite enfance. Margaret a coécrit <i>Étude</i>

			<i>sur la petite enfance</i> (1999) avec le Dr Fraser Mustard et <i>Early Years Study 2 : Putting Science into Action</i> (2007) avec le Dr Stuart Shanker.
	Dr Fraser Mustard		Auteur du rapport. Il a été doyen de la faculté de médecine à l'Université McMaster et il a fondé l'Institut canadien de recherches avancées, en 1982. Fraser a conseillé des gouvernements nationaux et internationaux sur le développement humain en début de vie et il est membre du conseil d'administration de l'Aga Khan University.
	Kerry McCuaig	Chargée de projet en politique sur la petite enfance au Atkinson Centre for Society and Child Development de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto et elle est experte-conseil du travail portant sur la petite enfance pour la Atkinson Charitable Foundation, la Margaret & Wallace McCain Family Foundation et le Early Child Development Funders Working Group.	Auteur du rapport. Chargée de projet en politique sur la petite enfance ayant collaboré à la production du rapport. C'est la deuxième étude à laquelle Kerry a contribué. Elle a participé en 2007 à <i>Early Years Study 2: Putting Science into Action</i>
	Jane Bertrand	Directrice des programmes de la Margaret & Wallace McCain Family Foundation	Auteur du rapport. Elle est éducatrice à la petite enfance et a été impliquée dans divers programmes pour les jeunes enfants et les familles, de même qu'à la mise sur pied de plusieurs politiques et recherches en petite enfance. Elle a également été membre du corps enseignant à la School of Early Childhood au George Brown College. Jane a été coordonnatrice de la recherche pour l' <i>Étude sur la petite enfance</i> (1999) et pour l' <i>Early Years Study 2: Putting Science into Action</i> (2007).

Source : McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p.viii-x.

BIBLIOGRAPHIE

Documents internes

Early Child Development Funders Working Group. 2011a. "2011-01-19_ECD-FWG_Meeting Minutes."

———. 2011b. "2011-04-06_ECD-FWG_Meeting Minutes - Draft."

———. 2011c. "2011-06-21_ECD-FWG_meeting Minutes - Draft."

———. 2011d. "2011-10-03_ECD-FWG_meeting Minutes - Draft."

———. 2012a. "2012-02-06_ECD-FWG _minutes - DRAFT."

———. 2012b. "2012-04-13_ECD-FWG_minutes."

———. 2012c. "2012-06-04_ECD-FWG_minutes."

———. 2012d. "2012-09-12_ECD-FWG_teleconference Minutes."

———. 2012e. "2012-12-17_ECD-FWG _Meeting Minutes."

———. 2013a. "2013-01-31_ECD-FWG - Meeting MINUTES."

———. 2013b. "2013-04-15_ECD-FWG Minutes-FINAL."

———. 2013c. "2013-06-17_ECD-FWG_ Minutes-Final."

———. 2013d. "2013-09-30_ECD-FWG_Minutes-Final."

———. 2013e. "2013-12-02_ECD-FWG_Minutes-FINAL."

———. 2014a. "2014-02-03_ECD-FWG_Minutes FINAL."

———. 2014b. "2014-04-23_ECD-FWG_Minutes FINAL."

———. 2014c. "2014-06-01_ECD-FWG_Minutes FINAL."

———. 2014d. "2014-09-15_ECD-FWG_Minutes FINAL."

———. 2014e. "2014-10-20_ECD-FWG_Halifax Minutes."

———. 2015a. "2015-01-05_ECD-FWG_Minutes."

———. 2015b. "2015-03-11_ECD-FWG_Minutes."

———. 2015c. "2015-04-27_ECD-FWG - April 27 2015 - Minutes."

Alexander, Craig, and Dina Ignjatovic. 2012. "Special TD Economics: Early Childhood Education Has Widespread and Long Lasting Benefits." http://www.td.com/document/PDF/economics/special/di1112_EarlyChildhoodEducation.pdf.

Akbari, Emis, and Kerry McCuaig. 2014. "Rapport sur l'éducation à la petite enfance." Toronto: Ontario Institute for Studies in Education.

Atkinson Centre for Society and Child Development. 2011. "Atkinson Centre Annual Report 2010: 10th Annual Report." https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Publications/AC_AnnualReport10.pdf.

———. 2012. "Atkinson Centre Annual Report 2011: 11th Annual Report." https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Publications/AC_Annual_Report_2011-12_FINALrev.pdf.

———. 2013. "Atkinson Centre Annual Report 2012: 12th Annual Report." https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Publications/Atkinson_Centre_Annual_Report_2012.pdf.

The Atkinson Charitable Foundation. 2009. "A Foundation For Change: The Atkinson Legacy in Action: 2009 Annual Report." <http://atkinsonfoundation.ca/wp-content/uploads/2013/07/2009-acf-annual-report.pdf>.

———. 2010. "The Road to Recovery: 2010 Annual Report of the Atkinson Charitable Foundation." <http://atkinsonfoundation.ca/wp-content/uploads/2013/07/2010-acf-annual-report.pdf>.

———. 2012. "Atkinson Charitable Foundation: Annual Report 2012." <http://atkinsonfoundation.ca/wp-content/uploads/2013/12/pdf-2012-annual-report.pdf>.

———. 2013. "2013 Annual Report | Atkinson Foundation." <http://atkinsonfoundation.ca/2013annualreport/>.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2008. "L'Éducation Au Canada - Horizon 2020 - Déclaration Conjointe Des Ministres Provinciaux et Territoriaux de L'éducation." <http://phase2.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/187/CMEC-2020-DECLARATION.fr.pdf>.

Department of Education, Culture and Employment, and Government of Northwest Territories. 2005. "Building on Our Success ECE Strategic Plan 2005-2015." <http://www.ece.gov.nt.ca/advanced-education/career-employment/policy-strategic-direction>.

Education and Early Childhood Development, Government of New Brunswick. 2011. "Government Renewal: Discussion Paper." <http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/DiscussionPaper.pdf>.

Early Childhood Learning Division, Department of Education, Government of Newfoundland. 2011. "Developing a Provincial Early Childhood Learning Strategy - What We Heard." http://www.ed.gov.nl.ca/edu/earlychildhood/what_we_heard.pdf.

Éducation et Développement de la petite enfance, Gouvernement de l'île-du-Prince-Édouard. 2010. "Assurer L'avenir de Nos Enfants - Initiative Préscolaire D'excellence de l'Île-Du-Prince-Édouard." <http://www.gov.pe.ca/eecd/Petiteenfance>.

Eggleton, Art, and Wilbert Joseph Keon. 2009. "Éducation et Garde Des Jeunes Enfants : Prochaines Étapes." Rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Sénat du Canada. <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/402/soci/rep/rep05apr09-f.pdf>.

Flanagan, Kathleen. 2010. "The Early Years Report - Early Learning in PEI: An Investment in the Island's Future." http://www.gov.pe.ca/photos/original/edu_earlyyrsRpt.pdf.

Gibson, Cynthia, and Anne Mackinnon. 2015. "Funder Collaboratives - Why and How Funders Work Together." GrantCraft. Accessed June 16. http://www.grantcraft.org/assets/content/resources/funder_collaboratives_secure.pdf.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2008. "Être Prêt Pour La Réussite - Stratégie Décennale Pour La Petite Enfance Au Nouveau-Brunswick." <http://www.gnb.ca/0000/echdpe/pdf/elccstrategy-f.pdf>.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. 2013. "Nos Enfants En Valent La Peine. Notre Cinquième Année. Stratégie À L'intention Des Enfants et Des Jeunes." http://novascotia.ca/coms/fr/departement/documents/Our_Kids_Are_Worth_It-fifth_year-french.pdf.

Government of Nova Scotia, and Nunn Commission of Inquiry. 2006. *Spiralling out of Control Lessons Learned from a Boy in Trouble, Report of the Nunn Commission of Inquiry*. [Halifax, N.S.]: Government of Nova Scotia.

Government of Nova Scotia. 2007. "Helping Kids Protecting Communities: Response to the Nunn Commission." http://www.novascotia.ca/just/nunn_commission/_docs/NunnResponse.pdf.

Government of Prince Edward Island. 2010. "Securing the Future for Our Children - Preschool Excellence Initiative.pdf." Charlottetown: Government of Prince Edward Island.

Government of Prince Edward Island. 2013. "Prince Edward Island's Preschool Excellence Initiative - First Year Implementation Report."

Groupe de travail pour les jeunes. 1991. "Un Québec Fou de Ses Enfants." Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1994/94-849.pdf>.

Imagine Canada and Fondations philanthropiques Canada. 2014. "Actif et Dons Des Fondations Donatrices Du Canada." <http://sourcesbl.ca/sites/default/files/resources/files/actif-et-dons-fondations-sept2014.pdf>.

Janmohamed, Zeenat, Kerry McCuaig, Emis Akbari, Romona Gananathan, and Jennifer Jenkins. 2014. "Schools at the Centre: Findings from Case Studies Exploring Seamless Early Learning in Ontario.pdf." Toronto, Ont.: Atkinson Centre for Society and Child Development, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto.

Homer, Lynda Ann. 2013. "Feasibility Study for a Four-Year Online Bachelor of Early Childhood Education Degree for the Atlantic Region." Faculty of Education, University of New Brunswick. http://www.unb.ca/fredericton/education/_resources/pdf/events/reportfinalfeasibilitystudyoctone.pdf.

Manitoba Family Services, Government of Manitoba. 2008. "Family Choices - Manitoba's Five-Year Agenda for Early Learning and Child Care." <http://www.gov.mb.ca/fs/childcare/publications.html>.

Margaret and Wallace McCain Family Foundation. 2010. "Bâtir L'avenir Au Canada Atlantique: Intégrer Les Services À La Petite Enfance et Les Services À La Famille." Rapport préliminaire. http://mwmccain.ca/_media/cms_page_media/2014/3/5/Batir_lavenir_au_Canada_atlantique.pdf.

McCain, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard, and Institut canadien de recherches avancées. 1999. *Inverser la véritable fuite des cerveaux: étude sur la petite enfance : rapport final*. [Toronto]: [Institut canadien de recherches avancées].

McCain, Margaret Norrie, J. Fraser Mustard, Kerry McCuaig, and Margaret & Wallace McCain Family Foundation. 2011. *Le point sur la petite enfance 3 prendre des décisions, agir*. Toronto, Ont.: Margaret & Wallace McCain Family Foundation. <http://site.ebrary.com/id/10516257>.

McCain, Hon Margaret Norrie, J. Fraser Mustard, and Stuart Shanker. 2007. "Early Years Study 2: Putting Science into Action."

Cipparrone, Bernice, and Kerry McCuaig. 2014. "Presentation to the Standing Committee on Social Policy, Ontario Legislature by the Atkinson Centre at OISE/UT." Toronto, Ont., November 27. http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Presentations/AC_submission_to_Standing_Committee_on_Social_Policy.pdf.

Ministère de la Famille du Québec. 2015. "Historique de La Politique Familiale Au Québec - Les Années 1990." Accessed June 16. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/politique-familiale/historique/annees-1990/Pages/index.aspx>.

Pascal, Charles E., and others. 2009. "Dans l'optique de notre meilleur avenir: mise en oeuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario: Rapport présenté au premier Ministre par le conseiller spécial en apprentissage préscolaire." <https://ozone.scholarsportal.info/handle/1873/14779>.

Pearson, Hilary. 2010. "Funder Collaboratives: Trend or Tool." *The Philanthropist* 23 (2). <http://thephilanthropist.ca/index.php/phil/article/viewArticle/835>.

———. 2014. "Collective Impact: Venturing on an Unfamiliar Road." *The Philanthropist* 26 (1). <http://www.thephilanthropist.ca/philanthropist/index.php/phil/article/view/992>.

Tymchak, Michael J., and University of Regina Saskatchewan Instructional Development & Research Unit. 2001. *School PLUS: A Vision for Children and Youth: Toward a New School, Community and Human Service Partnership in Saskatchewan: Summary of the Final Report*. [Regina]: Task Force and Public Dialogue on the Role of the School.

The Muttart Foundation. 2013. "Toward A Provincial ELC Framework - Framework Design - Final." Edmonton, Alberta. <http://www.muttart.org/sites/default/files/report/Toward%20A%20Provincial%20ELC%20Framework%20-%20What%20We%20Heard%20Report%20-%20final.pdf>.

Entrevues

Entrevue 1. 2015.

Entrevue 2. 2015.

Entrevue 3. 2015.

Entrevue 4. 2015.

Publications scientifiques

Modèle de collaboration interorganisationnelle

D'Amour, Danielle. 1997. "Structuration de la collaboration interprofessionnelle dans les services de santé de première ligne au Québec." Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.

D'Amour, Danielle, Marcela Ferrada-Videla, Leticia San Martin Rodriguez, and Marie-Dominique Beaulieu. 2005. "The Conceptual Basis for Interprofessional Collaboration: Core Concepts and Theoretical Frameworks." *Journal of Interprofessional Care* 19 (s1): 116–31. doi:10.1080/13561820500082529.

D'Amour, Danielle, Lise Goulet, Jean-François Labadie, Leticia Martín-Rodriguez, and Raynald Pineault. 2008. "A Model and Typology of Collaboration between Professionals in Healthcare Organizations." *BMC Health Services Research* 8 (1): 188. doi:10.1186/1472-6963-8-188.

D'Amour, Danielle, Lise Goulet, Raynald Pineault, Jean-François Labadie, and Martine Remondin. 2003a. "Étude comparée de la collaboration interorganisationnelle et de ses effets: Le cas des services en périnatalité," no. R03-07 (Décembre).

———. 2003b. *Étude Comparée de La Collaboration Interorganisationnelle et de Ses Effets: Le Cas Des Services En Périnatalité*. Canadian Health Services Research Foundation= Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. http://www.fcrss.ca/Migrated/PDF/ResearchReports/OGC/damour_final_f.pdf.

Roy, Mario, and Canadian Foundation for Healthcare Improvement. 2013. *Strategic Community an Approach for Developing Interorganizational Collaboration: Final Research Report*. Ottawa, Ont.: Canadian Foundation for Healthcare Improvement. <http://site.ebrary.com/lib/rdcollege/Doc?id=10681724>.

Roy, Mario, Madeleine Audet, Annie Gosselin, Pier B. Lortie, and Lucie Fortier. 2011. "La communauté stratégique - Une approche pour développer la collaboration interorganisationnelle" Rapport final de recherche.

Publications académiques ou issues de la recherche institutionnelle citant l'étude Le point sur la petite enfance 3

Anderson, Lynell. 2012. "From Rose-Coloured Glasses to Reality." *Healthcare Quarterly (Toronto, Ont.)* 15 (Special Issue): 18–25.

Arruabarrena, Ignacia, and Joaquín De Paúl. 2012. "Early Intervention Programs for Children and Families: Theoretical and Empirical Bases Supporting Their Social and Economic Efficiency." *Psychosocial Intervention* 21 (2): 117–27.

Beaton, Wendy, and Linda McDonnell. 2013. "The Transition into Kindergarten: A Community Approach to Integrating a Child's Fragmented World," February. <https://www2.viu.ca/chairaecd/documents/final-kindergartentransitionpaper-february2013.pdf>.

Beaujot, Roderic, Ching Jiangqin Du, and Zenaida Ravanera. 2013. "Family Policies in Quebec and the Rest of Canada: Implications for Fertility, Child-Care, Women's Paid Work, and Child Development Indicators." *Canadian Public Policy* 39 (2): 221–40.

Bellemare, Guy, and Louise Briand. 2012. "La syndicalisation des services de garde au québec: à pratiques innovatrices, des concepts nouveaux." *La Revue de l'Ires* 75 (4): 117–41.

Bertrand, Jane. 2012a. "Preschool Programs: Effective Curriculum. Comments on Melhuish and Barnes, Kagan and Kauzer, Schweinhart, and Leseman." *Preschool Programs*, 25.

———. 2012b. "Programmes d'enseignement efficaces au préscolaire. Commentaires sur Melhuish et Barnes, Kagan et Kauzer, Schweinhart et Leseman." *Programmes Préscolaires*, 27.

Bigras, Nathalie, Lise Lemay, Liesette Brunson, Annie Charron, Joanne Lehrer, Gilles Cantin, Caroline Bouchard, Andréanne Gagné, and UQAM Marie-France Rayneault. 2015a. "Commission parlementaire assemblée nationale du Québec." https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/M%C3%A9moirePL27_BigrasLemayCharron_16janvier2015.pdf.

Bigras, Nathalie, Lise Lemay, Liesette Brunson, Joanne Lehrer, Gilles Cantin, Annie Charron, Geneviève Cadoret, et al. 2015b. "Qualité, universalité et accessibilité, éclairages de la recherche et recommandations pour les politiques." https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/MemoirePL28_BigrasLemayBrunson_versionfinale.pdf.

Brown, J., David Hannis, Craig Kielburger, Mark Kielburger, Flo Frank, Anne Smith, M. N. McCain, et al. 2013. *Community Development in Canada*. Toronto, Ontario, Canada: Pearson Education. https://ghnet.guelphhumber.ca/files/course_outlines/ECS3070_W13_begley_approved.pdf.

Bryanton, Janet, Cheryl T. Beck, and William Montelpare. 2013. "Postnatal Parental Education for Optimizing Infant General Health and Parent-Infant Relationships." *The Cochrane Library*. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/14651858.CD004068.pub4/full>.

- Caublot, Morgane, Gaël Poli, and Édith Arnouil Deu. 2014. "Intérêts de l'approche écosystémique de la qualité de l'accueil... des structures de la petite enfance pour la recherche et les pratiques professionnelles." *Spirale* 70 (2): 137–50.
- Chik-Parnas, Lillian, Marius Dragomiroiu, and David Lorge Parnas. 2010. "A Family of Computer Systems for Delivering Individualized Advice." *Knowledge-Based Systems* 23 (7): 645–66.
- Chumak-Horbatsch, Roma. 2012. *Linguistically Appropriate Practice: A Guide for Working with Young Immigrant Children*. University of Toronto Press.
- Cortier, Carl, Zeenat Janmohamed, and Janette Pelletier. 2012. "Phase 3 Report." http://www.nshrf.ca/sites/default/files/tfd_phase3report.pdf.
- Desjardins, Pierre-Marcel. 2015a. "Document Submitted to the Action Group for the Commission on Francophone Schools (GACÉF)." Accessed February 25. <http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/DesjardinsReport.pdf>.
- . 2015b. "Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du Panel." Accessed February 25. <http://www.aefnb.ca/sites/default/files/RapportDesjardins.pdf>.
- Dysart, M. A. 2012. "Factors That Influence the Use of an Aboriginal Early Learning Drop-in Centre by Carers of Urban Aboriginal Children as Perceived by Service Providers of the Service, Users of the Service, and Non-Users of the Service: A Pilot Study." <https://macsphere.mcmaster.ca/handle/11375/11793>.
- Ernst, Julie. 2014. "Early Childhood Educators' Use of Natural Outdoor Settings as Learning Environments: An Exploratory Study of Beliefs, Practices, and Barriers." *Environmental Education Research* 20 (6): 735–52.
- Evans, David. 2013. "Does Subsidized Child Care Narrow the Gender Wage Gap?" http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/News/Does_Subsidized_Childcare_Narrow_the_Wage_Gap_-_David_Evans.pdf.
- Findlay, Tammy. 2013. "Provincial Child Care: Gender Regimes and Social Citizenship in Canada1." Accessed February 25 2015. <ftp://cpsa-acsp.ca/cpsa-acsp/papers-2013/Findlay2.pdf>.
- Flanagan, Kathleen, and Jane Beach. 2012. "Employer employee survey project." <http://www.ccsc-cssge.ca/sites/default/files/uploads/Projects-Pubs-Docs/EN%20Pub%20Chart/8%20Final%20Situational%20Analysis%20Report.pdf>.
- Frappier, Jean-Yves, and Andrew Lynk. 2012. "Closing the Gap between What We Know and What We Do for Canada's Young Children." *Paediatrics & Child Health* 17 (2): 69.
- Frappier, Jean-Yves, Andrew Lynk, and others. 2012. "Comblent l'écart entre ce que nous savons et ce que nous faisons pour les jeunes enfants du Canada." *Paediatrics & Child Health* 17 (2): 70.
- Gestwicki, Carol, and Jane Bertrand. 2011. *Essentials of Early Childhood Education*. Cengage Learning. https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=vvQfSYlZyP4C&oi=fnd&pg=PT6&dq=%22Early+Years+Study+3%22&ots=BgceLbb4iD&sig=VI-DZl8l5j6SfbCYA4v_A1W2d0.
- Hamel, Marie-Pierre, and Sylvain Lemoine. 2012. "Aider les parents à être parents." *Le soutien à la parentalité, une perspective internationale. Serie: Rapport & Documents. Paris, Centre d'Analyse Stratégique*. <http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport-CAS.pdf>.
- Holtzheuser, Sierra. 2013. "Reading Rocks Junior: A Mixed-Methodological Study of the Efficacy and Accessibility of an Emergent Literacy Intervention." <http://www.dr.library.brocku.ca/handle/10464/4652>.

Iantosca, Jo Ann. 2012. "Uniting Early Childhood Screening and Monitoring to Inform Intervention Practices." <http://scholar.uwindsor.ca/etd/246/>.

Gouvernement of Prince Edward Island's. 2013. "Preschool Excellence Initiative," September. http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Policy_Monitor/PE_04_09_13_-_Prince_Edward_Islands_Preschool_Excellence_Initiative_First_Year_Implementation_Report.pdf.

Kimani, Mary Muthoni. 2013. "What Can Parents Do? Parents' Aspirations and Choices of Early Childhood Education and Care in Kenya: A Constructivist Grounded Theory." PhD thesis, James Cook University. <http://eprints.jcu.edu.au/26902/>.

Krause, Beatrix, Chung Yen Looi, and Roi Cohen Kadosh. 2014. "Transcranial Electrical Stimulation to Enhance Cognitive Abilities in the Atypically Developing Brain." *The Stimulated Brain: Cognitive Enhancement Using Non-Invasive Brain Stimulation*, 455-484.

Kraus, Shirley. 2013. "First Nations Early Childhood Programs Improving Outcomes." <http://69.27.102.13/wp-fsin/wp-content/uploads/2013/03/Early%20Childhood%20Education%20Report%20Kraus%20130219.pdf>.

Lehrer, Joanne S. 2012. "A Critical Investigation of Policy, Research, and Programs That Aim to Support Children's Transition to Kindergarten in Quebec." *Canadian Children* 37 (2). <http://www.academia.edu/download/30618011/85124388.pdf>.

Linke, Pam, and others. 2012. "Vale Fraser Mustard." <http://search.informit.com.au/fullText;dn=504905864388455;res=IELHSS>.

Liu, Deborah. 2012. "Publicly Funded Child Care for Increased Female Labour Force Participation." *POLICY* 63. <http://policyoptions.irpp.org/wp-content/uploads/sites/2/assets/po/policy-challenges-for-2020/liu.pdf>.

Love, Norah, Geoffrey Nelson, S. Mark Pancer, Colleen Loomis, and Julian Hasford. 2013. "Generativity as a Positive Mental Health Outcome: The Long-Term Impacts of Better Beginnings, Better Futures on Youth at Ages 18–19." *Canadian Journal of Community Mental Health* 32 (1): 155–69.

McCuaig, K. 2012. "Serving All Children to Catch the Most Vulnerable." *Healthcare Quarterly (Toronto, Ont.)* 15: 26–31.

McCuaig, Kerry, and Waterloo Region. 2012. "Early Years Study 3: Making Decisions, Taking Action." http://communityservices.regionofwaterloo.ca/en/childrensServices/resources/DOCS_ADMIN-1322444-v1-cpt_november_26_2012_forum_-_early_years_study_3_presentation_PDF.PDF.

McGrane, David. 2014. "Bureaucratic Champions and Unified Childcare Sectors: Neo-Liberalism and Inclusive Liberalism in Atlantic Canadian Childcare Systems." *International Journal of Child Care and Education Policy* 8 (1): 1–20.

Melhuish, Edward. 2013. "Research on Early Childhood Education in the UK." In *Handbuch Frühkindliche Bildungsforschung*, 211–21. Springer. http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-531-19066-2_15.

Melhuish, Edward, and Jacqueline Barnes. 2012a. "Preschool Programs for the General Population." In R. E. Tremblay, M. Boivin & R. D. Peters (Eds.), *Encyclopedia on Early Childhood Development* (pp. 1-7). Montreal, Canada: Centre of Excellence for Early Childhood Development. <http://ro.uow.edu.au/sspapers/1197/>.

Melhuish, Edward, and Jacqueline Barnes. 2012b. "Programmes Préscolaires Pour L'ensemble de La Population." In *Encyclopédie Sur Le Développement Des Jeunes Enfants*, 1–6. Royaume-Uni: Institute for the Study of Children, Families & Social Issues, Birkbeck, University of London. <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/textes-experts/fr/97/programmes-prescolaires-pour-lensemble-de-la-population.pdf>.

Mincy, Ron, Margary Martin, Pedro Noguera, Afshin Zilanawala, and Edward Fergus. n.d. "Examining the Educational Trajectories of Black Male Youth in J New York City and OST Supports."

- Nelson, Geoffrey. 2013. "Community Psychology and Transformative Policy Change in the Neo-Liberal Era." *American Journal of Community Psychology* 52 (3-4): 211–23.
- Olver, Ashley LS. 2013. "Investigating Early Spatial and Numerical Skills in Junior Kindergarten Children Learning in an Inquiry-and Play-Based Environment." University of Toronto. <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/42637>.
- Peterson, Patricia, William Morrison, and Ruth Morrison. 2012. "Early Childhood Services: Using Narratives to Explore Parents' Experiences of Transition." *Canadian Children* 37 (2).
- Rourke, Leslie, Denis Leduc, Evelyn Constantin, Sarah Carsley, James Rourke, and Patricia Li. 2013a. "Getting It Right from Birth to Kindergarten What's New in the Rourke Baby Record?" *Canadian Family Physician* 59 (4): 355–59.
- . 2013b. "Les bons conseils de la naissance à la maternelle Quoi de neuf dans le Relevé Postnatal Rourke?" *Canadian Family Physician* 59 (4): e175–79.
- Stooke, Rosamund. 2014. "Producing Neoliberal Parenting Subjectivities: ANT-Inspired Readings from an Informal Early Learning Program." *Canadian Children* 39 (1).
- Sturtevant, Darryl. 2014. "Ontario Ministry of Children and Youth Services Commentary: Development of Stepping Stones, an Evidence-Based Resource on Youth Development." *Canadian Journal of Community Mental Health* 33 (1): 87–94.
- Tenorio, María Cristina, Rita Patricia Ocampo, Carlos Arturo González, Mauricio Valdés, and Julieth Narváez. 2015. "UNIVERSIDAD DEL VALLE-INSTITUTO DE PSICOLOGÍA PROGRAMA DE PSICOLOGÍA." Accessed February 25. <http://psicologiacultural.org/Materiales%20curso/aprendizaje/ProgramaAprendizaje2013.pdf>.
- Udenigwe, Ogochukwu. 2014. "Managing the Impacts of Full Day Kindergarten on Rural Childcare Centres in Ontario." Guelph, Ontario, Canada: University of Guelph. <https://atrium.lib.uoguelph.ca/xmlui/handle/10214/7779>.
- Walton, Rose M. 2013. "Early Childhood Educators' Experiences of the Ontario Full-Day Early Learning: Promises to Keep." London, Ontario, Canada: University of Western Ontario. <http://ir.lib.uwo.ca/etd/1866/>.
- Whitelaw, Belinda, Sally Wright, Claire Tarelli, Heather Paterson, Judith Bujold, Jennifer Hippisley, and Ann Sexton. 2014. "Best Start: The State of Greater Shepparton's Children Report 2014." Accessed February 25. http://www.greatershepparton.com.au/assets/files/documents/community/childrens/GS_Childrens_Report_2014_WEB_VERSION.PDF.
- Williams, Robin, and Vivek Goel. 2012. "A Holiday Wish List for Canada's Early Years System." *Paediatrics & Child Health* 17 (10): 541.
- WINDER, CONNIE. 2013. "Beliefs about Working with Families." http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Events/20130612_SI_2013Putting_Families_First_in_Early_Childhood_Education/Beliefs_About_Working_with_Families-Connie_Winder.pdf.
- Winick, Elaine Rochelle. 2013. "EXPLORING AN HISTORIC TRANSITION IN EARLY CHILDHOOD EDUCATION IN ONTARIO." Toronto, Ontario, Canada: University of Toronto. <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/36067>.
- Wu, Kin Bing, Mary Eming Young, and Jianhua Cai. 2012. *Early Child Development in China: Breaking the Cycle of Poverty and Improving Future Competitiveness*. World Bank Publications..
- Young, Mary Eming. 2014. "Addressing and Mitigating Vulnerability Across the Life Cycle: The Case for Investing in Early Childhood." *Human Development Research Paper. United Nations Development Programme, Human Development Report Office, New York*. http://hdr.undp.org/sites/default/files/mary_young_hdr_2014.pdf.

Articles de journaux citant les études Early Years Study 1, 2 et 3

Alexandra Paul. 2011. "Province Receives Passing Grade for Daycare Stands with Quebec, P.E.I. as Best in Field: Report." Winnipeg Free Press, November 25.

Andrea Baillie. 2002. "Ontario's Liberals Would Force Kids to Take School or Job Training until 18." The Canadian Press, September 27, sec. Ontario & Quebec News.

Andrew Robinson. 2011a. "Province Ranks Last in Early Childhood Education: Report." The Telegram (St. John's), November 24, sec. Regional/Provincial.

———. 2011b. "Province Ranks Last in Early Childhood Education Report." The Western Star (Corner Brook), November 24, sec. Provincial.

Ann Robertson. 1999. "Our Children, Our Future." The Guardian, November 20.

Anthony, Lorrayne. 2007a. "Canada Ranks Last in Funding Early Childhood Education; Critics Want Action." The Canadian Press, March 26, sec. Lifestyles.

———. 2007b. "Canada Ranks Last When It Comes to Funding Early Childhood Education, Report Finds." The Thunder Bay Chronicle-Journal, March 27, sec. General News.

———. 2007c. "Canada Ranks Last in Funding Early Childhood Education; Critics Want Action." The Journal-Pioneer (Summerside), March 28, sec. News.

Baillie, Andrea. 2002. "Ontario Grits Would Raise Dropout Age from 16 to 18." The Chronicle-Herald, September 28, sec. Canada.

Bennett, Paul W. 2013a. "Early Education: Baby Steps Only." The Chronicle Herald (Halifax, NS), September 13, sec. Opinion.

———. 2013b. "Baby Steps Only on Early Education Front." The Chronicle Herald (Halifax, NS), Septembre 14, sec. Opinion.

Better Child Care Education/Toronto First Duty. 2011. "Report Reveals Provinces Are Stepping up for Young Children." Canada NewsWire, November 22, sec. General News.

Borst, John. 2009. "Mustard's Presentation at CMEC 'LiTERACY More than Words' a Technological and Intellectual Tour de." Blogs - Education - Tomorrow's Trust: A Review of Catholic Education, April 17.

Bowdring, Paul. 2011. "The Best of Times, the Worst of Times?" The Telegram (St. John's), November 26, sec. Opinion.

Brigid McNutt. 2012. "KidsFirst Marks 10 Years - and Success - in Moose Jaw." Times-Herald (Moose Jaw), September 14, sec. Local.

Bruce, Alec. 2013. "Learning Early, for Fun and Especially Profit." The Moncton Times & Transcript, September 5, sec. D.

———. 2014a. "Don't Pinch Public Pennies for Daycare Program." The Moncton Times & Transcript, sec. Opinion.

———. 2014b. "Like Charity, Empathy Starts at Home." The Moncton Times & Transcript, February 13, sec. Opinion.

———. 2014c. "Speed: One Step Forward, Two Back Destination: Nowhere." The Moncton Times & Transcript, November 6, Opinion edition.

Cameron, Peter. 2011. "Start Preschool at Age 2, Study Proposes." The Chronicle-Herald, November 23, sec. Canada.

CAMH Foundation. 2012. "Philanthropist and Child Advocate Margaret McCain Pledges \$10 Million to Improve Child, Youth Mental." Canada NewsWire, April 25, sec. General News.

Canada NewsWire. 2000a. "Ontario Launches Early Years Task Group." Canada NewsWire, April 19.

———. 2000b. "Media Advisory - Children's Minister to Attend Early Years Launch in York Region." Canada NewsWire, May 2.

———. 2000c. "Harris Government Invests \$6 Million for Province-Wide Expansion of Early Child Development Programs." Canada NewsWire, September 8.

———. 2001a. "Ontario Government Gives over \$100,000 to Support Sudbury Kids." Canada NewsWire, March 30.

———. 2001b. "Caring Communities Connect for Children - Conference Brings Together Leading Experts on the Early Years." Canada NewsWire, April 17.

———. 2001c. "Caring Communities Connect for Children - Conference Brings Together Leading Experts on the Early Years." Canada NewsWire, May 7.

———. 2001d. "Harris Government Commits over \$431,000 to Support kidS." Canada NewsWire, June 1.

———. 2001e. "Harris Government Commits over \$155,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 14.

———. 2001f. "Harris Government Commits \$100,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 18.

———. 2001g. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Algoma." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001h. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Eastern Ontario." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001i. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Kingston, Frontenac and Lennox and Addington." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001j. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Porcupine." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001k. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Sudbury." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001l. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Windsor-Essex." Canada NewsWire, June 21.

———. 2001m. "Harris Government Commits over \$138,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 25.

———. 2001n. "Harris Government Commits over \$331,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 25.

———. 2001o. "Harris Government Commits over \$331,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 25.

———. 2001p. "Harris Government Commits over \$857,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 27.

———. 2001q. "Harris Government Commits over \$550,000 to Support Kids." Canada NewsWire, June 28.

———. 2001r. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Thunder Bay." Canada NewsWire, July 18.

———. 2001s. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Northwestern Ontario." Canada NewsWire, July 19.

———. 2001t. "Baird Announces Early Years Steering Committee for Renfrew County & District." Canada NewsWire, July 19.

———. 2001u. "Harris Government Calls for Community Proposals on Programs for Children." Canada NewsWire, August 27.

- . 2001v. "Ontario Early Years Centre Coming Soon to a Community near You." Canada NewsWire, September 20, sec. General News.
- . 2001w. "Ontario Communities Challenged to Develop Innovative Early Years Proposals." Canada NewsWire, December 27, sec. General News.
- . 2002a. "Harris Government Launches Expanded Program to Improve the Lives of Children with Special Needs." Canada NewsWire, February 28, sec. General News.
- . 2002b. "Ontario Early Years Centre Officially Opens in Sudbury." Canada NewsWire, March 18, sec. General News.
- . 2002c. "Ontario Early Years Centres Open Their Doors." Canada NewsWire, March 28, sec. General News.
- . 2002d. "New Canadian Patron Council for Volunteering Launched." Canada NewsWire, April 29, sec. General News.
- . 2002e. "Elementary Teachers Support Mustard and McCain Holding Government Accountable for Early Years." Canada NewsWire, September 6.
- . 2002f. "Media Advisory - Child Care Advocates Host News Conference on The Early Years Study - Three Years." Canada NewsWire, September 19, sec. General News.
- . 2002g. "Bob Rae to Host First Fraser Mustard Award Gala." Canada NewsWire, October 1, sec. General News.
- . 2002h. "Toronto Children's Summit Highlights Need to Invest in Children." Canada NewsWire, October 24, sec. General News.
- . 2002i. "Eves Government Challenges Ontario Communities to Develop Innovative Early Years Proposals." Canada NewsWire, November 6.
- . 2002j. "Recipients of Fraser Mustard Awards Named." Canada NewsWire, November 25, sec. General News.
- Canada NewsWire. 2003a. "Media Advisory - Early Learning and Child Care Project to Be Announced." Canada NewsWire, January 29, sec. General News.
- . 2003b. "Project Launches 'Made-in-Canada Strategy' for Early Learning and Child Care." Canada NewsWire, January 30, sec. General News.
- . 2003c. "Centre of Excellence for Early Childhood Development To Honour Exceptional Trio." Canada NewsWire, March 17, sec. General News.
- . 2003d. "Media Advisory - Friends of the TDSB Parenting & Family Literacy Programs." Canada NewsWire, June 4, sec. General News.
- . 2003e. "Boys Are Less Ready for School, Study Shows Study Identifies 12 Priority Areas for Action." Canada NewsWire, June 19, sec. General News.
- . 2004a. "The Hon. Margaret McCain, Councillor Olivia Chow, Frances Lankin Help Announce Merger of Two." Canada NewsWire, May 31, sec. General News.
- . 2004b. "Photo Op - Evidence Calls for Government Strategy on Early Childhood Education." Canada NewsWire, October 15, sec. General News.
- . 2004c. "Prominent Canadians Urge Dryden to Stand Firm on Child Care Deal." Canada NewsWire, November 1, sec. General News.

- . 2004d. "Helping Young Children Get the Best Start in Life." Canada NewsWire, November 25, sec. General News.
- . 2005. "Dr. J. Fraser Mustard Highlights Importance of Ongoing Research in Childhood Language and Literacy," June 27.
- . 2007a. "Media Advisory - Early Years Study 2: Putting Science Into Action." Canada NewsWire, March 21.
- . 2007b. "Early Years Study 2: Putting Science into Action." Canada NewsWire, March 26.
- . 2007c. "Media Advisory - Early Years Study 2: Putting Science Into Action." Canada NewsWire, March 26.
- . 2007d. "ETFO Urges Creation of Care Centres for Early Childhood Education." Canada NewsWire, March 28.
- . 2007e. "Indigo Donates \$1.5 Million to Schools across Canada." Canada NewsWire, April 26.
- . 2007f. "Combatting Physical Inactivity & Obesity Begins in Preschool." Canada NewsWire, May 7.
- . 2007g. "Child Poverty Reduction, Full-Day Preschool, Smart Public Policy." Canada NewsWire, September 6.
- . 2007h. "Here's What People Are Saying About Moving Forward Together: The Ontario Liberal Plan, 2007." Canada NewsWire, September 6.
- . 2007i. "Ontario Liberals Only Party with Positive Plan for More Child Care." Canada NewsWire, October 4.
- . 2007j. "Health - Silken Laumann to Provide Keynote Address at New Brunswick's 2007 Health Summit -." Canada NewsWire, October 5.
- . 2007k. "Council for Early Child Development Appoints New President." Canada NewsWire, December 5.
- . 2008a. "Canada's Fragmented Data Collection System Yields False Results." Canada NewsWire, April 2.
- . 2008b. "Canadian Provides Blueprint for Australian Children's Policy." Canada NewsWire, June 28.
- . 2008c. "The Learning Partnership Presents First National Dialogue on Resilience in Youth." Canada NewsWire, November 14.
- . 2008d. "TVO's Your Voice Unlocks the Mysteries of the Human Mind, Beginning Sunday January 11, 2009." Canada NewsWire, December 18.
- . 2009a. "Media Advisory - Early Learning Experts Press for Action on Report." Canada NewsWire.
- . 2009b. "Media Advisory - CORRECTION: TIME CHANGE - Early Learning Experts Press for Action on Report." Canada NewsWire, September 21.
- . 2009c. "Full Day Learning Realizes Early Years Study Vision Says Author." Canada NewsWire, October 27.
- Canadian Press. 1999. "Spend Money on Early Childhood Says Report." The Evening News, April 24.
- . 2000. "School Policies Turning Troubled Youth into Young Offenders: Judge." The Journal-Pioneer, September 23, sec. Student Page.
- . 2007. "Deliver on Full-Day Kindergarten Promise Parties Told." Canada NewsWire, October 3.
- Carr, Tracy. 2004. "Chance Meeting Led Her to a New Cause." The New Brunswick Telegraph Journal, April 6, sec. Opinion/Editorial.

CBC News. 2010a. "What We Owe Our Children." CBC News, August 29.

———. 2010b. "What We Owe Our Children." CBC News, August 30.

———. 2011a. "David Philpott Is Urging the Provincial." CBC News, November 23.

———. 2011b. "Vanessa Winsor Says She Had..." CBC News, November 23.

CCNMathews. 2003. "Ontario Federation Of Labour: International Women's Day, March 8, 2003 Child Care-Women Can't." CCNMatthews, March 7.

CCN Newswire. 2000. "RE: OPSBA Pleasantly Surprised by New Funding in Budget for Public Education." CCN Newswire, May 3.

———. 2001a. "Dr. James Fraser Mustard To Receive The CMA's Highest Honour." CCN Newswire, August 3.

———. 2001b. "Dr. James Fraser Mustard To Receive The CMA's Highest Honour." Non CCN Newswire, August 3.

———. 2001c. "The Creche Child & Family Centre Media Release: New Parkdale Early Years Centre Opens Doors To." CCN Newswire, October 1.

Cheryl Clock. 2012a. "'Grampa Joe's Daycare'." The Standard (St. Catharines, ON), April 30, sec. Lifestyle.

———. 2012b. "'Grampa Joe's Daycare'." The Tribune (Welland, ON), May 1, sec. Lifestyle.

———. 2012c. "'Grampa Joe's Daycare'." Niagara Falls Review (ON), May 4, sec. Lifestyle.

Clock, Cheryl. 2002a. "A New Kind of Male Bonding: More Men Are Able to Stay Home with Their Babies Now That Rules Have." The Telegram (St. John's), February 2, sec. Lifestyles.

———. 2002b. "Male Bonding: Rule Changes Mean More Men Are Able to Stay Home." The Western Star (Corner Brook), February 2, sec. Lifestyles.

———. 2002c. "Male Bonding: More Men Are Able to Stay Home with Their Babies Now That Rules Have Changed for." The Evening News (New Glasgow), February 16, sec. Living.

Cohen, Tobi. 2002. "Red Tape Holds up Early-Years Project." Niagara Falls Review (ON), January 22, sec. Local news.

Constable, Teresa Wright. 2007. "Chances Program Gives Preschoolers Smart Start." The Guardian (Charlottetown), March 28, sec. Provincial.

Crawford, Murray. 2014. "Supporters Hope Childcare Diploma Will Be Reinstated." Red Deer Advocate, May 6, sec. Local.

Critchley, Kim. 2013. "Mothers and Infants Exposed to Intimate Partner Violence Compensate [Violence and Victims]." Violence and Victims, August 1.

Daily News. 1999. "Ministers Meet Expert on Child Development." The Daily News, August 28.

Dean-Simmons, Barbara. 2011. "Poor Assessment." The Packet (Clareville, NL), No. Vol. 44 No. 49, December 1, sec. Opinion.

Flaherty, Dave. 2012. "Decade of Care Feted." The Lindsay Post (ON), May 1, sec. News.

Flynn, Andrew. 2002a. "Ont. Cabinet Minister Says Damning Study on Early Years Program 'Disappointing.'" The Canadian Press, September 6, sec. Ontario & Quebec News.

———. 2002b. "CP Wire." *The Thunder Bay Chronicle-Journal*, September 7, sec. Quebec- Ontario general news.

Fondation Lucie et André Chagnon. 2011a. "R E P R I S E -- Invitation Aux Médias - Lancement D'une Étude Sur La Petite Enfance/." *Canada NewsWire*, November 21.

———. 2011b. "Lancement de L'étude Le Point Sur La Petite Enfance 3." *Canada NewsWire*, November 22.

———. 2011c. "Release of the Early Years Study 3." *Canada NewsWire*, November 22, sec. General News.

———. 2011d. "R E P R I S E -- Invitation Aux Médias - Lancement D'une Étude Sur La Petite Enfance/." *Canada NewsWire*, November 22.

Fondation pour l'alphabétisation. 2012. "La Lecture En Cadeau - Offrez À Un Enfant Un Coup de Foudre Pour La Lecture." *Canada NewsWire*, November 1, sec. Nouvelles générales.

Frum, Linda. 1999. "Margaret McCain's Children's Crusade." *The New Brunswick Telegraph Journal*, April 27.

Goudy, Lisa. 2000. "A Covenant for the Children." *Moose Jaw Times Herald (SK)*, April 15, sec. Local.

Government of Nova Scotia. 2012. "PROVINCE TO CONSULT NOVA SCOTIANS ON EARLY YEARS." *The Reporter (Port Hawkesbury, NS)*, No. Vol: 35 No: 22, May 25.

Ingram, Anne. 2002. "McCain Honoured Former Lieutenant-Governor Lauded for Her Commitment to Children and Education." *The Fredericton Daily Gleaner*, May 4, sec. News.

Janet Shively. 2000. "Families Lay Foundation for Children's Learning." *The Chronicle-Herald*, January 27.

Jennifer Pritchett. 2013. "UNB to Honour Early Child Education Expert." *Telegraph-Journal (NB)*, October 25, sec. C.

Johnson, Shelly. 2009. "Letter - Research Supports Reading to Kids." *Gulf Islands Driftwood (Salt Spring Island)*, December 22, sec. Opinion.

Kelowna Capital. 2008. "Forum about Kids on National Child Day." *Capital News (Kelowna)*, October 23, sec. Entertainment.

Lana Payne. 2011. "Invest in Children and Reap the Rewards." *The Telegram (St. John's)*, December 3, sec. Weekend Opinion.

Landon, Laura. 2000. "Policies Create Young Offenders: Troubled Kids Funnelled into Court: Judge." *Daily Herald*, September 22.

Lapointe, Mychel. 2012. "Pourquoi Pas La Lecture En Cadeau? Un Objectif de 30 900 Livres." *Journal Le Nord*, November 7, sec. Implication.

Laura Landon. 2000. "Judge Says School Policies Are Turning Troubled Youth into Young Offenders." *The Canadian Press*, September 21.

Lawrence, Rebecca. 2011. "Study Explores How Children Are Doing in Moose Jaw." *Times-Herald (Moose Jaw)*, June 18, sec. Front.

Leblanc, John C., and Jim Mustard. 2012. "Crime Prevention Starts in Early Childhood." *The Chronicle-Herald*, February 8, sec. Opinion.

Le Devoir. 2011. "Champion de La Petite Enfance." *Le Devoir*, November 24, sec. Actualité.

- Le Journal Lac St-Jean. 2012. "La Population Invitée À Participer À La Lecture En Cadeau." Le Journal Lac St-Jean, November 7, sec. Culturel.
- Le Mirabel. 2012. "Offrir Un Livre, Offrir Le Goût de La Lecture." Le Mirabel, December 14, sec. Nouvelles.
- L'Express du mercredi. 2012. "La Population Invitée À Acheter Un Livre Pour Un Enfant Pauvre." L'Express Du Mercredi, November 7, sec. Santé.
- L'Hebdo Régional. 2012. "La Lecture En Cadeau Revient Pour Une 14e Édition." L'Hebdo Régional, November 14, sec. Nouvelles.
- Literacy Foundation. 2012. "The Gift of Reading - Help a Child Fall for Reading." Canada NewsWire, November 1, sec. General News.
- M2 PressWIRE. 2010a. "Province-Wide Initiative 'Maps' Child Development; Education Research Project Focuses on the Early Years." M2 PressWIRE, April 30.
- . 2010b. "Province-Wide Initiative 'Maps' Child Development; Education Research Project Focuses on the Early Years." M2 PressWIRE, April 30.
- MacDonald, Moira. 2011. "Study Undermines Parents' Importance." Kingston Whig-Standard (ON), November 28, sec. Editorial/Opinion.
- Mansbridge, Peter. 2011. "The Best Provinces in Canada Where to Raise a Child." CBC Television - The National, November 22.
- Margaret and Wallace McCain Family Foundation. 2012. "Advisory: Honourable Margaret McCain in Halifax to Promote New Early Years Report, Meet with." Canada NewsWire, February 6, sec. General News.
- Margaret Norrie McCain. 2005a. "It's Time to Act on Child Care." The Fredericton Daily Gleaner, June 24, sec. Opinion.
- . 2005b. "Child Care: Don't Be Left behind - National Policy Is a Valuable Tool That Will Enable New Brunswick's Children to Survive and Thrive in a." The New Brunswick Telegraph Journal, June 29, sec. Opinion.
- Marilla Stephenson. 2000. "Parental Leave: It's a No-Brainer." The Chronicle-Herald, August 31.
- Marks, Ron. 2011. "Start Now to Ensure Early Childhood Development." The News (New Glasgow), November 24, sec. Pictou County.
- McLeod, Jonathan. 2012. "McGuinty's Missed Opportunity." Blogs - Politics - ThePolitic, February 21, sec. Politics.
- Mehrer, Peter. 2000. "[SHERRI GALLANT Special to The News TABER Alberta's Ministry of Children's Services Says Provincial Commitment to Children and Their Families Is Unwavering.]" Medicine Hat News, April 15.
- Métro. 2011. "Les Garderies À 7 \$ Sont Rentables." Métro, November 23, sec. Actualité.
- Noël, Mélanie. 2012. "Donner Le Goût Des Livres Aux Tout-Petits." Le Tribune, November 23, sec. Actualités.
- O'Dair, Frances. 2013. "Letters to the Editor." Standard-Freeholder (Cornwall, ON), February 22, sec. Editorial/Opinion.
- Perkel, Colin. 2000. "Maternity Benefits 'Hostage' to Labour Law Overhaul: Sixty-Hour Work Week Linked to Leave Improvement." The Telegram, November 24.
- Peter Cameron. 2011a. "Early-Years-Study." The Canadian Press, November 22, sec. General News.

- . 2011b. "Get Kids into School at Age 2; Study Says Children and the Economy Would Benefit." *The Canadian Press*, November 22, sec. National.
- Roy, Patricia. 2003. "Roots of Empathy Founder to Speak Tonight at Loyalist Inn." *The Journal-Pioneer* (Summerside), February 24, sec. News.
- Russell, Frances. 2007. "Tories Flunk Early Childhood Education Test." *The Winnipeg Free Press*, April 4, sec. Focus.
- Sawyer, Krystina. 2012. "Offrez La Lecture En Cadeau À Vos Enfants." *Le Citoyen Rouyn-Noranda - Abitibi-Ouest*, December 12, sec. Nouvelles.
- Shawn Berry. 2012a. "Benefits of Early Childhood Education Touted." *Telegraph-Journal* (NB), February 11, sec. Main.
- . 2012b. "Benefits of Early Childhood Education Touted Early Years Study Shows Long-Term Payoffs from Formal Preschool." *The Fredericton Daily Gleaner*, February 11, sec. Main.
- . 2012c. "Improved Learning Pays off: Advocates." *The Moncton Times & Transcript*, February 13, sec. Main.
- Shiers, Kelly. 1999. "Nurtured Kids Become Smarter, Healthier Adults - Doctor." *The Sunday Herald*, August 29.
- States News Services. 2012. "LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL CONSULTERA LES NÉO-ÉCOSSAIS SUR LA PETITE ENFANCE." *States News Services*, May 25.
- Sue Hickey. 2011. "Where Are the Province's Priorities?" *Advertiser* (Grand Falls-Windsor, NL), No. Vol. 75 No. 94, November 28, sec. Viewpoint.
- Sukie, Christina. 2008. "Authors Say Investment in Early Childhood Development Essential." *The Guardian* (Charlottetown), sec. Provincial.
- Suzanne Bourgeois. 2012. "L'ignorance Coûte plus Cher Que L'éducation Un Budget Ne Résume Donc Pas Seulement Ce Que Nous Voulons Avoir Ou Devoir, Mais Annonce Ce Que Nous Rêvons Devenir." *L'Acadie Nouvelle*, March 17, sec. Commentaire.
- Telegraph-Journal. 2010. "Our Children, Our Future Mission Twenty Years Later, Margaret Norrie McCain's Focus Is Still on." *Telegraph-Journal* (NB), July 3, sec. Main.
- . 2012. "McCain Donates \$10M for Kids Philanthropy Former Lt.-Gov.'s Gift to Centre for Addiction and Mental Health Makes It a World-Class Facility to Treat Affected Children." *Telegraph-Journal* (NB), April 26, sec. Main.
- Teresa Wright Constable. 2007. "Early Learning Educators Upset by Superintendent's Comments." *The Guardian* (Charlottetown), April 14, sec. The Province.
- The Canadian Press. 2000. "School Policies Turning Troubled Youth into Young Offenders - Judge." *The Chronicle-Herald*, September 22, sec. Canada.
- . 2001. "Ontario Chooses 15 Communities for First 41 Early Years Centres." *The Canadian Press*, September 20, sec. Quebec-Ontario regional general news.
- . 2002. "Authors of Childhood Development Paper Critical of Ont. Tories' Follow-Up." *The Canadian Press*, September 5, sec. Ontario & Quebec News.
- . 2004. "Child Care Needs Overhaul: Report Calls Early Education 'Dysfunctional.'" *The Canadian Press*, September 2, sec. Ontario & Quebec News.
- . 2007a. "Bc-CCN-ON-SUCCESS-CAL." *The Canadian Press*, February 2.

- . 2007b. "Report Ranks Canada 'Dead Last' in Spending on Early Childhood Education." The Canadian Press, March 26, sec. National News.
- . 2007c. "Canada Ranks Last in Funding Early Childhood Education; Critics Want Action." The Evening News (New Glasgow), March 27, sec. Canada/World.
- . 2011a. "The Canadian Press News Agenda for Tuesday, Nov. 22." The Canadian Press, November 21, sec. Advisories.
- . 2011b. "Top News Advisory as of 10 P.m. Monday, Nov. 21, 2011." The Canadian Press, November 21, sec. Advisories, National.
- . 2011c. "Eighteenth NewsWatch." The Canadian Press, November 22.
- . 2011d. "BR-FAMILY-Early-Years-Study." The Canadian Press, November 23, sec. General News.
- . 2011e. "First NewsWatch - Early-Years-Study." The Canadian Press, November 23, sec. General News.
- . 2011f. "LifeWatch." The Canadian Press, November 23, sec. General News.
- . 2011g. "Third NewsWatch - Early-Years-Study." The Canadian Press, November 23, sec. General News.
- The Daily Gleaner. 2005. "STU to Name Academic Hall for Margaret McCain." The Fredericton Daily Gleaner, March 25, sec. News.
- . 2013a. "Former PM to Receive Honorary UNB Degree." Telegraph-Journal (NB), September 20, sec. A.
- . 2013b. "Former PM to Receive Honorary UNB Degree." Telegraph-Journal (NB), September 20, sec. A.
- . 2013c. "UNB Announces Honorary Degree Recipients." The Fredericton Daily Gleaner, September 20, sec. A.
- The Evening News. 1999. "Children Need Nurturing, Support in Early Years Ministers Told." The Evening News, August 28, sec. Front.
- The Journal-Pioneer. 2011. "Island Ranks High Nationally in Early Childhood Education PEI Garners a Second-Place Ranking in Canada." The Journal-Pioneer (Summerside), November 30, sec. Community.
- The Lethbridge Herald. 1999. "Spend Money, Time and Effort..." The Lethbridge Herald, April 21, sec. National General News.
- . 2000a. "Ontario Proposes 60-Hour Work Week." The Lethbridge Herald, November 24.
- . 2000b. "Harris Government Launches \$30 Million Challenge Fund for Children's Programs." Canada NewsWire, December 6.
- The Margaret and Wallace McCain Family Foundation. 2011a. "FORUM: DOES PRESCHOOL EDUCATION REALLY PAY? WHEN Do the PAYOFFS START and." Canada NewsWire, June 20, sec. General News.
- . 2011b. "Diffusion Le 22 Nov. : Le Point Sur La Petite Enfance 3 Documente La Situation Des Familles Canadiennes Ayant de Jeunes Enfants." Canada NewsWire, November 16.
- . 2011c. "Release Nov. 22: Early Years Study 3 Documents State of Canadian Families with Young Children." Canada NewsWire, November 16.
- . 2011d. "Communiqué Sur Le Nouveau Rapport Sur Le Progrès Accompli Au Plan Provincial En Matière D'enseignement Préscolaire." Canada NewsWire, November 21.

———. 2011e. "Release of New Report on Provincial Progress in Early Education." Canada NewsWire, November 21, sec. General News.

———. 2012a. "Honourable Margaret McCain in Fredericton to Promote New Early Years Report." Canada NewsWire, February 7, sec. General News.

———. 2012b. "Media Advisory - Understanding Self-Regulation in Children's Learning." Canada NewsWire, May 11, sec. General News.

The Moncton Times & Transcript. 2007. "Canada Ranks Last in Early Childhood Education Fooding: Study Author Describes Programs as 'Chaotic.'" The Moncton Times & Transcript, March 27, sec. News.

The Reporter. 2012. "PROVINCE TO CONSULT NOVA SCOTIANS ON EARLY YEARS." States News Services, May 30, sec. News.

The Telegram. 2012. "At the Foot of the Matter Onychocryptosis and Other Foot Traumas." The Telegram (St. John's), February 7, sec. Family.

Times-Herald. 2011. "Some Moose Jaw Facts and Figures from Understanding the Early Years Study." Times-Herald (Moose Jaw), June 18, sec. Local.

Tom Oleson. 2007. "Kids Are the Only Experts on Child-Rearing." The Winnipeg Free Press, April 7, sec. Focus.

Traverso-Yepe, Martha. 2011. "Time to Invest in Children It's Money That Reaps Clear Rewards." The Telegram (St. John's), December 3, sec. Weekend Editorial.

Tyler Waugh. 1999. "Kindergarten Will Be Worth the Wait: Gillan in Formation of Curriculum: Committee Considering Recent Research." The Journal-Pioneer, August 31.

Waugh, Tyler. 2007. "Crusading 'for Children, for Women, for Families Honour Humanitarian Award a Tribute to Margaret." Telegraph-Journal (NB), April 27, sec. News.

week-end, Hebdo Rive Nord du. 2012. "Offrir La Lecture En Cadeau Aux Tout-Petits de La Région." Hebdo Rive Nord Du Week-End, November 9, sec. Vie communautaire.

Wiberg, Holly. 2002. "Study Looks at Children's Issues in P.A." Daily Herald (Prince Albert), October 9, sec. Close To Home.

Sites Internet

Agence de revenu du Canada. 2015a. "Fondation Lucie et André Chagnon - Lucie and André Chagnon Foundation - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants." Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D867363640%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=867363640RR0001&n=FONDATIONLUCIEETANDR%C3%89CHAGNONLUCIEANDANDR%C3%89CHAGNONFOUNDATI ON>.

———. 2015b. "Jimmy Pratt Foundation Inc - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants." Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D841820467%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=841820467RR0001&n=JIMMYPRATTFUNDATION>.

6amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2014-03-31&b=841820467RR0001&n=JimmyPrattFoundationInc.

———. 2015c. “Liste des organismes de bienfaisance.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/lstngs/menu-fra.html>.

———. 2015d. “Margaret and Wallace McCain Family Foundation Inc - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D893005249%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=893005249RR0001&n=MARGARETANDWALLACEMCCAINFAMILYFOUNDATIONINC>.

———. 2015e. “The Atkinson Charitable Foundation - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D119213874%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=119213874RR0001&n=THEATKINSONCHARITABLEFOUNDATION>.

———. 2015f. “The J.W. McConnell Family Foundation - La Fondation de La Famille J.W. McConnell - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D119240091%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=119240091RR0001&n=THEJWMCCONNELLFAMILYFOUNDATION-LAFONDATIONDELAFAMILLEJWMCCONNELL>.

———. 2015g. “The Lawson Foundation - Déclaration de l'organisme de bienfaisance enregistré - Points saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D119241727%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2013-12-31&b=119241727RR0001&n=THELAWSONFOUNDATION>.

———. 2015h. “The Lyle S. Hallman Foundation - Déclaration de L'organisme de Bienfaisance Enregistré - Points Saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D853990067%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2014-12-31&b=853990067RR0001&n=TheLyleS.HallmanFoundation>.

———. 2015i. “The Muttart Foundation - Déclaration de L'organisme de Bienfaisance Enregistré - Points Saillants.” Accessed June 16. <http://www.cra-arc.gc.ca/ebci/haip/srch/t3010form22quickview-fra.action?r=http%3A%2F%2Fwww.cra-arc.gc.ca%3A80%2Febci%2Fhaip%2Fsrch%2Fadvancedsearchresult-fra.action%3Fn%3D%26amp%3Bb%3D108083064%26amp%3Bq%3D%26amp%3Bs%3Dregistered%26amp%3Bd%3D%26amp%3Be%3D%2B%26amp%3Bc%3D%26amp%3Bv%3D%2B%26amp%3Bo%3D%26amp%3Bz%3D%26amp%3Bg%3D%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2014-12-31&b=108083064RR0001&n=TheMuttartFoundation>.

%2B%26amp%3Bt%3D%2B%26amp%3By%3D%2B%26amp%3Bp%3D1&fpe=2014-11-30&b=108083064RR0001&n=THEMUTTARTFOUNDATION.

Ashoka Canada. 2015. "Inspiring Approaches to First Nations, Métis and Inuit Learning | Changemakers." Accessed June 23. <https://www.changemakers.com/fnmi-learning>.

Atkinson Centre for Society and Child Development. 2015. "ATKINSON :: Staff Faculty :: Atkinson Centre." Accessed June 23. https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/About_Us/Staff_Faculty/index.html.

Avenir d'enfants. 2015a. "Accompagnement des communautés - Avenir d'Enfants." Accessed June 16. <http://www.avenirdenfants.org/que-faisons-nous/soutenir-les-communautes-locales.aspx>.

———. 2015b. "Mission, vision, valeurs et objectifs - Avenir d'Enfants." Accessed June 16. <http://www.avenirdenfants.org/a-propos/mission-vision-valeurs-et-objectifs.aspx>.

Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants. 2015. "CEDJE - Notre Mission." Accessed June 23. <http://www.excellence-jeunesenfants.ca/mission.asp?lang=FR>.

Fondation Lucie et André Chagnon. 2015a. "Groupe de travail des bailleurs de fonds pour le développement des jeunes enfants - Fondation Lucie et André Chagnon." Accessed June 23. <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/mission-prevenir-pauvrete-reussite-educative/groupe-de-travail-des-bailleurs-de-fonds-pour-le-developpement-des-jeunes-enfants.aspx>.

———. 2015b. "Notre mission : Prévenir la pauvreté par la réussite éducative - Fondation Lucie et André Chagnon." Accessed June 23. <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/mission-prevenir-pauvrete-reussite-educative.aspx>.

———. 2015c. "Que Faisons-Nous? - Fondation Lucie et André Chagnon." Accessed June 23. <http://fondationchagnon.org/fr/que-faisons-nous.aspx>.

———. 2015d. "Claude Chagnon invité à parler de la campagne sociétale Naître et Grandir sur les habiletés sociales - Fondation Lucie et André Chagnon." Accessed June 23. http://www.fondationchagnon.org/fr/actualites/2015/laval_pour_ses_enfants.aspx.

———. 2015e. "Fondation Lucie et André Chagnon - Ligne de Temps." Accessed July 13. <http://www.fondationchagnon.org/timeline/index.html>.

———. 2015f. "Avenir D'enfants Pour Le Développement Des Jeunes Enfants - Fondation Lucie et André Chagnon." Accessed July 13. <http://www.fondationchagnon.org/fr/que-faisons-nous/partenerariats/avenir-denfants-developpement-jeunes-enfants.aspx>.

Fondations philanthropiques Canada. 2015. "Réseaux de Donateurs - Fondations Philanthropiques Canada." Accessed June 23. <http://pfc.ca/fr/ressources/reseaux-de-donateurs/>.

Gouvernement du Canada. 2015a. "Cadre commun pour le développement de la petite enfance." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/dpe/dpe_cadrecommun.shtml.

———. 2015b. "Cadre multilatéral fédéral-provincial-territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/agje/agje_accueil.shtml.

———. 2015c. "Cadre multilatéral fédéral-provincial-territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/agje/agje_financement.shtml.

———. 2015d. "Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/agje/agje_cadremulti.shtml.

- . 2015e. "Communiqué fédéral-provincial-territorial sur le développement de la petite enfance." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/dpe/dpe_accueil.shtml.
- . 2015f. "Profil de financement." Accessed June 16. http://www.dpe-agje.ca/fra/dpe/dpe_financement.shtml.
- Government of Manitoba. 2015. "Province of Manitoba | News Releases | Manitoba Government, J.W. McConnell Family Foundation Launch Million-Dollar Early Childhood Development (ECD) Innovation Fund." Accessed June 23. <http://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=19632>.
- Jimmy Pratt Foundation. 2015a. "What We Do - Jimmy Pratt Foundation." Accessed June 23. <http://jimmyprattfoundation.org/what-we-do/>.
- . 2015b. "Who We Are - Jimmy Pratt Foundation." Accessed June 23. <http://jimmyprattfoundation.org/who-we-are/>.
- La fondation de la famille J.W. McConnell. 2015a. "McConnell Foundation | Nouvelles | Soutien au développement de la petite enfance." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/news/fr/soutien-au-developpement-de-la-petite-enfance>.
- . 2015b. "McConnell Foundation | Subventions | Notre philosophie." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/granting-philosophy>.
- . 2015c. "McConnell Foundation | La Fondation." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/about>.
- . 2015d. "McConnell Foundation | Subventions." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting>.
- . 2015e. "McConnell Foundation | Subventions | Inclusion." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/inclusion>.
- . 2015f. "McConnell Foundation | Subventions | Innovation." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/innovation>.
- . 2015g. "McConnell Foundation | Subventions | Notre façon de travailler." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/how-we-work>.
- . 2015h. "McConnell Foundation | Subventions | Résilience." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/resilience>.
- . 2015i. "McConnell Foundation | Subventions | Viabilité." Accessed June 23. <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/granting/sustainability>.
- Lyle S. Hallman Foundation. 2015a. "About Us - Lyle S. Hallman Foundation." Accessed June 23. <http://www.lshallmanfdn.org/aboutus.htm>.
- . 2015b. "What We Fund - Lyle S. Hallman Foundation." Accessed June 23. <http://www.lshallmanfdn.org/WhatWeFund.htm>.
- Margaret & Wallace McCain Family Foundation. 2015a. "Margaret & Wallace McCain Family Foundation | Vision, Mission, Objectives." Accessed June 23. <http://mwmccain.ca/about-us/vision-mission-objectives/>.
- . 2015b. "Margaret & Wallace McCain Family Foundation | What We Do." Accessed June 23. <http://mwmccain.ca/about-us/what-we-do/>.
- . 2015c. "Hon. Margaret McCain in Halifax to Promote EYS3, Meet with Premier." Accessed July 3. http://mwmccain.ca/whats_new/2012/02/06/mmccain-halifax-ey3/.

———. 2015d. "Schedule for Honourable Margaret McCain in Newfoundland - November 5, 2013." Accessed July 3. http://mwmccain.ca/whats_new/2013/11/05/schedule-mmccain-nov5-2013/.

———. 2015e. "Hon. Margaret McCain in Fredericton to Promote New EYS3." Accessed July 3. http://mwmccain.ca/whats_new/2012/02/07/mmccain-fredericton-ey3/.

———. 2015f. "Presentations" Accessed July 3. <http://mwmccain.ca/presentations/>

Ministère des Finances du Canada. 2015a. "Historique des transferts canadiens en matières de santé et de programmes sociaux." Accessed June 16. <http://www.fin.gc.ca/fedprov/his-fra.asp>.

———. 2015b. "Soutien fédéral à l'intention des enfants." Accessed June 16. <http://www.fin.gc.ca/fedprov/fsc-fra.asp>.

The Atkinson Charitable Foundation. 2015a. "Focus | Atkinson Foundation." Accessed June 23. <http://atkinsonfoundation.ca/issues/>.

———. 2015b. "Mission | Atkinson Foundation." Accessed June 23. <http://atkinsonfoundation.ca/about-us/mission/>.

The Lawson Foundation. 2015a. "Annual Report 2008 - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/annual-report-2008>.

———. 2015b. "Annual Report 2009 - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/annual-report-2009>.

———. 2015c. "Mission - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/mission>.

———. 2015d. "Beginning Years - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/beginning-years>.

———. 2015e. "Diabetes - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/diabetes>.

———. 2015f. "Healthy Active Children - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/healthy-active-children>.

———. 2015g. "In Collaboration - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/in-collaboration>.

———. 2015h. "Miggsie Lawson - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/miggsie-lawson>.

———. 2015i. "Special & Advised - Lawson Foundation." Accessed June 23. <http://lawson.ca/special-and-advised>.

The Muttart Foundation. 2015a. "Our Philosophy | The Muttart Foundation." Accessed June 23. http://www.muttart.org/our_philosophy.

———. 2015b. "Strengthening the Charitable Sector | The Muttart Foundation." Accessed June 23. http://www.muttart.org/strengthening_charitable_sector.